

Noblesse oblige

Sacs en cuir et gants assortis enrichissent le charme de votre personnalité, grâce à la compétence de votre spécialiste



MARQUINERIE

Valotton

Rue du Rhône SION (027) 21108

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

Un triomphe de la technique moderne de



L'ESCORT

1100 et 1300 GT

Demandez un essai :

Téléphone (027) 2 12 71

P 377 S

Le Conseil national adopte les dispositions constitutionnelles sur le droit foncier

BERNE. — Le Conseil national a abordé mercredi matin la révision du droit foncier. Rappelons qu'après le rejet, le 2 juillet 1967, de l'initiative du parti socialiste et de l'Union syndicale, le Conseil fédéral avait adopté, le 15 août, un nouveau projet d'article constitutionnel sur le droit foncier et l'aménagement du territoire. Lors de la session d'hiver, le conseil des Etats a approuvé par 22 voix contre 12 une autre version.

La commission du Conseil national, quant à elle, a encore modifié le projet. Comme le relève le rapporteur, M. Galli (rad.-Tessin), l'article 22 ter n'est plus guère contesté. Il prévoit que la Confédération et les cantons peuvent prévoir l'expropriation et des restrictions de la propriété. Des divergences subsistent en revanche au sujet de l'article 22 quater, relatif à l'aménagement du territoire. Elles portent sur la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons.

Quatorze orateurs sont inscrits pour le débat d'entrée en matière.

Ainsi, au terme de cette première partie du débat, on constate que tous les partis approuvent en principe les nouveaux articles constitutionnels, y compris les communistes et les indépendants dont les porte-parole ont déclaré que « ce peu vaut mieux que rien ». La discussion de détail portera surtout sur l'article 22 quater, pour lequel une minorité (socialistes, communistes, démocrates et indépendants) voudrait une formule plus impérative (« La Confédération édicte des règles générales... » au lieu de « La Confédération peut établir... »).

Dans la suite du débat d'entrée en matière, deux députés proposent une nouvelle rédaction des deux articles constitutionnels (M. Brunner, radical) zurichois et M. Gerwig, socialiste bâlois). Ils estiment que l'accent doit être mis sur l'aménagement du territoire. Le problème du droit à la propriété privée, trop complexe, devrait être discuté dans le cadre de la révision totale de la constitution. M. Sandoz (Sonne) regrette que la notion de droit de préemption n'ait pas été retenue. Il se rallie toutefois à la version proposée qui dit-il, ne doit pas être encore édulcorée.

SEANCE DE RELEVÉE

Le conseiller fédéral von Moos, chef du Département de justice et police, conclut ce débat en matière. Il consi-

tate qu'il y a unanimité sur le but et sur la nécessité d'agir rapidement. Il souligne ensuite que les cantons, qui avaient été consultés lors de la préparation de cet additif constitutionnel, avaient admis le besoin de confier certaines compétences à la Confédération.

Se référant à plusieurs juristes éminents, M. von Moos montre ensuite la nécessité de placer en tête de l'article 22 ter la disposition disant que la propriété est garantie. On ne peut en effet déroger un droit qui n'est pas codifié.

On passe à la discussion de détail.

Article 22 ter, premier alinéa : « La propriété est garantie ». Une minorité de la commission (socialistes et un indépendant) propose la précision suivante : « La propriété est garantie dans les limites du bien populaire ». Les rapporteurs estiment cette précision superflue, parce que trop abstraite. Ils écartent aussi la proposition de M. Brunner, qui voudrait renoncer complètement à ce premier alinéa, quitte à reprendre la question au moment de la révision totale de la Constitution.

Au vote, l'amendement de la minorité est rejeté par 94 voix contre 47. La proposition de M. Brunner est rejetée par 92 voix contre 48.

JUSTE INDEMNITE

L'alinéa 3 précise qu'en cas d'expropriation, une indemnité est due. Cette indemnité doit-elle être « juste » ou « équitable » ? Il y a — surtout dans la version allemande — une nuance qui fait l'objet d'une subtile controverse. Le texte du Conseil fédéral parle, en effet, de « volle Entschädigung » (indemnité entière). On risque ainsi, relève M. Gruetter (soc., Berne), de favoriser la spéculation. Ce risque n'existe pas, répond M. von Moos, car l'indemnisation est réglée par la pratique du Tribunal fédéral.

Au vote, la formule « juste indemnité » est approuvée par 95 voix contre 44.

On peut aussi passer à l'article 22 quater, relatif à l'aménagement du territoire. La commission propose le texte suivant : « La Confédération peut établir par la voie législative des règles générales sur un plan de zones destiné à l'aménagement du territoire

et à l'utilisation rationnelle du sol. » C'est ici que réside la principale divergence. Une minorité au nom de laquelle s'exprime M. Schmid (ind. ZH) réclame une formule impérative : « La Confédération édicte... ». On obligerait ainsi les cantons à agir sans délai et à imposer aux communes des plans d'aménagement.

M. Muheim (soc., Lucerne) est d'avis que les compétences données à la Confédération sont trop limitées. Il s'agit d'établir des règles pour l'aménagement du territoire en général, et non seulement pour des plans de zones.

Le conseiller fédéral von Moos fait alors valoir que le gouvernement, quant à lui, donne la préférence à la version de M. Muheim, qui est la plus claire et la plus logique.

Au vote, toutefois, cette version est rejetée par 85 voix contre 51. L'amendement de M. Schmid est rejeté par 83 voix contre 55.

C'est donc le texte de la majorité de la commission qui est adopté et au vote sur l'ensemble, les deux nouveaux articles constitutionnels sont approuvés par 94 voix contre 6. Le texte retourne au Conseil des Etats.

(LIRE LE CONSEIL DES ETATS EN PAGE 2)

Le problème de l'économie laitière VERS UNE RETENUE DE CINQ CENTIMES

Quatre des groupes politiques des Chambres fédérales ont passé en revue les principaux objets à l'ordre du jour de la session.

Celui du PAB a décidé de soutenir un accroissement à cinq centimes de la retenue aux producteurs de lait, pour autant que des mesures adéquates (hausse des subventions à l'exportation de produits laitiers, hausse des primes pour la culture de céréales, etc.) soient prises. D'autre part, le groupe PAB a décidé de voter le nouvel article constitutionnel sur le droit foncier.

Le groupe conservateur s'est occupé du projet de statut du personnel de la Confédération, qui n'a pas été contesté. Le groupe tient la révision de notre politique agraire pour hautement nécessaire, car il faut absolument consolider les bases de notre agriculture. En attendant, le groupe votera pour une retenue de cinq centimes, qui est un plafond à ne pas dépasser.

Après trois heures de discussions, le groupe radical s'est également prononcé pour une retenue maximale de cinq centimes. Les autres principaux objets de loi (article sur le droit foncier, statut du personnel de la Confédération, etc.) n'ont pas été contestés.

En ce qui concerne le problème laitier, le groupe libéral considère comme essentielles les mesures à prendre pour assainir durablement la situation par une meilleure orientation de la production, et pour assurer un revenu paysan normal. C'est dans la mesure seulement où le Conseil fédéral prendra des engagements formels à cet égard que les libéraux voteront, comme mesure d'urgence, un accroissement de la retenue dont le plafond ne devrait pas dépasser 5 centimes.

La nécessité d'un article constitutionnel sur le droit foncier ne fait aucun doute, eu égard aux exigences de l'aménagement du territoire. Le groupe libéral verra à ce que le texte définitif ne puisse donner lieu à aucune équivoque, le rôle de la Confédération devant se borner à la définition générale des zones, dont la délimitation effective appartient exclusivement aux cantons.

L'aide fédérale aux Universités cantonales doit être admise, mais les libéraux entendent veiller à l'emploi le plus rationnel des fonds publics par le renforcement d'une coordination efficace; ils étudieront encore ces prochains jours les mesures pratiques à envisager pour cela.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

VIVRE OU PERIR

Nous avons souvent parlé de la très active et infiniment utile organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Son siège est à Rome. La Suisse en est membre. Son travail est intense. Il est indéniable que la « Bataille contre la Faim » est encore plus importante que celles d'Asie ou du Moyen-Orient. Il faut manger pour vivre et la vie des peuples devrait être, pour l'O. N. U. et ses institutions annexes, la préoccupation majeure. Quand

la famine s'abat sur des millions d'individus, femmes, enfants, vieillards et adultes impuissants, dans la force de l'âge, c'est pire encore que la guerre.

Avec moins de bruit que les politiciens, les experts de l'organisation qui, selon sa dénomination anglaise, est connue sous le sigle F. A. O., déclarent, depuis quelques mois, que l'on peut espérer que cette crise mondiale qui était la plus grave, peut être conjurée. Jusqu'à l'année dernière on savait que, chaque soir, les deux tiers de l'humanité allaient se coucher en ayant faim. Cette constatation était d'autant plus troublante que la population du globe augmente de 2 et demi à 3 pour cent chaque année.

Au lendemain du dernier conflit mondial, les Etats-Unis, pays dans lequel sidérables, avaient créé les plus considérables, avaient créé un institut scientifique de recherches dans ce domaine. Il tient tous les deux ans, en plein accord avec la F. A. O., un congrès international, dont le slogan : « Guerre à la faim » devrait retenir l'attention de tous les hommes de bonne volonté. En outre, sous l'égide de la F. A. O. et avec le concours des gouvernements intéressés, ont été fondés, aux Philippines, un institut international du riz et à Mexico, un centre international d'amélioration agricole. partout des savants travaillent pour coordonner les recherches, mettre au point et en action des plans dûment adaptés aux régions qui peuvent produire le maximum. Car les profanes bien nourris que nous sommes, oublions qu'il suffit de mauvaises conditions du sol, d'exposition intense aux vents ou au soleil, et surtout des variations de climat et de température, des caprices — c'est le seul terme qu'on peut employer — des saisons et des pluies, de la sécheresse ou des inondations, pour que les projets les plus minutieusement étudiés, tombent à l'eau; c'est le cas de le dire! On a plaisir à enregistrer que l'année 1967 est une année record, dans tous les pays en voie de développement aussi bien d'Asie que d'Afrique. Même aux Indes, où 1965 et 1966 furent catastrophiques, les résultats obtenus en 1967 rejoignent ceux en progression de 1964. L'augmentation varie partout de 7 à 8 pour cent, et ce n'est qu'un début.

A QUOI TIENNENT CES MIRACLES

Ce qu'on ne sait pas, c'est que ces instituts, chacun dans sa spécialité, sont parvenus à produire puis à sélectionner des variétés de semences plus résistantes, adaptées au sol, à sa composition et aux conditions climatiques qui permettent des récoltes en augmentation de 60 à 100 pour cent. Une fois de plus, la science agronomique a triomphé de toutes les difficultés en créant des variétés adéquates. Les résultats prouvés obtenus sont tels que les gouvernements afro-asiatiques ont fait une large place à ces dépenses d'un ordre inhabituel, dans l'espoir de mettre leurs peuples à l'abri de la disette et de la famine. Ainsi, sur le continent asiatique qu'occupe le 56 pour cent de la population du globe, les Etats-Unis n'aident plus que les Etats qui « s'aident eux-mêmes », et Washington constate que les requêtes justifiées vont en nombre croissant. Ainsi l'Inde a augmenté son budget agricole de 42 pour cent, de 1966 à 1967.

L'Inde, le Pakistan, les Philippines, l'Afghanistan, la Turquie ont accru, cette année par rapport à la précédente, leurs plantations de 16 millions d'arpents, et prévoient 35 millions pour 1969! De plus, leurs experts ont adopté une nouvelle semence dont on attend un rendement optimum. Le directeur du Service international d'agriculture de l'institut de Washington déclare qu'il s'agit là d'un événement aussi révolutionnaire et gros de conséquences que l'application de la machine à vapeur au monde industriel du XIXème siècle. Il estime qu'en application des décisions du « Kennedy Round », les nations développées doivent être en mesure de fournir aux autres 4 milliards et demi de tonnes de semences, total sur lequel l'Amérique est prête à assurer presque 2 milliards.

Ces chiffres qui ne sont plus une utopie, permettraient de neutraliser les besoins des populations du monde, compte tenu de son augmentation annuelle. Ainsi, le spectre hideux de la famine et de la disette disparaîtrait du globe. C'est une œuvre de longue haleine, mais on sait maintenant qu'elle est réalisable. Me Marcel-W. SUES.

Fonction privée et fonction publique

Mes lecteurs ne m'en voudront pas trop, je l'espère, de m'aventurer aujourd'hui sur un terrain particulièrement brûlant. Je le fais dans l'idée que les problèmes les plus irritants et les plus difficiles doivent être abordés aussi objectivement qu'il est possible et mon seul vœu est que les quelques remarques qui vont suivre ne suscitent pas des réactions violentes. Leur but n'est, en effet, nullement de polémiquer.

Mais venons-en au fait. Le projet du Conseil fédéral sur l'augmentation des salaires du personnel fédéral a soulevé pas mal de remous. Je me garderai bien de me laisser entraîner par eux. Je pense pourtant qu'il n'est pas inutile de chercher à définir les situations respectives de la fonction publique et de la fonction privée. Le message du Conseil fédéral énonce, en effet, à l'appui de son projet, des arguments qui pourraient faire croire que la situation des salariés de l'industrie privée est en

général meilleure que celle des salariés de la Confédération. A vrai dire, la comparaison entre les deux catégories est d'une grande difficulté, car les genres d'emplois ne se recouvrent pas exactement, sauf en un nombre restreint de cas.

Il est pourtant possible, sans se lancer dans une comparaison qui se voudrait parfaite, de mettre en parallèle les grandes lignes de l'évolution des salaires dans les deux catégories. On arrive alors, si l'on prend l'année 1950 comme base, à la conclusion que les salaires moyens du personnel fédéral ont augmenté de 108 % entre cette année de base et 1966, cependant que les gains croissants de 99 % dans l'économie privée. Il importe toutefois de signaler qu'une certaine égalisation est intervenue au cours de ces dernières années.

Voici pour le proche passé. Il est évident que si l'on doit tenir compte des avantages que le projet ac-

tuellement en discussion offre au personnel fédéral, ce dernier prendra de nouveau quelques longueurs d'avance sur les salariés de l'économie privée. Et cette avance justifiera de la part de ces derniers et des autres secteurs de l'administration publique, une vague de revendications qui aboutiront à une nouvelle hausse du coût de la vie, laquelle empiètera sur les avantages que la Confédération vient d'accorder aux siens.

A ce point de mon raisonnement, un lecteur qui aura pris connaissance du message du Conseil fédéral m'objectera que ce dernier estime qu'il y a eu un fléchissement de 5 à 6 % des revenus réels du personnel fédéral pour la période allant de 1964 à 1967. Ce à quoi je répondrai qu'il est surprenant que les auteurs du message aient pris comme référence 1964. Sur le plan fédéral, en effet, les revenus n'augmentent pas chaque année un peu, de manière assez régulière,

comme c'est souvent le cas dans l'économie privée, mais restent stationnaires durant quelques exercices pour faire ensuite un gros bond en avant. Or, 1964 était précisément une année de bond et cela explique que, pour les années suivantes, on ait pu constater un fléchissement passager du revenu réel, fléchissement qui semble d'ailleurs avoir été comblé en 1967 déjà. Ainsi, ici aussi, le système des hausses de salaires par bonds multiannuels rend la comparaison très malaisée. Il apparaît cependant qu'on ne peut guère prétendre à une situation inférieure de la fonction publique, par rapport à la fonction privée. Les deux doivent se tenir d'assez près. Et la fonction publique gagnerait certainement points, si l'on faisait intervenir la sécurité de l'emploi et les prestations de la sécurité sociale qui lui sont certainement plus favorables qu'aux salariés de l'économie privée.

Max d'Arcis.

DANS NOS CANTONS

Le problème de l'intégration européenne au Conseil des Etats

BERNE — Le Conseil des Etats, qui a approuvé mercredi le rapport semestriel du Conseil fédéral sur sa politique commerciale, a fait cette occasion pour évoquer notamment le problème de l'intégration européenne. M. Bolla (rad. Tessin), président de la commission du commerce extérieur, a appuyé les efforts du gouvernement qui visent à favoriser tout ce qui peut rapprocher la CEE et l'AELE.

En réponse à diverses questions soulevées au cours du débat, le conseiller fédéral Schaffner fait une nouvelle mise au point au sujet du rapport de l'OCDE qui, paradoxalement, nous conseille de stimuler notre croissance économique. C'est une question d'interprétation. Pour sa part, le Conseil fédéral entend poursuivre la ligne suivie, qui consiste en particulier à stabiliser la main-d'œuvre étrangère. En ce qui concerne les importations de bois (problème soulevé par le député bernois Buri), M. Schaffner assure que les accords bilatéraux sont plus efficaces que des mesures de contingentement. Au sujet de l'intégration, le chef du Département de l'économie publique confirme notre attitude toute pragmatique et il se dit certain que la Suisse sera consultée lorsque de nouvelles formules seront élaborées. Parlant enfin du Kennedy Round, il déclare que les Etats-Unis devront assurément respecter les accords conclus s'ils ne veulent pas voir les pays européens se liguer contre eux.

POUR UN NOUVEAU « PLAN WAHLEN »

Répondant ensuite à une interpellation de M. Clavadetscher (rad., LU), qui demandait si notre défense nationale économique est suffisante, M. Schaffner assure que nous avons de très importantes réserves. En outre, les deux tiers des ménages environ ont constitué des provisions comme on le conseille. Les précautions sont donc suffisantes, mais malheureusement des mouvements de panique risquent encore de perturber l'approvisionnement du pays. La discussion est ouverte à la demande de M. Heimann (ind., ZH), qui met en garde contre des précautions excessives, pouvant coûter fort cher à la collectivité. Doit-on payer pendant 30 ans des prix plus élevés pour pouvoir résister peut-être un mois de plus en cas de conflit? En réponse à une question de M. Barrelet (rad., NE), M. Schaffner fait savoir qu'un nouveau « Plan Wahlen » a été préparé, sur une base scientifique.

Un hôtel en feu à Saint-Moritz :

UN MORT

ST-MORITZ. — Un incendie a détruit, mercredi à l'aube, l'hôtel-restaurant Hahnensee, sur St-Moritz, 2156 m d'altitude. Le sinistre a été si soudain et s'est étendu si rapidement que M. Paul Spiess, de Nauders (Tyrol) âgé de 23 ans, n'a pu se sauver et a été asphyxié.

Le feu couvrait toujours mercredi matin. On ne connaît pas encore les causes du sinistre, ni le montant des dégâts.

Après l'effondrement de la tribune des jeux de Tell

On la reconstruira plus belle qu'avant

INTERLAKEN — L'effondrement de la tribune des Jeux de Tell, contenant quelque 2000 places, survenu le 11 février, a placé l'organisation de cette manifestation traditionnelle, devant une très grave situation. Cette tribune est absolument nécessaire pour permettre les 18 représentations qui doi-

vent avoir lieu cette année. Elle l'est encore plus si l'on pense que la Fête suisse des bergers et des Jeux alpestres se tiendra cette année à cet endroit, à Interlaken. Les experts avaient estimé que la reconstruction de cette tribune exigerait une dépense de 850 mille francs. Le comité a alors décidé de reconstruire celle-ci si d'ici au début de mars le 80 pour cent de la somme nécessaire pouvait être recueillie.

L'assemblée qui s'est tenue mardi a constaté avec une satisfaction évidente que 700 000 francs avaient déjà été provisoirement assurés par la compagnie d'assurance et que d'autres subsides à fonds perdus avaient été promis, de sorte que l'affaire est pour ainsi dire réglée.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund

\$ 10.00

LA SUISSE A OSAKA

Sur recommandation de M. Clerc (lib., NE), le Conseil approuve ensuite la participation de la Suisse à l'Exposition universelle d'Osaka (Japon), en 1970. Le crédit est provisoirement estimé à 17 millions de francs.

Un crédit de 9,6 millions demandé pour les Stations fédérales d'essais agricoles (notamment en vue du transfert à Changins, près de Nyon, de la station de Lausanne) suscite une assez longue discussion. M. Heimann (ind., ZH) combat en effet la création d'un nouveau Centre de recherche agricole à Taenikon (Thurgovie). A son avis, les établissements actuels suffisent aux besoins. M. Schaffner, conseiller fédéral, assure au contraire, que le centre de Taenikon est un excellent projet, qui permettra d'appliquer à notre agri-

culture de nouvelles méthodes de gestion économique facilitant ainsi son adaptation au marché européen. Au vote, M. Heimann est battu par 28 voix contre 2 et l'ensemble du projet est approuvé par 32 voix sans opposition.

LE POSTULAT LAMPERT ACCEPTE

En fin de séance, le conseiller fédéral Tschudi, chef du Département de l'intérieur, accepte un postulat de M. Lampert (ccs., VS) qui propose la création d'une section de météorologie agricole à l'Ecole polytechnique fédérale. Les gels printaniers, avait relevé le député valaisan, causent des dégâts aux cultures et forcent les instances cantonales à entreprendre de façon méthodique la lutte contre ces intempéries. Or cette lutte ne peut être conduite efficacement sans une surveillance du climat dans l'ensemble du pays.

Gros incendie à Schwarzenbourg :

2 maisons détruites

SCHWARZENBOURG — Un incendie a détruit deux maisons du village de Schwarzenbourg, dans la nuit de mardi à mercredi. Le sinistre, qui a pris vers minuit, a trouvé un aliment favorable dans le bois dont étaient construites les habitations, et s'est étendu rapidement. Les pompiers n'ont pu que se borner à protéger les maisons voisines.

Un des immeubles détruits était connu loin à la ronde et donnait une touche originale au centre du village. Il s'agit de la maison dite de « la poste », ornée d'une fresque.

L'incendie qui a détruit ces deux immeubles de Schwarzenbourg est dû, comme on le pensa tout de suite, à une cheminée défectueuse. Il s'agit d'un tuyau de poêle, établi il y a plusieurs dizaines d'années et qui éliminait la fumée en passant sous le toit. Les poutres se sont carbonisées avec le temps, sans que l'on s'en aperçoive. Une fois déclenché, le feu trouva un aliment favorable et s'étendit rapidement.

Les mesures administratives concernant la circulation routière en 1967

16 822 PERMIS DE CONDUIRE RETIRES

BERNE — Le Département fédéral de justice et police communique qu'en 1967, dans toute la Suisse, 16 822 permis de conduire ont été retirés, soit 4 pour cent de plus que l'année précédente (a.p.).

Les motifs de retrait ont été :
— l'ébriété dans 6.644 cas
— les fautes de conduite dans 8.624 cas
— autres motifs dans 1.554 cas (notamment maladies, toxicomanies, défauts de caractères).

La durée du retrait a été de :
— 1 à 3 mois dans 10.056 cas
— 3 à 6 mois dans 2.984 cas
— 6 mois jusqu'à titre définitif dans 1.322 cas
— durée indéterminée dans 1.560 cas

L'âge des intéressés a été le suivant :
— jusqu'à 20 ans dans 1.480 cas
— 21 - 30 ans dans 7.410 cas
— 31 - 60 ans dans 7.051 cas
— plus de 60 ans dans 871 cas

Outre les retraits de permis de conduire, ont été prises les mesures suivantes :

— refus de faire usage d'un permis étranger	910
— refus de délivrer un permis de conduire suisse	2.448
— retraits d'un permis d'élève-conducteur	2.097
— interdiction de conduire un cyclo-moteur	2.408
— interdiction de conduire un véhicule à moteur agricole	68
— interdiction de conduire un cycle	255

Le chiffre total des refus ou retraits relatifs aux permis de conduire et des interdictions s'élève à 25.054.

Les refus du permis de conduire et les retraits du permis d'élève-conducteur ont eu pour motifs : la circulation sans permis ou sans être accompagné (42 %), les défauts de caractère, y compris le vol d'usage (20 %), les fautes de circulation, l'ébriété et autres incapacités semblables (13 %), les échecs répétés à l'examen (16 %), les maladies ou infirmités (4,5 %), autres motifs (4,5 %).

En ce qui concerne les interdictions touchant des conducteurs de cyclo-moteurs, l'alcool occupe la première place (ébriété 70,5 %, alcoolisme 1 %). Suivent les fautes de conduite (9 %), vol d'usage (4,5 %) et les autres motifs (15 %).

On peut louer des œuvres d'art

ZURICH — On a verni mardi soir, au « Strauhof », à Zurich, une exposition qui marque une nouvelle étape de la vie artistique de la métropole de la Limmat. En effet, cette exposition présente non seulement les diverses tendances artistiques qui ont cours actuellement à Zurich, mais permet aux amateurs de louer les œuvres exposées. Les conditions sont intéressantes : 5 % du prix d'achat pour une location de trois mois, 7 1/2 % pour 6 mois. Des conditions spéciales sont faites en cas d'achat. L'exposition sera ouverte jusqu'au 23 mars.

C'est M. Dionys Gurny, secrétaire du maire de Zurich, M. Widmer, qui a eu l'idée de créer ce service de prêt culturel.

24 heures de la vie du monde

★ « OCEAN PRINCE » : TOUT LE PERSONNEL SERAIT SAUVE — Selon les signaux captés à la station d'écoute côtière de Scheveningue, près de La Haye, tous les membres du personnel de la plateforme pétrolière « Océan Prince » ont pu être sauvés par des hélicoptères de la marine britannique. La plateforme pétrolière est en train de s'effondrer en Mer du Nord à 150 milles à l'est du port britannique de Scarborough.

★ UN SUISSE PRESIDE L'UNION INTERNATIONALE DES INGENIEURS — Du 4 au 7 mars, s'est réunie à Paris, sous l'égide de l'UNESCO un congrès international d'ingénieurs qui a abouti à la création d'une « Union mondiale des associations d'ingénieurs ». Le président de cette nouvelle union a été élu en la personne de M. Eric Choisy, ingénieur à Genève.

★ M. POMPIDOU EN IRAN ET EN AFGHANISTAN AU MOIS DE MAI — M. Georges Pompidou, premier ministre français, se rendra en visite officielle en Iran, du 2 au 7 mai prochain, et en Afghanistan, du 7 au 11 mai, indique-t-on officiellement à Paris. M. Pompidou est invité par les gouvernements de ces deux pays.

★ LE BARRAGE DE TARBELA SERA CONSTRUIT PAR UN CONSORTIUM FRANCO-ITALIEN — La construction du plus grand barrage du monde, à Tarbela, au Pakistan occidental, a été confiée à un consortium franco-italien, annonce-t-on officiellement à l'issue d'une réunion de la banque mondiale tenue ces deux jours à Paris. Le coût total du barrage sera de 827 millions de dollars, le contrat pour le consortium se montant à 622,8 millions de dollars.

★ BILAN DE LA GUERRILLA AU MOZAMBIQUE — « 5.000 soldats portugais tués. 500 véhicules militaires et 36 avions détruits », tel est le bilan dressé, après 3 ans de guérilla, par M. Uria Simango, vice-président du FREKIMO (Front de libération du Mozambique).

★ PLUS DE 5.000 MOUTONS ETOUFFES — Selon une communication des services de navigation, au moins 5.200 moutons sont morts étouffés sur un bateau cyprote. Le bâtiment s'est échoué lundi, sur les rives d'une rivière uruguayenne, à 185 km de Montevideo, où il est resté bloqué sur un banc de sable. Par le choc, les bouches d'air se trouvèrent obstruées. Dans les cales, 12.000 moutons argentins et uruguayens étaient transportés. Cette cargaison avait pour destination Tripoli, en Lybie.

★ COLLISION ENTRE UN AUTOBUS ET UN TRAIN : 26 MORTS — 26 personnes ont été tuées et 35 blessées dans une collision entre un autobus et un train de voyageurs, près de Tebing-Tinggi, dans le nord de Sumatra.

★ OUVERTURE DE LA 9e SESSION DU CONSEIL POLITIQUE CONSULTATIF DU PACTE DE VARSOVIE — La 9e session du conseil politique consultatif du pacte de Varsovie s'est ouverte à Sofia peu après 16 h. (heure locale). Sept pays sont actuellement membres du pacte.

★ BELGIQUE : BAISSSE DU TAUX D'ESCOMPTE — Nouvelle baisse du taux d'escompte en Belgique. La banque nationale a abaissé, à partir de jeudi, ce taux de 1/4 pour cent. Il est ramené de 4 pour cent à 3,75 pour cent.



Nuageux, quelques éclaircies

★ SITUATION GENERALE

Tandis qu'une zone de haute pression reste centrée au large de l'Irlande, un couloir dépressionnaire s'est creusé de la Baltique aux Alpes. En altitude, un courant du nord s'est établi entre ces deux systèmes.

★ PREVISIONS JUSQU'A JEUDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS ET GRISONS

Le ciel restera couvert ou très nuageux et des précipitations intermittentes se produiront encore, sous forme de neige jusqu'en plaine. Cet après-midi quelques éclaircies pourront se développer dans le Valais central, en Engadine. La température, comprise entre plus 1 et moins 2 cette nuit, n'atteindra que 1 à 4 degrés cet après-midi. En altitude, les vents seront modérés à forts du nord au nord-est. Tendance à la bise sur le Plateau.

SUD DES ALPES

Le temps sera partiellement ensoleillé avec des passages nuageux, plus importants au voisinage des Alpes. La température sera comprise, tôt le matin entre 3 et - 2 degrés, l'après-midi entre 8 et 12 degrés. Vents du secteur nord, modérés à forts en montagne.

★ EVOLUTION PROBABLE POUR VENDREDI ET SAMEDI

Au nord des Alpes : généralement très nuageux, vendredi quelques éclaircies principalement dans l'ouest. Samedi, en partie ensoleillé et nébulosité très changeante. Valais et Engadine : d'abord nébulosité variable, puis ensoleillé.

Au sud des Alpes : ensoleillé, augmentation de la nébulosité.

Le président Bourguiba officiellement reçu à Genève

GENEVE. — Le président de l'Etat tunisien, M. Habib Bourguiba, a été reçu officiellement mercredi matin à l'hôtel de ville de Genève. Il a été accueilli par MM. Gilbert Duboule, vice-président du conseil d'Etat, et André Ruffieux, conseiller d'Etat, en présence du président du Grand Conseil M. Megevand, du procureur général M. Eger et du maire de Genève M. Bueso. Les représentants des autorités étaient assistés du chancelier d'Etat M. J.-P. Galland.

Le président Bourguiba a été reçu à la porte de l'hôtel de ville par le chef du protocole et de l'information à l'Etat de Genève, M. P. Gottret.

Le président de l'Etat tunisien a signé le livre d'or après avoir reçu les compliments du vice-président du conseil d'Etat. Puis il a visité les salles de l'hôtel de ville.

Grand Conseil thurgovien : 736 candidats pour 129 sièges à pourvoir

FRAUENFELD. — Le nouveau Grand Conseil de Thurgovie sera élu le 24 mars. Il y a 736 candidats pour 129 sièges à pourvoir. 26 députés ont annoncé leur désistement, parmi lesquels le conseiller national Otto Hess, de Ahuslen-Roggwil, et le président de la ville de Frauenfeld, le conseiller national Albert Bauer. Pour la première fois, la législation sera de quatre ans, au lieu de trois comme jusqu'à présent.

A Lausanne :

Rendez-vous au

Café-restaurant de l'Hôtel de Lausanne

Tél. (021) 23 78 41 - 42.

René Dufey-Rausis.

F 98607 L

BIENTOT UN FILM

De Robert Hossein: «Une corde, un colt», pour venger Michèle Mercier

A BORDANT l'étude des formes polyphoniques du Moyen Age, nous manier «une corde, et un colt»: il a toujours (au cinéma et au théâtre) manifesté «le goût de la violence»... Ainsi avait-il intitulé, d'ailleurs, en 1960, l'un de ses premiers et de ses meilleurs films. Et déjà (presque) un «western»... puisqu'il se situait en Amérique. Mais du Sud.

Avec «Une corde... un colt», ce jeune auteur-acteur souriant mais rude et tourmenté (quoique de plus en plus maître de son art et de sa technique) signe sa douzième réalisation... en 13 ans. Alors qu'il vient d'atteindre sa quarantième année.

De plus en plus maître?... Oui. Ses deux œuvres précédentes l'ont prouvé: il a su dominer son exubérance et

avait plus de 25 ans: «Les salauds vont en enfer» (d'après Dard) et «Pardonnez nos offenses».

Oui, Robert Hossein fut l'un des premiers cinéastes de ce qu'on appela «la nouvelle vague». Mais on lui a souvent reproché, comme à son ami Roger Vadim (autre slave d'origine) de nous donner, de préférence, de morbides aventures de gangsters, et de trop vouloir, en dépit de son «allure intellectuel-

l», séduire, par tous les moyens, le plus vaste public. On ne peut nier, à ce propos, son insistance. On ne peut davantage, contester sa virtuosité.

ATTIRE PAR LA VIOLENCE

Bref, le désert d'Almeria est petit, mais c'est «son» désert... jusqu'au printemps. Robert Hossein compte régner, avec «Une corde, un colt», sur un kilomètre carré de rocailles et de sables

par Henri MARC

brûlés, lesquels n'avaient été chevauchés, jusqu'à présent, que par les cow-boys (italiens): «Pour une poignée de dollars».

Hossein obsédé, par l'épopée américaine, y songeait depuis cinq ans, à son western. Et il a retrouvé (du moins le prétend-il) en Andalousie, les terres désolées du Far-West! Il ne lui restait qu'à obtenir, pour deux mois, la construction d'un ranch, et d'une petite ville, et à mobiliser les services de tous les bons cavaliers rencontrés, à 50 km à la ronde: 150 chevaux ont été loués par la production, en même temps qu'un énorme troupeau de bœufs et de vaches. Car, comme la tradition l'exige, on chevauche à bride abattue, dans ce western tragique, opposant un justicier romantique, solitaire, à une famille de rancheros rapaces.

«Une corde, un colt», c'est une histoire de vengeance et d'amour, dure, violente, sanglante. Hossein incarne un homme étrange, dont on ne connaît rien, sinon l'éternel costume de velours bien coupé, mais râpé, le regard parfois menaçant et un sourire mystérieux, inquiet. Quant à Michèle Mercier, elle tient le rôle de Maria, jeune femme grave, pathétique, stimulée par le désir de se venger. Pour elle, Hossein se dévouera et deviendra un tueur implacable.

«Je ne possède pas un tempérament de juge, avoue-t-il. Je me contente, pour ma part, d'expliquer et de montrer en demeurant objectif. Mon personnage, Manuel, ressemble, à un type d'homme que l'on retrouve dans tous mes films, sous divers aspects: un être marqué, attiré par la violence, en rupture de société, un aventurier, pur, à sa manière, qui lutte en homme libre, n'obéissant qu'à une morale, celle qu'il s'est imposée».

SALUT LES POTINS

EN TOP-SECRET

● ISABELLE AUBRET interprétera, pour l'ORTF, au grand prix eurovision 1968: «La source», une charmante chanson de Daniel Faure et Guy Bonnet, inspirée par le film d'Ingmar Bergman.

● JACQUES PERRIN et MICHEL PICCOLI tiendront les principaux rôles d'un film tiré de l'autobiographie d'Alphonse Boudard: «Les matadors» l'aventure de jeunes résistants devenus truands pour n'avoir pu ou su se réadapter, ensuite à la légalité de la vie civile. Tel fut également, d'ailleurs, le destin de José Giovanni... aujourd'hui romancier-cinéaste, comme Boudard. Tous deux, finalement, ne s'en sont pas trop mal tirés... pour le plaisir des lecteurs et des spectateurs!

● JOHNNY HALLIDAY va traverser, en chantant, ces jours-ci, du sud au nord, toute le continent américain.

● ROBERT HIRSCH doit tourner, pour la troisième fois (après «Pas question le samedi» et les «Craks») sous la direction d'Alex Joffé: «Vladimir le vengeur». Il incarnera, en dépit de ce titre agressif... un doux pianiste, tyrannisé par sa maman!

● DELPHINE SEYRIG, J.-P. LEAU et MICHEL LONSDALE seront les interprètes principaux du prochain film de François Truffaut: «Baisers volés»

ILS VOUS PARLENT

Cette semaine :

Michèle Mercier



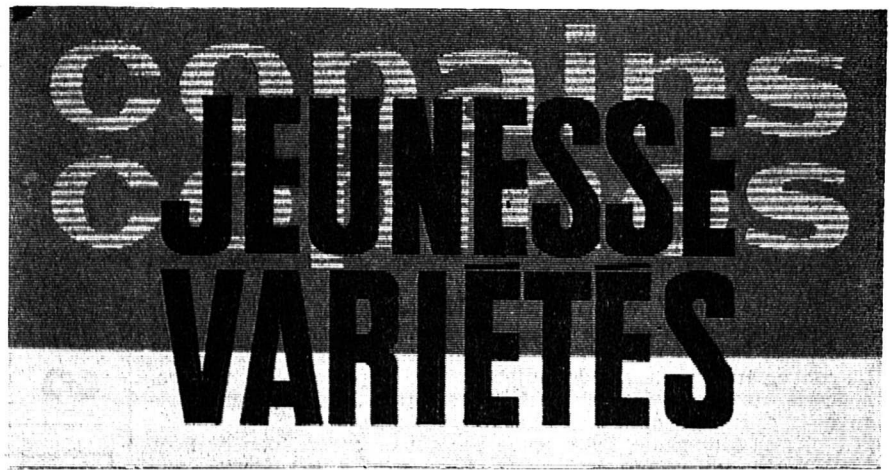
A seize ans, je rêvais de devenir une grande ballerine. Ancien petit rat de l'Opéra de Nice, je suis entrée dans «Les ballets de la Tour Eiffel», où j'ai créé «La nuit est une sorcière», sur une musique de Sydney Bécet et «Gosse de Paris» (le premier ballet composé par Aznavour).

Ensuite, il y a eu l'Italie, pendant quatre ans et, enfin, mon retour sur les écrans français, avec «La marquise des Anges».

Il n'y a pas eu de miracle. Ce que je désirais je ne l'ai obtenu qu'à force de patience et de travail. D'ailleurs, pour l'avoir trop attendu, j'ai éprouvé moins de joie. J'ai la nostalgie du conte de fées, où tout arrive d'un coup de baguette magique.

J'ai dû lutter contre ma paresse, mon indolence méridionale. Pour y arriver, j'ai toujours dû me fixer des buts difficiles à atteindre.

J'aurais honte de renier les films qui ont fait mon succès. Après la sortie d'«Angélique et le sultan», je ne sais pas si je tournerai encore un sixième épisode, mais j'ai de la reconnaissance, pour cette marquise qui m'a lancée et qui m'a permis de faire une carrière en France. Je la connais trop pour que ce personnage puisse m'apporter quelque chose de plus, mais je m'y suis attachée. De toute façon, je sais que le public ne l'oubliera pas. Simplement, je veux pouvoir prendre mes distances, ne pas m'enliser. Je voudrais prouver que je peux être aussi, disons... une actrice comique! Comme j'espère prouver que je suis capable de tenir ma place dans un western. J'ai été ravie, lorsque Robert Hossein m'a demandé de tourner «Une corde, un colt», avec lui. C'était d'autant plus sympathique et amusant qu'à force de le rencontrer en «Joffrey de Peyrac», sur les plateaux de la «Marquise des Anges», j'en avais presque oublié qu'il était Robert Hossein.



EN PEU DE MOTS

par Pierre ACHEME

La promotion idéale, pour un champion du disque et du music-hall, apparemment, c'est le cinéma.

Charles Aznavour, par exemple, a sans doute conquis sa popularité internationale en «Taxi pour Tobrouk» bien plus que par ses meilleures chansons.

Jacques Brel, pour sa part, ne cherche peut-être pas ce genre de gloire. Mais lui, qui a renoncé, pour l'instant au music-hall, ne semble nullement dédaigner le septième art. Son premier film: «Les risques du métier», grâce à André Cayatte, fut, d'ailleurs excellent. Et n'en doutons pas: il continuera de bien choisir ses scénarios. Selon André Cayatte, il pourrait même bien en écrire!...

En attendant, il s'apprête à incarner l'un des rudes anarchistes de «La bande à Bonnot» (du début du siècle) dans un film de Philippe Foubastie, le jeune cinéaste «d'un choix d'assassin, puis «Mon oncle Benjamin» d'après le roman de Claude Tillier, sous la direction d'Edouard Molinaro. On sait qu'il doit aussi jouer «Don Quichotte» (son héros préféré) sur une scène parisienne, vers la fin de l'année.

GAINSBORG...

Serge Gainsbourg travaille beaucoup, aussi, pour le cinéma, tout en envisageant, un autre genre de promotion... «plus distinguée encore»!

Oui, le cinéma, c'est, depuis plusieurs années, le second métier de l'éminent compositeur de «Docteur Jekyll», et de «Badaboum». Jusqu'à présent, pourtant, les cinéastes, fascinés par son allure inquiétante et ironique, lui confiaient des rôles de «méchants», de

fourbes, de traître... ou d'anarchiste. Mais Pierre Grimblat, plus audacieux, peut-être, veut le transformer en... séducteur, pour une réalisation intitulée: «L'amour et l'amour». Pourquoi pas?...

Mais la vraie promotion du beau Serge, la voici: Jean-Louis Barrault lui donne carte blanche pour monter une comédie musicale, d'ici un an, à l'Odéon-Théâtre-de-France!... Cette comédie, bien sûr, Gainsbourg devra d'abord l'écrire... paroles et musique.

Barrault, de Claudel à Gainsbourg, qui l'eut dit?... Qui l'eut cru? Félicitations quand même, bien sincèrement pour son éclectisme, le patron de l'Odéon.

... ET LES REVOLUTIONNAIRES EN BOLIVIE

La Bolivie fascine, décidément, les cinéastes autant que... les journalistes et que tous les «intellectuels» de gauche.

Francesco Rosi, le bouillant réalisateur italien de «Main basse sur la ville» et de «Salvatore Giuliano» (et qui s'efforce toujours de «témoigner», envers et contre tout, non sans audace) veut porter à l'écran la vie de «Che» Guevara et de Régis Debray.

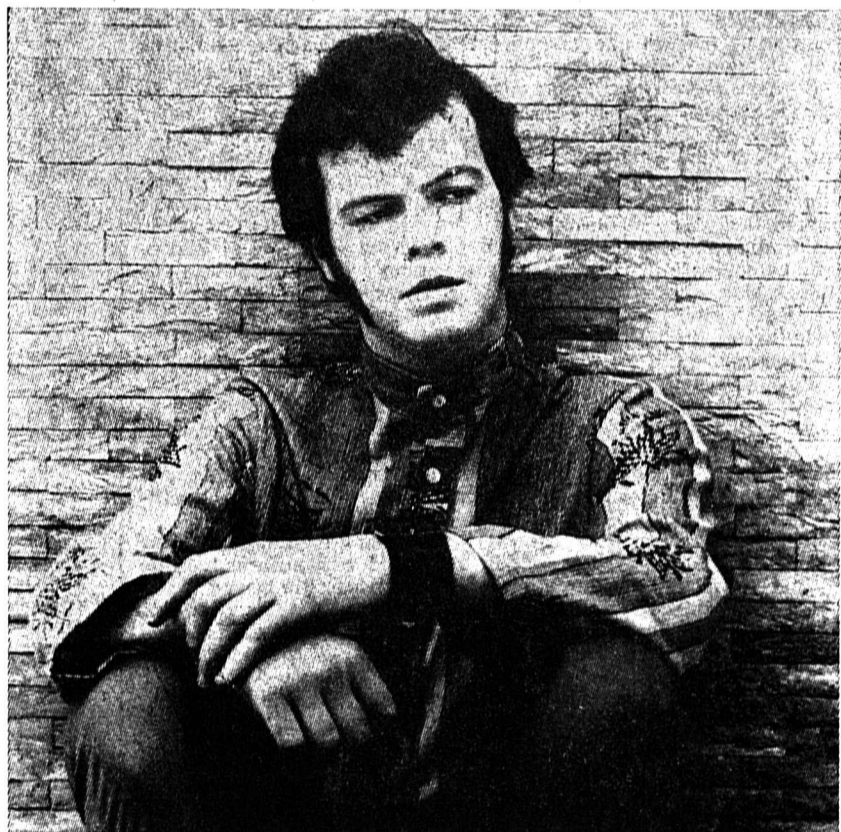
Or, en même temps, Antoine d'Ormesson et Michel del Castillo (le jeune romancier d'origine espagnole, devenu acteur, pour filmer «Le mur», de J.-P. Sartre) travaillent, sur un scénario fort semblable: «Celui qui n'y croyait pas».

Sans doute Michel del Castillo a-t-il été séduit par sa nouvelle vocation de comédien: il veut, cette fois, tenir le rôle d'un jeune intellectuel (révolutionnaire) transformé en guérillero.

IL DEMARRE

DAVID Mc WILLIAMS

Devenu No 1 en France et en Angleterre avec une seule chanson



En quelques jours et avec une unique chanson «Days of pearly spencer», un jeune Irlandais inconnu, David Mc Williams, a conquis l'Angleterre et la France.

Personnage anticonformiste au possible, David n'a qu'une règle de conduite: «J'écoute avec mes yeux et je chante ce que je vois. Mes chansons sont des souvenirs...» dit-il.

Brun Irlandais aux yeux bleus, né à Ballymena, le 4 juillet 1945, David ne fut pas un adolescent facile à vivre. On le chassa notamment de l'école technique de Ballymena parce qu'il avait la déplorable habitude de se saouler entre deux cours! Plus tard, devenu élève-ingénieur, on l'expulsa à nouveau mais, pour une autre raison: il passait ses journées à composer au bord de la mer, au lieu de faire preuve de la studieuse application à laquelle prétendaient avoir droit ses professeurs.

A 18 ans, David Mc Williams se retrouve dans une usine, comme ajusteur. Au bout d'un an, le voilà chômeur. Rebelle, il refuse de bénéficier de l'al-

location-chômage. Dès ce moment, une seule chose l'intéresse: ses chansons. Il les enregistre sur un petit magnétophone.

C'est alors que se produit le miracle habituel des contes de fées modernes: quelqu'un écoute la bande magnétique, et enthousiasmé, présente David à un directeur artistique. Un disque sort et, vaille que vaille, réussit à se classer au Hit Parade britannique.

Ce premier succès n'empêche pas Mc Williams de continuer à ne faire que ce qui l'intéresse. Il joue au football, écoute de la musique et... apprécie grandement la compagnie des jolies filles. Pacifiste et partisan des cheveux longs, il dit n'attacher que peu d'importance aux «nourritures terrestres».

Son souhait le plus cher: qu'on écrive sur sa tombe: «Il a vécu» et non: «Il est mort».

En attendant (sans impatience!), on peut toujours dire de lui qu'il «a un succès fou» car, depuis Days of pearly spencer est sorti et a connu la carrière que l'on sait.



son amour de la virtuosité, en réalisant «Le vampire de Dusseldorf», et «J'ai tué Raspoutine» avec la méticuleuse rigueur d'un historien et d'un spécialiste des documentaires. Cela, sans nuire, au «suspense», ni à l'émotion. Ses douze films, en outre, Hossein, les a réalisés sans renoncer à jouer dans ceux des autres.

On a pu l'apprécier, depuis son «Vampire», dans «Le tonnerre de Dieu», et «La seconde vérité», avec Michèle Mercier, son actuelle partenaire pour «Une corde, un colt»; puis auprès de «La marquise des anges», toujours Michèle Mercier, dans «La musique» de Marguerite Duras, et «La petite vertu», avec Dany Carrel, Jacques Perrin et Pierre Brasseur.

Auparavant, il nous avait donné «Les yeux cernés», une intrigue policière, sensuelle, avec Michèle Morgan et Marie-France Pisier; le «Goût de la violence», œuvre cruelle, poétique aussi, d'une incontestable beauté formelle; et «La mort d'un tueur», «Les scélérats», «Toi le venin», sur des textes de son vieux complice Frédéric Dard - San-Antonio; sans oublier ses deux premiers films, il ya douze ans, alors qu'il

Films-prétextes... pour le lancement de modes



Les films ne deviendraient-ils plus que des prétextes au lancement de modes nouvelles? Après les divers «James Bond» (on en attend un autre pour octobre 1969!) et «Bonnie and Clyde», on peut se poser la question. La prochaine opération sera axée autour du film «Les poneyttes», qui doit sortir en mars. Un créateur de vêtements a décidé d'utiliser peaux d'agneaux et peaux de porcs pour vêtir à «l'antique» (?) jeunes gens et jeunes filles. C'est ainsi que Chris Maricco, jeune vedette (avec Hubert, d'Europe No 1) de ce film, a choisi ce kilt et ce blouson frangé (le tout 379 francs) en cuir souple créée par Dag. Serez-vous «penoeyttes»?

à cœur ouvert

par Nathalie Joubert

17

— Tu connais monsieur de Séri, l'oncle Jean de Francine. La jeune fille s'avança et tendit la main sans répondre. Jean de Séri et Mme Gisant-Revers ne purent reprendre leur entretien car Anne qui ne devait rentrer que tard dans la soirée, demanda à sa tante si elle ne la dérangeait pas en dinant à la maison. La conversation roula sur des sujets variés, on parla livres, théâtre, concerts, un peu peinture. L'artiste remarqua que le nom d'Eric revenait souvent dans la bouche de la jeune fille.

« Assez séduisante, cette jeune personne, songea Jean de Séri, intelligente, un regard audacieux, plus celui d'une femme que celui d'une jeune fille !... »

CHAPITRE V

— Ne vous fatiguez pas, madame, j'ai encore une demi-heure devant moi. Ça me connaît les cuivres, y en a sur la péniche. Francine se laissa tomber sur la banquette circulaire et prit une profonde respiration. Son teint mat paraissait gris et un cerne violacé entourait ses beaux yeux.

— Vous êtes gentille, Marinette. Je me demande comment je m'en tirerais si je ne vous avais pas.

Elle fit une pause. Elle semblait avoir du mal à parler. Elle ajouta :

— Vous n'êtes pas morte de fatigue quand le soir vous pouvez enfin vous coucher ?

Sans s'arrêter, Marinette répondit :

— Oh ! Je suis habituée, pensez madame, je suis petite-fille et fille de marinière. J'ai toujours vécu sur la rivière. Nos enfants sont nés à l'escale... C'est notre vie, à nous autres, de ne jamais nous arrêter. Nous sommes infatigables.

Elle se mit à rire :

— Nous ne pourrions pas vivre sur le plancher des vaches. Francine sourit. Elle éprouvait une vive sympathie pour cette femme de marinier.

« Je n'ai pas encore dix-neuf ans et je vis comme une vieille femme, songeait Francine. A mesure que les jours passent je me sens de plus en plus fatiguée. Je devrais être si heureuse ! Quand Eric est là, une sorte de grisierie s'empare de moi, alors j'ai l'impression d'être en bonne santé, oui, en excellente santé. Mais dès qu'il est parti, je ne suis plus bonne à grand-chose. Ce n'est pas normal à mon âge !... Papa dirait que je m'écoute trop... C'est lui qui aurait raison. Depuis que... »

Sa réverie fut interrompue par la voix de Marinette :

— J'ai fini en haut. Je vais mettre à chauffer votre dîner et celui de Monsieur. J'ai le temps avant que Marcel vienne me chercher.

Marinette passait tous ses après-midi sur le bateau de Francine, Eric partait tous les matins. Il travaillait pour une compagnie d'assurances. Son emploi l'ennuyait prodigieusement. Le soir, il revenait entre sept et huit heures et ne prolongeait guère la soirée avec sa femme au-delà de dix heures.

C'était le moment où il rentrait dans sa cabine et travaillait à son invention. Son ami, Grégoire Dauzat, ingénieur aux Chantiers navals à Rouen, venait de plus en plus souvent l'aider dans ses études. Quand, avec Grégoire, il aurait mis au point son appareil électronique, il le déposerait. Grégoire et Eric fonderaient une société. Ils construiraient d'abord une petite usine et puis... Eric voyait grand, très grand... Des capitaux il en trouverait !... L'avenir lui paraissait splendide... Ainsi, le soir, quand il retrouvait Francine, l'idée que sa jeune femme pouvait être souffrante ne lui venait pas à l'esprit. Le bateau était minutieusement propre, le dîner prêt et les bras de la femme aimée grands ouverts pour l'accueillir.

— Eho !... Eho !... Marinette ?

Rex n'aboyait plus quand il entendait et voyait Marcel. Souvent, il venait chercher sa femme avec un ou deux de leurs enfants. A l'appel de son mari, la blonde Marinette aux yeux gris et rieurs remontait en hâte de la cale pour ne pas le faire attendre.

C'était alors le coucher du soleil. Rex profitait de la porte ouverte pour se glisser auprès de Francine. Il se couchait à ses pieds, la regardait, puis, le museau entre les pattes, s'endormait. La barque traversait lentement le fleuve. Francine la regardait s'éloigner. A mesure que l'heure du retour d'Eric approchait, une douce émotion s'emparait de la jeune femme.

Les premiers jours après leur installation à Rouen, elle avait vécu sans forces avec l'impression qu'une crise allait éclater. A présent, elle se levait vers onze heures, déjeunait légèrement, faisait une longue sieste. Enfin, elle économisait son énergie pour le retour de son mari, pour lui sourire... Doucement bercée par le balancement du bateau auquel elle était maintenant habituée, les yeux brillants, c'était l'heure où elle découvrait le tableau qui s'offrait à sa vue. L'intense trafic du quai s'atténuait. Le long de la rive, les coques sombres des péniches se reflétaient dans l'eau grise. Comme des fanions multicolores, le linge des bateliers séchait dans le vent. Des cris d'enfants, portés par la brise, lui arrivaient affaiblis.

« Comme j'aimerais ma vie sur l'eau douce, songeait Francine, si j'étais plus forte !... »

Elle envoyait presque sa Marinette infatigable. Oh ! naturellement, la petite batelière ne connaissait pas le même grand bonheur d'amour que ces quelques semaines de vie conjugale lui apportaient. Il ne pouvait exister entre Marcel et Marinette une joie aussi complète et aussi délicate que celle qu'elle partageait avec Eric !...

« Oui, mais Marinette est en bonne santé ! Elle peut tenir sa maison flottante, faire sa cuisine, avoir des enfants !... Elle continue la vie de sa mère, celle que mènera sa fille quand à son tour elle se sera mariée avec un batelier... Ils ont de beaux enfants joyeux, hâlés, bien bâtis, heureux de vivre... Des enfants !... »

Elle ressentit un pincement au cœur.

« Pourrai-je avoir des enfants ?... »

Un sourire illumina soudain le visage de la jeune femme.

« Mais bien sûr, j'aurai des enfants, de beaux enfants, comme Marinette et, comme Marcel, Eric en sera fier. »

Cette pensée animait le visage de Francine qui sortait comme par miracle de son apathie. D'un bond elle se leva. Rex ouvrit les yeux, réveillé en sursaut. Il grogna un peu et se leva. Francine se dirigea vers l'escalier. Rex voulut la suivre.

— Défendu, Rex, défendu.

Sep heures. Bientôt Eric serait là. Il fallait qu'il la trouve prête. Avec des gestes lents, gracieux, précis, elle passa une robe fleurie. Puis elle s'assit devant sa coiffeuse et se regarda, l'expression grave.

« Oui, se dit-elle sans émotion, pas fardée j'ai un peu l'air d'une malade. Autrefois je devais être ainsi quand j'avais oublié de mettre du rose aux joues et du rouge aux lèvres. Je m'en moquais ! Maintenant, c'est différent... »

Et elle se fit une grimace.

Alors, avec le soin d'une esthéticienne, elle dosa sur son visage souriant le rose pour ses pommettes, le rouge pour ses lèvres et le rimmel pour ses longs cils. Enfin, elle brossa longuement sa chevelure sombre et brillante, la laissant aller au gré de sa fantaisie. Après avoir goûté et quelque peu modifié la cuisine de Marinette, elle monta le plateau chargé de vaisselle. Elle dut s'assoir quelques instants pour reprendre son souffle avant de mettre le couvert, arranger les fleurs.

Dehors la nuit était presque complète. La péniche de Marinette avait allumé ses feux de position qui se reflétaient dans la Seine. A mesure que le temps passait, la hâte de Francine à revoir Eric se faisait plus vive.

« Cher, cher Eric, comment ai-je pu vivre sans toi !... »

Elle se sentait soudain forte, très forte. A la voir ainsi rayonnante de bonheur on n'aurait pu reconnaître la jeune femme auparavant des heures précédentes.

Copyright by Cosmopress

(A suivre)

SUPERMAN



Mars 7

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service — Pharmacie Zen Ruffinen tél 5 10 29
Hôpital d'arrondissement — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique
Clinique Sainte-Claire — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30
La Loggia — Tous les soirs Pierre Bon giorno et son quartette vocal, avec en attraction Mlle Macha

SION
Cinéma Arlequin — Tél (027) 2 32 42 Voir aux annonces
Cinéma Capitois — Tél (027) 2 20 45 Voir aux annonces
Cinéma Lux — Tél (027) 2 15 45 Voir aux annonces
Médecin de service En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital tél (027) 2 43 01
Hôpital régional — Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h
Pharmacie de service — Pharmacie Wulloud tél 2 42 35
Ambulance — Michel Sierro tél 2 59 59 et 2 54 63
Dépannage de service — Michel Sierro tél 2 59 69 ou 2 54 63
Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro tél 2 59 59 ou 2 54 63
Maternité de la Poupinière — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h de 13 h à 16 h de 18 h à 20 h 30
Œuvre Sainte-Elisabeth — (Refuge pour mères célibataires) — Toujours à disposition
Samaritains — Dépôts d'objets sanitaires 8, chemin des Collines 1950 Sion tél (027) 2 42 69 Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf les samedi et dimanche
Cabaret-dancing de la Malze — Orchestre LES MOUSTACHES A PARA tous les soirs de 21 heures Chaque dimanche dès 17 heures THE DANSANT
Cabaret-dancing le Gallion. — Ambiance créée par les 5 Péppers et la danseuse acrobate Jacqueline Gilbert
Patinoire. — Patinage public; 13 h. hockey (juniors); 20 h. 30 patinage public. HC Sion (novices); 18 h. 30 HC Sion (junior); 20 h. 30 patinage public.
Aula du collège. — Exposition peintures et dessins professeur Charles Meckert. Tous les jours jusqu'au dimanche 10 mars 1968.
Théâtre de Sion. — Vendredi 8 mars 1968 à 20 h 30. Le Théâtre de Bourgogne présente « Le légataire universel », de Regnard.
Location. Hallenbarter & Cie, rue des Remparts. Sion Tél. 2 10 63. Réduction avec les bons Migros et JM.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél (026) 2 21 54 Voir aux annonces
Cinéma Corso — Tél (026) 2 26 22 Voir aux annonces
Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey, tél. 2 20 32.
Service de dépannage. — Du 4 au 11 mars 1968 garage des Alpes, tél. (026) 2 22 22 Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE
Cinéma Roxy. — Tél (025) 3 64 17. Voir aux annonces
Pharmacie de service — Pharmacie Galliard, tél 3 62 17
Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire Mme M. Beyrison, rue du Collège. Tél 3 66 85.
Ambulance — Le service est assuré par Bonomet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90
Club Alpin Suisse. — Le 10 mars, Dent de Morcles, 2965 m, 5 h. d'Ovronnaz.

MONTHÉY
Plaza. — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces
Monthéto. — Tél (025) 4 22 80 Voir aux annonces
Pharmacie de service. — Pharmacie Carreaux, tél. 4 21 06.

ACTION DE CAREME. — Sois sans crainte, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. Faites vos biens et donnez-les en aumônes. Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux où ni voleur n'approche, ne mitte, ne détruit. Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. (Luc 6, 20 et 24).

Ce n'est que dans la mesure où nous sommes capables de nous détacher de nos biens que nous sommes capables de suivre le Christ.
Levant alors les yeux sur ses disciples, il dit: « Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous. »
« Mais malheur à vous, les riches ! car vous avez votre consolation. »

THEATRE SION

Le Comité des manifestations artistiques de Sion présente

Vendredi 8 mars 1968
à 20 h. 30

Théâtre de Bourgogne dans le

LEGATAIRE UNIVERSEL

comédie de J.-F. Regnard

Mise en scène de Jacques Fournier, décor et costumes de Michel Raffalli.

Prix des places : 4 fr. à 16 fr.
Réductions : Bon Migros et JM

Location: Hallenbarter & Cie, rue des Remparts - Sion
Tél. (027) 2 10 63.

SAISON ARTISTIQUE 1967/1968

ca, c'est zinal

Val d'Anniviers, 1670 mètres

SOS - TV

Dépannage

24 h. sur 24 h.

par technicien

Maitrise fédérale

Tél. (027) 2 81 77

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir première. 8.00 Informations ainsi qu'à 9.00, 10.00 et 11.00. 9.05 Les souris dansent. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. 12.55 Le feuillet de midi : Le parfum de la Dame en noir. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Informations. 17.05 Actualités universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsol les enfants. 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Les grandes figures oubliées de l'histoire suisse. 21.40 Aux frontières de l'irréel : L'express de 16 h. 15. 22.30 Informations. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.23 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Masques et musiques. 21.15 Sauve qui peut ! 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Les jeux du pazz.

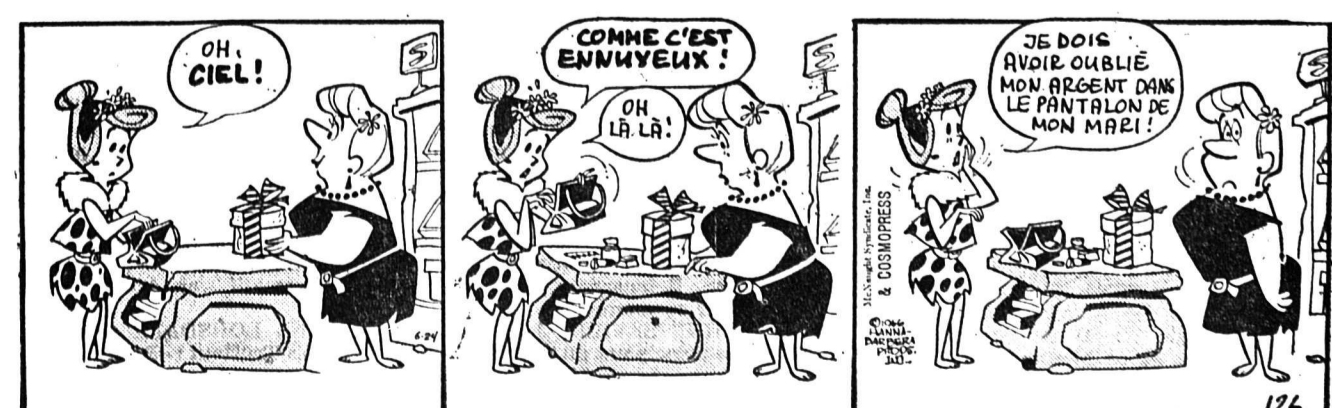
BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15. 7.00. 8.00. 10.00. 11.00. 12.30. 16.00. 23.25 - 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05 Chants par la Chorale scolaire de Disentis. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Chansons populaires. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Quartette H. Jankowski. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Musique populaire de l'Equateur. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Lecture. 16.30 Théâtre dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Informations. 22.00 Emission régionale en langue romanche. 21.00 Pour les amateurs de musique champêtre. 21.30 Magazine culturel. 22.15 Informations. 22.25-23.25 Jazz à la carte.

MONTE CENERI Inf.-flash à 6.30. 7.15. 8.00. 10.00. 14.00. 16.00. 18.00 et 22.00. - 6.35 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.30 Le Radio-Orchestre. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Anthologie de la musique. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 13.00 Les Everly Brothers. 13.10 Feuillet. 13.25 Septuor. Beethoven. 14.10 Radio 2-4. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Première rencontre... 18.30 Chants d'Italie. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Clarinette. 19.15 Informations. 19.45 Mélodies et rythmes. 20.00 Les rapports entre la commune et le canton. 20.45 Le Radio-Orchestre. 22.05 Petit guide de pratique pour les usagers de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. 23.20 Sur deux notes. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

TELEVISION 17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Für unsere jungen Zuschauer. 18.15 Voyage en Yougoslavie. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 TV-spot. 18.55 Rendez-vous. 19.15 Le sablier. 19.20 TV-spot. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Notre feuillet. 19.35 Gorri le diable. 19.55 TV-spot. 20.00 Téléjournal. 20.15 TV-spot. 20.20 Carrefour. 20.35 Le point. 21.40 Concours de la Rose d'Or de Montreux 1967. 22.05 Le courrier de huit heures, film. 22.30 Téléjournal.

L'annonce, reflet vivant du marché

Les Pierrefeu



126

**Si, par hasard,
vous avez besoin
d'argent**

**...pour vous procurer
quelque chose dont vous
avez un urgent besoin**

Chacun le sait:
Celui qui paie comptant est le roi des acheteurs;
il a droit au rabais ou à l'escompte ! Aussi pour-
quoi attendre ? Avec un Prêt-Rohner, vous êtes
le maître de la situation. Ecrivez ou téléphonez-
nous encore aujourd'hui !

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir,
récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 233922 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ III

**Les loyers les plus
avantageux**

de la région, par rapport à leur
confort, se trouvent à Vernayaz, bien
situés près de la gare et du cen-
tre

**appartements de 2-3
ou 4 pièces**

selon convenance, disponibles tout
de suite.

Pour tous renseignements prière de
téléphoner au (026) 2 24 09. Régie
Mme André Desfayes, à Martigny.
P 853 S

Antiquités

Grand choix de meubles et objets va-
laisans.

Michel Sauthier, rue des Tanneries 1,
1950 Sion Tél. (027) 2 25 26.

P 743 S

Librairie-papeterie

entièrement remise à neuf, d'une pe-
tite ville de la plaine du Rhône, à re-
mettre pour raison d'âge.

Conditions très avantageuses.

Ecrire sous chiffre PS 32324, à Publi-
citas, 1002 Lausanne.

P 213 L

Modèles d'exposition

Très bas prix.

machines à laver

superautomatiques.
Neuves, garantie d'usine.
Facilités de paiement.

Service après vente.

Arts ménagers Maret - Sion

Tél. (027) 2 35 41.

P 229 S

A vendre

HILLMANN

automatique, mod. 1961, en bon état.
L.200 francs.

Tél. (025) 4 39 51

A vendre

Mercedes 190

(essence)

Modèle 1957, expertisée. Bas prix.

Tél. (027) 6 62 48.

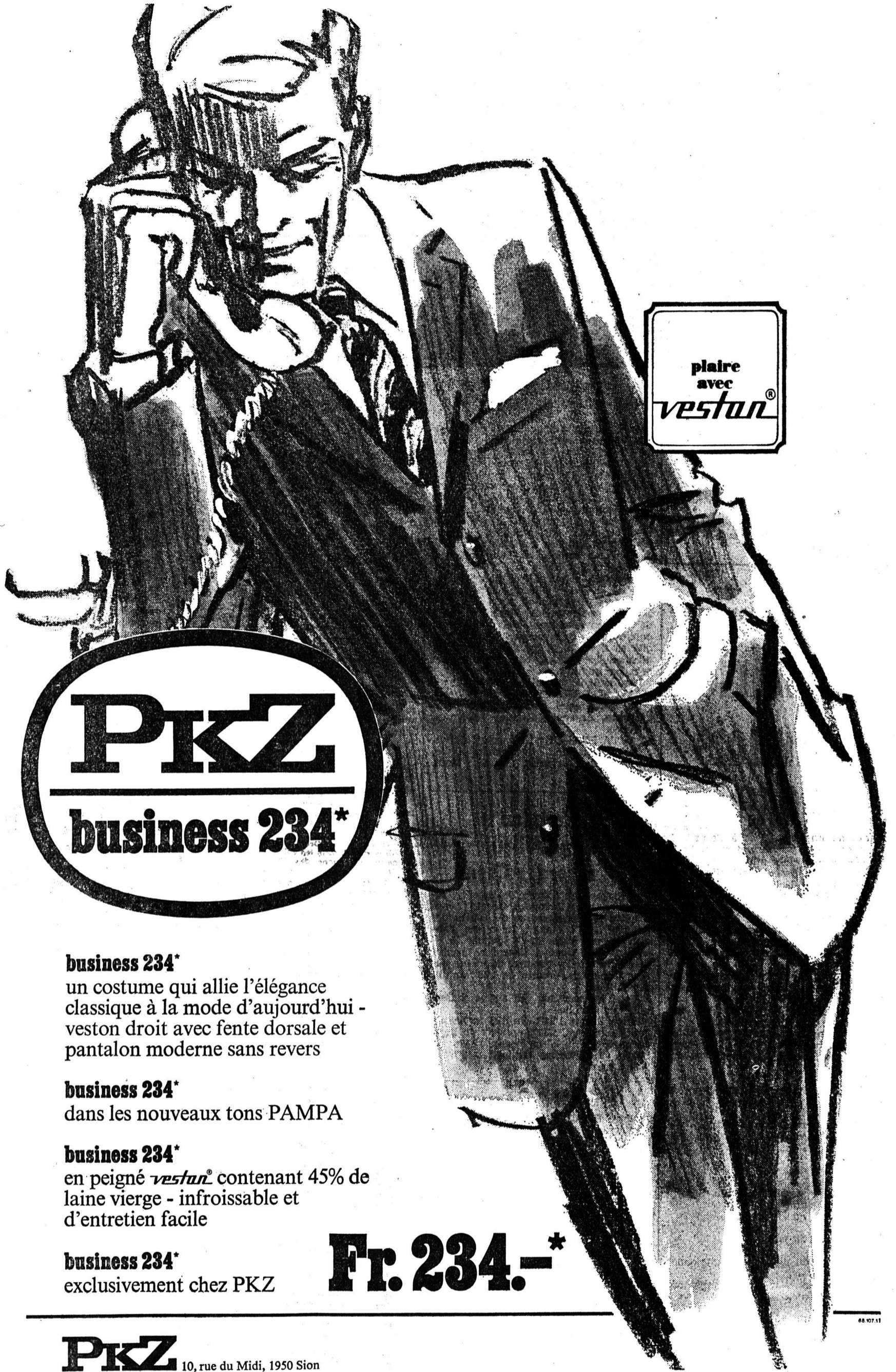
P 7456 S

Pour cause de transformation
nous vendons

**Machine automatique
à laver la vaisselle**

Fr. 785.- 890.- 1150.- 1290.-
Kenwood, Siemens, Adora,
Indésit, Elan.
(avec facilités de paiement,
neuve, avec garantie et
service d'usine).

C. Vuissoz-de Preux,
Grône (Vs) Tél. 027-4 22 51



business 234*

un costume qui allie l'élégance
classique à la mode d'aujourd'hui -
veston droit avec fente dorsale et
pantalon moderne sans revers

business 234*

dans les nouveaux tons PAMPA

business 234*

en peigné *vestun*® contenant 45% de
laine vierge - infroissable et
d'entretien facile

business 234*

exclusivement chez PKZ

Fr. 234.-*

PKZ 10, rue du Midi, 1950 Sion

**Offres et demandes
d'emplois**

Nous cherchons pour le 1er avril ou
date à convenir :

- 1 vendeuse**
- 1 jeune fille**
- pour le ménage**
- 1 apprenti**
- confiseur-pâtissier**
- 1 porteur**

Ecrire : pâtisserie TONTI, rue de Lau-
sanne 12, Vevey, ou se présenter au
premier étage.

P 2510 V

Maison de la place de Sion

engage

EMPLOYEE

pour son service d'expédition et de
manufacture.

Travail intéressant.

Bon gage pour personne capable.

Faire offre avec photo sous chiffre
OFA 969 à Orelli Füssli Annonces
S.A. 1951 SION.

PEUGEOT 404

Luxe, injection, toit ouvrant, très propre, 54 000 km.
Prix 6500 fr.

FIAT 850

modèle 1965, 23 000 km. Prix 3800 fr.

ANGLIA 1200

Caravan, modèle 1963, 45 000 km, 3250 fr.

ANGLIA 1000

Caravan, modèle 1962, 58 000 km. Prix 2450 fr.

OPEL 1700

4 portes de luxe, modèle 1962, 62 000 km, 2250 fr.

DKW JUNIOR

modèle 1962, à enlever pour 800 fr., 60 000 km.

VAUXHALL

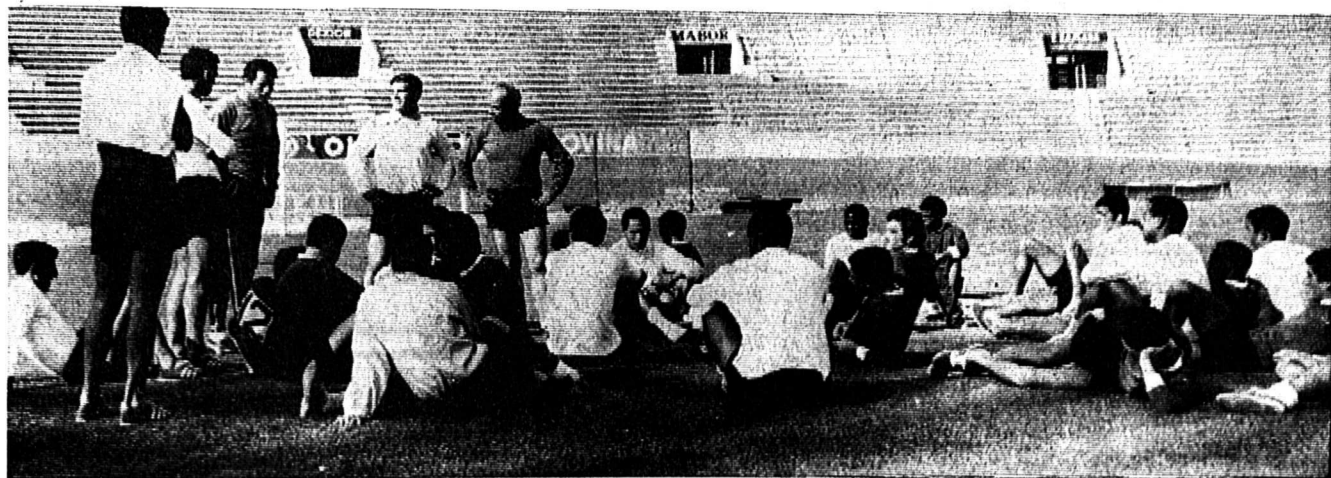
Caravan, modèle 1964, avec remorque, 45 000 km.,
très soignée, le tout 5250 fr.

Toutes ces voitures sont vendues garanties et experti-
sées.

Garage Royal, 1965 Savièse, tél. (027) 2 61 36.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

FOOTBALL A L'ETRANGER



Battus par 3 à 0 à Zurich, victimes du froid et surpris par la verve des Zurichois, les joueurs de Sporting veulent venger cet échec. Ils attendent Zurich de pied ferme à Lisbonne, le 13 mars prochain.

Voici l'entraînement du Sporting. Debouts de g. à d. : Alexandre Baptista et Lourenço (les deux de dos), l'entraîneur Caiado, José Carlos (le capitaine), Reis Pinto (préparateur physique).

Assis : Peres, divers « inconnus », Hilario, les « colored » Armando et Carlitos, etc.

Trois buts d'Amancio REAL MADRID SPARTA PRAGUE 3-0

Trois buts d'Amancio en l'espace de sept minutes ont pratiquement assuré au Real Madrid sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des champions. Amancio, dont les journaux madrilènes confirmaient encore le forfait le matin même du match a finalement tenu son poste et il l'a fort bien tenu puisqu'il a réussi un véritable K.O. en marquant à deux reprises en l'espace de soixante secondes puis en complétant la marque six minutes plus tard.

Le match retour de ce quart de finale de la Coupe d'Europe aura lieu le 20 mars à Prague. Son succès de 3-0 semble mettre le Real Madrid à l'abri de tout renversement de situation de la part des Tchécoslovaques, d'autant plus que sa défense, et particulièrement le gardien Bétancourt, ont démontré de grandes qualités.

Les équipes étaient les suivantes :
REAL MADRID : Bétancourt; Gonzales, Zunzunegui, Sanchis, Pirri, Zoco; Serena, Amancio, Grosso, Velasquez, Gento.
SPARTA PRAGUE : Kramerius; Collar, Tichy, Kvasnak, Semendak; Dyba, Pospichal; Jurkanin, Vrana, Mráz, Masek.

Benfica : encore une chance VASAS - BENFICA 0-0

Au Népstadion de Budapest, devant 50 000 spectateurs, Benfica Lisbonne a virtuellement assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe en obtenant le match nul (0-0) devant Vasas Budapest. Malgré le froid inhabituel pour eux, les défenseurs portugais ont parfaitement neutralisé les attaquants hongrois et notamment Farkas, qui ne put pratiquement jamais se mettre en position de tir.

Le match retour aura lieu le 14 mars à Lisbonne. Devant leur public, les Portugais devraient pouvoir assez facilement assurer leur qualification.

Les équipes étaient les suivantes :
VASAS : Varga; Bakos, Meszoly, Mathesz, Ihaz; Vidaz, Fichter; Molnar, Puskas, Farkas, Korsos.
BENFICA : Henrique; Adolfo, Rauli, Humberto, Cruz; Graca, Coluna; Augusto, Eusebio, Torres, Simoes.

● A Cardiff, l'équipe galloise de Cardiff City, qui opère en deuxième division anglaise, a fait sensation en battant Torpedo Moscou par 1-0 (score acquis à la mi-temps) en match aller des quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. La rencontre s'est jouée au stade de Ninian Park devant 40 000 spectateurs. L'unique but de la rencontre a été réussi par Barry Jones après 47 minutes de jeu.

Cet avantage risque toutefois d'être insuffisant aux Gallois pour le match retour qui sera joué le 19 mars à Tachkent.

● A Sarajevo, Zveznicar Sarajevo a été tenu en échec par Spartak Trnava (Tch) 2-2 (mi-temps 0-1) en match retour des quarts de finale de la Mitropacup. Victorieux à l'aller par 2-1, les Tchécoslovaques sont qualifiés pour les demi-finales.

La Coupe valaisanne des juniors et novices HOCKEY-JEUNESSE samedi et dimanche à Sion



La saison du hockey sur glace arrive à sa fin, les patinoires vont bientôt fermer. Cela sera chose faite à Sion dès dimanche soir. Mais auparavant, pour bien clore cette longue saison, les dirigeants du hockey valaisan ont mis sur pied pour la première fois, deux jours de compétitions réservées uniquement à la jeunesse valaisanne. C'est ainsi que se disputeront les coupes valaisannes des juniors et novices, et pour corser ce programme, samedi soir, une sélection vaudoise de première ligue et la sélection valaisanne de première ligue également se rencontreront. Ces deux journées permettront aux parents, aux dirigeants de clubs de se donner une idée du travail accompli dans ce sport avec la relève de demain.

Le programme s'établit comme suit :

SAMEDI

Juniors

9 h. : Sierre-Charrat;
10 h. 30 : Viège-Sion;
12 h. : Sierre-Leukergrund;
14 h. 30 : Sion-Montana;
16 h. : Charrat-Leukergrund;
17 h. : Montana-Viège.

Il y a donc deux groupes formés des équipes suivantes : Groupe I : Sierre, Viège, Leukergrund; Groupe II, Charrat, Sion et Montana. Les premiers des deux groupes disputeront la finale des juniors le dimanche.

Le samedi soir à 20 h. 30, la sélection valaisanne formée de joueurs des clubs de Charrat, Montana, Nendaz et Zermatt rencontrera celle de Vaud.

LE DIMANCHE AUX NOVICES ET FINALES

La journée de dimanche sera réservée aux matches des novices ainsi qu'aux finales en fin d'après-midi. Le programme est le suivant :

8 h. 30 : Nendaz-Montana;
10 h. : Viège-Sierre;
11 h. 30 : Montana-Sion (poussins);
13 h. 30 : Finale des perdants (novices);
15 h. 30 : Finale des gagnants (novices);
17 h. : Finale des juniors.

Nul doute que ces deux journées de hockey-jeunesse remporteront un joli succès et mettront un terme prometteur pour l'avenir de ce sport en Valais.

Athlétisme : Calendrier sédunois 1968

Le nouveau club athlétique SION-OLYMPIC qui pense à la préparation des athlètes a décidé d'organiser une dizaine de meetings durant la saison 1968 d'entente avec M. Jérôme Gaillard, président cantonal. Voici le calendrier des rencontres prévues sur le stade de l'ancien stand à Sion.

Les athlètes voudront bien conserver cette liste des dates.

Nous profitons de l'occasion pour inviter les jeunes, filles et garçons, qui désirent pratiquer l'athlétisme à s'inscrire au club SION-OLYMPIC qui compte plus de trente membres.

Tous renseignements peuvent s'obtenir en téléphonant au (027) 2 72 06 chez M. Georges Hischer, président, av. des Mayennets 9, Sion.

AVRIL

6 : Meeting d'ouverture samedi après-midi;

MAI

4 : Meeting samedi après-midi;
18-19 : Championnat valaisan par branches à Sion, organisation, SFG Ardon;

30 : Meeting du soir.

JUIN

1 : Premier essai inter-club Sion;
13 : Meeting du soir;
27 : Meeting du soir.

JUILLET

18 : Meeting du soir.

AOUT

8 : Meeting du soir avec championnat valaisan de relais;
22 : Meeting du soir avec championnat valaisan de relais.

SEPTEMBRE

14 : Meeting de clôture.

OCTOBRE

12 : Heure, 20 km, 30 km, sur piste.
Sion-Olympic

Cyclisme : Bitossi en grande forme

Déjà vainqueur de Sassari Cagliari, l'Italien Franco Bitossi a encore remporté Milan-Turin, dont voici le classement

1. Franco Bitossi (It), les 201 km en 4h46'28" (moyenne, 45,488). 2. Italo Zilioli (It). 3. Michele Dancelli (It). 4. Luciano Armani (It). 5. Gianni Motta (It). 6. Vittorio Adorni (It). 7. Felice Gimondi (It). 8. Ole Ritter (Da), tous même temps. 9. Luciano Soave (It), à 35". 10. Giovanni Ballini (It). 11. Franco Balmamion (It). Puis : Francis Blanc, même temps.

● CYCLISME — Les organisateurs du championnat de Zurich (5 mai) ont reçu l'inscription de l'équipe dirigée par Fiorenzo Magni et dont le chef de file est le champion du monde Eddy Merckx.

Natation : nouveau record suisse

A Prague, au cours d'un meeting international, le Veveysan Gérald Evard a battu le record suisse du 200 m dos en 2'20"7. Il détenait lui-même l'ancien record avec 2'24"6 depuis le 30 août 1967 à Genève. Evard a terminé deuxième sur la distance, de même que Aris Capéronis, crédité de 1'02" au 100 m papillon.

Voici les résultats des autres Suisses qui étaient en lice :

Erica Ruegg 1'24"8 au 100 m brasse.
Juerg Strasser, 2'11" au 200 m libre.
Jacqueline Mock (grippée) 1'14"6 au 100 m dos. Nicolas Gilliard 2'49"8 au 200 m brasse.

Grand Prix de Vercorin

Notre Ski-Club a le plaisir de vous inviter au Grand Prix de la « Brentaz » qui se déroulera à Vercorin le dimanche 10 mars sous forme de slalom géant.

Programme :

9 h. 30 : Contrôle des licences et distribution des dossards à la maison bourgeoise;

11 h. : Premier départ;

15 h. 30 : Proclamation des résultats et distribution des prix.

Inscriptions :

Par écrit sur formule FSS auprès de M. Raymond Devanthéry, 3966 Chalais ou par tél. au (027) 5 09 27 jusqu'à samedi à 16 heures.

Handballeurs à vos ballons !

La Suisse romande sera cette année, comblée. En effet, une agréable surprise nous est venue de La Chaux-de-Fonds, où le club local a battu Zofingue, 13 à 12. Ainsi, après leur victoire sur Soleure, les « horlogers » remportent un deuxième succès qui leur permet d'accéder en ligue nationale B.

La première mi-temps de cette rencontre a été nettement à l'avantage de La Chaux-de-Fonds. Le score de 10 à 4 correspond bien à la physionomie de la partie. Dès la reprise, l'équipe de Zofingue s'est nettement reprise. Après un quart d'heure de jeu, l'égalisation était obtenue (11-11). Sentant le danger et peut-être la victoire leur échapper,

les Chaux-de-Fonniers se portèrent résolument à l'attaque. A la suite d'un bel effort collectif, les joueurs de la cité horlogère obtinrent le but de la victoire à 20 secondes du coup de sifflot final.

Ainsi, avec les Amis-Gyms de Lausanne et La Chaux-de-Fonds, la Suisse romande sera représentée pour la première fois avec deux équipes en ligue nationale B. Cette nouvelle situation nous montre bien les réels progrès du handball en Suisse romande.

Samedi 9 mars se disputera à Vevey le tour final des équipes de deuxième ligue. Urania Genève, Vevey-Ancienne, INCA Neuchâtel et

les Amis-Gyms II lutteront pour le titre romand. Les deux premiers de ces joutes qui s'annoncent passionnantes monteront en première ligue romande.

Dans le groupe A du championnat de quatrième ligue, le classement final est le suivant :

1. Lausanne-Ville III, 5-10; 2. HC Sierre, 5-6; 3. Bobst, 5-5; 4. Stade Lausanne, 5-5; 5. Léman Natation, 5-2; 6. Pampigny, 5-2.

Dans cette catégorie de jeu, nous avons pu constater les réels progrès de Sierre. Nous sommes certain qu'avec un peu plus de routine et de chance, les joueurs de la Cité du Soleil auraient pu remporter la première place. Mi.

Vendredi, la déclaration sur l'honneur de Killy DOIT ETRE EN MAINS DE LA FIS

C'est ce qu'a précisé mardi soir à New-York M. Bjoern Kjellstroem, président de la commission de l'amateurisme de la FIS, qui a été formel dans ses propos et a confirmé que les sanctions à l'égard du triple champion olympique n'étaient qu'une question de temps.

● Waterpolo — Le championnat suisse d'hiver de waterpolo a débuté à Genève par deux matches du groupe ouest. En poule A, Genève-Natation, tenant du titre national, a battu Léman-Lausanne par 15-1 et, dans la poule B, Yverdon a pris le meilleur sur Nyon par 4-0.

« Peu importe qu'il ait touché beaucoup d'argent ou non. Nous avons des règlements, que Jean-Claude Killy a transgressés » a affirmé l'officiel suédois. « Nous combattons le fait que des skieurs populaires prêtent leur nom à des firmes ou des journaux qui les exploitent à des fins purement vénales, ce qui est contraire à nos règles d'amateurisme », a ajouté M. Kjellstroem.

« Il se peut que Jean-Claude Killy ne soit pas disqualifié mais je ne vois pas comment il pourrait éviter la suspension qui entraînerait automatiquement, après complément d'enquête, sa disqualification. »

On a confirmé au secrétariat de la présidence de la Fédération internationale de ski à Berne que la « déclaration sur l'honneur » que Jean-Claude Killy a adressé à la FIS devra parvenir à la présidence avant vendredi soir pour qu'une suspension du champion français puisse être évitée. Passé ce délai, une suspension serait automatiquement prononcée avant les épreuves de Méribel. « L'accord pour cette suspension éventuelle est d'ores et déjà complet entre MM. Bjoern Kjellstroem, président de la commission de

l'amateurisme, M. Bergman, secrétaire général, et moi-même », a déclaré à l'AFP M. Marc Hodler.

Grand bravo aux poussins !

Hier en fin d'après-midi, sur la patinoire de Montana, un match se déroula entre les poussins de Sion et de la station du Haut-Plateau. Ceux de la plaine remportèrent la victoire, mais la revanche sera d'autant plus acharnée, qu'elle se déroulera dimanche dans le cadre des deux journées de hockey-jeunesse à Sion. Nous ne manquerons pas de féliciter les dirigeants qui sacrifient leur temps pour enseigner les bases de ce sport à notre jeunesse valaisanne. Nous relèverons particulièrement l'excellent travail effectué à Sion par Bouby Favre, président de l'Association cantonale et Georges Borgeaud.

Souhaitons que la saison prochaine les rangs des novices s'agrandissent encore pour le bien du hockey valaisan. Pour l'instant, nous aurons le plaisir de voir évoluer ces « futurs canadiens » dimanche.

● CYCLISME — Le Hollandais Jan Janssen participera à Paris-Nice. Il prendra la place de René Chtiéj. Vainqueur de l'épreuve en 1964, Janssen prend rang parmi les favoris.

Demain Sierre-Lausanne à Genève

Qui de Sierre ou Lausanne accèdera à la LNA ? Nous le saurons demain soir, puisque ces deux équipes disputeront ce match d'appui aux Vernets. Les Valaisans descendront en masse au bout du lac pour encourager leur équipe. Un train spécial est prévu avec départ de Sierre à 18 h. 12, arrêts à

Martigny (18 h. 28), Saint-Maurice (18 h. 42) et arrivée à Genève à 18 h. 55. Le retour est prévu pour 2 h. du matin à Sierre. On peut se procurer des billets aux magasins Boum-Sports et Rauch-Sports, avec l'entrée à la patinoire des Vernets.

Annouces diverses

voyages Marti



Vous pouvez survoler la Scandinavie ou la parcourir...

Tout dépend de ce que vous désirez admirer. En Marticar, vous ferez un magnifique voyage près des fjords avec vue sur les plus hauts sommets ainsi qu'à travers les toundras abandonnées ou les superbes régions de la Scandinavie du sud. Trois voyages qui comptent parmi les perles de tous les voyages en autocar :

19 jours dans le grand Nord	1500.—
11 jours à Oslo et au sud de la Suède	890.—
7 jours à Copenhague	530.—

Si vous préférez visiter l'Ecosse, notre voyage vous conduira à travers l'île entière.

15 jours en Angleterre et en Ecosse 1280.—

Simple avenu : pour les voyages d'affaires, Marticar roule trop lentement mais jamais trop vite pour vos voyages de vacances.

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou directement chez nous.

3283 KALINACH
Tél. (032) 822 822

Succursales à BERNE, BIENNE + MORAT

voyages Marti

A VENDRE

VIGNES

Diverses parcelles de 4 600 à 600 m2, en bordure de chemins, dans les meilleurs parchets de

Chamoson

S'adresser à M. Meinrad Favre, Chamoson, tél. (027) 8 71 99.

CARAVAN INTERNATIONAL

GARAGE CENTRAL - MARTIGNY

vous propose :

caravanes d'exposition 1967

	Prix catalogue :	à Fr.	Notre prix :
Sprite Mayor	Fr. 8 400.—	à Fr. 6 800.—	
Bluebird Europe Mk II	Fr. 6 800.—	à Fr. 5 500.—	
Bluebird Europe Mk III	Fr. 7 800.—	à Fr. 6 300.—	
Bluebird Europe I	Fr. 4 500.—	à Fr. 3 200.—	

livrées avec garantie complète de l'usine prêtes à l'exportise.

Renseignements : Garage Central, Martigny (026) 2 22 94

PROGRAMME 1968

Voyages - Vacances

Notre brochure vient de paraître Elle vous offre un choix varié de :

- voyages individuels et en groupes
- séjours de vacances
- croisières proches ou lointaines
- appartements-vacances Costa del Sol

« CREDIT VOYAGES-VACANCES »
Service discret

Demandez sans tarder notre brochure gratuite

MONTREUX-EXCURSIONS S.A.
Plus de cent ans au service du tourisme

Grand-Rue 2 Montreux Tél. (021) 62 41 21

Représentant des grandes agences suisses et étrangères

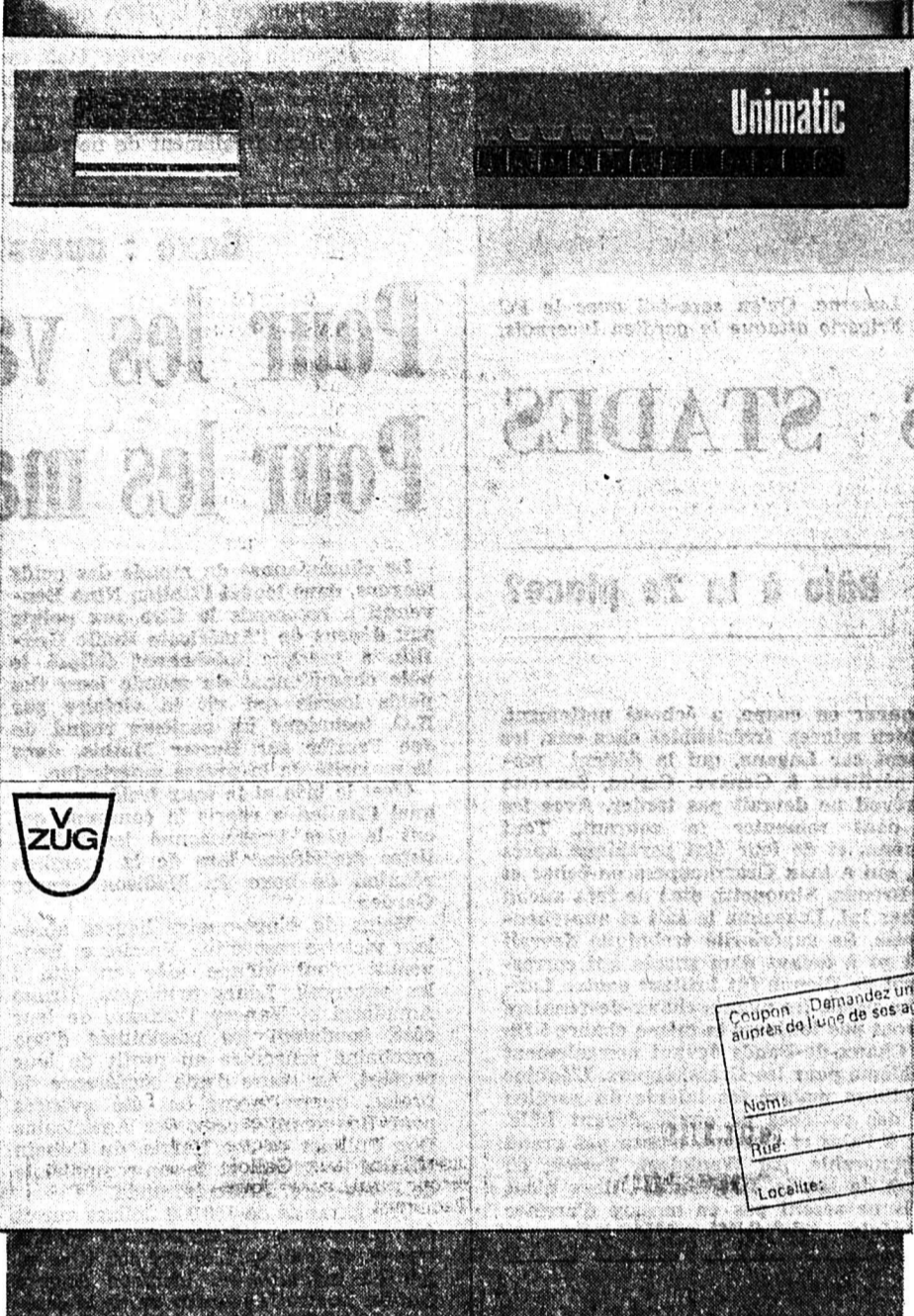
En provenance de Zoug...

la qualité

Unimatic: une machine exceptionnelle! Par sa qualité. Son confort. Sa construction. Sa contenance. Son style. Ses matériaux. Son atout numéro un? Le remplissage par le haut! D'où une hauteur de travail idéale, sans socles supplémentaires. Et la possibilité d'ouvrir l'automate sans danger pour ajouter ou retirer des pièces de linge à n'importe quel moment du processus de lavage. Autre avantage décisif de l'Unimatic: son tambour monté sur double palier latéral, gage de longue vie. D'une sobre élégance, Unimatic est, techniquement, en avance sur son temps: commande par touches; 15 programmes automatiques thermoguidés; indication inédite des programmes; adjonction automatique des produits d'apprêt; quatre rinçages avec essorage intermédiaire.

Nous sommes prêts à vous dévoiler tous les autres secrets de la fameuse Unimatic (matériaux employés pour sa construction, dimensions, capacité) dès réception du coupon ci-dessous.

Elle vient de Zoug... Unimatic, un produit sûr, solide et de qualité appuyé par un service exemplaire: le service Zoug!



6301 Zoug, Zinguerie de Zoug SA
Téléphone 042 331331
2601 Bienne, 43, rue du Breuil
Téléphone 032 21355
1207 Genève, 8, av. de Frontenex
Téléphone 022 354870
1003 Lausanne, 11-13, rue de Bourg
Téléphone 021 232448

COMMENT ?

améliorer votre situation

par les cartes perforées

Adressez-vous au seul institut enseignant les langages modernes de programmation

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation, rue de la Morâche 14, Nyon.

- Nombreuses références à disposition

L'avenir appartient à la mécanisation. Toutes les entreprises travaillant avec les cartes perforées souffrent du manque de personnel qualifié. Grâce à notre cours, quels que soient votre âge et votre profession vous accéderez bientôt à une poste d'avenir: vous obtiendrez un salaire bien au-dessus de la moyenne. Le temps, c'est de l'argent: sollicitez immédiatement notre brochure gratuite et sans engagement en nous retournant le coupon dûment rempli.

Nom : _____

Prénom : _____ Tél. : _____

Rue : _____


Chez : _____ Age : _____

Profession : _____

No post. lieu : _____

Retournez ce coupon à

Institut Programes
av. de Morges 78
1004 Lausanne
Tél. (021) 24 00 46
NV 2



F. GROSSHOLZ - 1844 VILLENEUVE
MACHINES DE CHANTIERS
Atelier mécanique - Réparations
Téléphone (021) 60 12 73

COMPRESSEURS «MATEQ»

TRANSPORTEURS - BETONNIERES

Säkerhet

(en suédois = sécurité)



Cette Volvo est dotée d'une carrosserie en tôle d'acier entièrement soudée; son habitacle constitue un caisson rigide protégeant les passagers tandis que l'avant et l'arrière sont déformables, de telle manière qu'ils absorbent les chocs, selon les données les plus récentes de la technique en matière de sécurité. Son toit est renforcé par trois solides traverses, constituant chacune un arceau de sécurité.

Volvo vous offre bien davantage encore: sécurité, confort, race, élégance et longévité. Faites-en l'essai! Volvo 144

VOLVO 144

Garage Imperia S.A., Martigny
Rue du Léman (Plein-Sud), Martigny, tél. (026) 2 18 97
Sous-agents :
Garage du Casino, R. Diserens, Saxon, tél. (026) 6 22 52
Garage du Mauvoisin S.A., Martigny, tél. (026) 2 11 81.

Garage de l'Aviation S.A., Sion
VULTAGGIO Frères, Corbassières, Sion, tél. (027) 2 39 24
Sous-agents :
Garage Touring, F. Stettler, Brigue, tél. (028) 3 17 30
Garage Edes S.A., A. Grosso, route de Sion, Sierre, tél. (027) 5 08 24.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR



Dimanche dernier, Bâle a battu Lucerne. Qu'en sera-t-il avec le FC Sion ? Voici une phase du match où Frigerio attaque le gardien lucernois, Prest.

SUR NOS STADES

Bâle - Sion
Bellinzzone - Lausanne
Bienne - La Chaux-de-Fonds
Grasshoppers - Young-Fellows
Lucerne - Granges
Servette - Lugano
Young-Boys - Zurich

Bâle à la 2e place?

Là où Lucerne, son récent vainqueur en coupe, a échoué nettement, les chances de réussite de Sion sont bien minces. Irrésistibles chez eux, les Bâlois visent la 2e place du classement car Lugano, qui la détient momentanément, effectuera un voyage périlleux à Genève. Certes, Servette est en mauvaise condition mais son réveil ne devrait pas tarder. Avec les joueurs dont il dispose, Snella peut remonter le courant. Tout dépend, avant tout, du moral des joueurs et de leur état psychique après quelques échecs retentissants. Lugano, qui a tenu Grasshoppers en échec et qui a des hommes en forme (Luttrop, Brenna, Simonetti, etc.) ne fera aucun complexe. Bellinzzone est dangereux chez lui. Lausanne le sait et appréhendera certainement cette sortie tessinoise. Sa supériorité technique devrait lui permettre, néanmoins, de sauver 1 pt à défaut d'un succès qui correspondrait à la logique. Le gardien Rosset de Bienne fut brillant contre Lausanne ; s'il répète sa partie de dimanche passé, les avants chaux-de-fonniers auront du mal à le battre, car ils n'auront pas toujours la même chance ! Un deuxième match nul est probable, La Chaux-de-Fonds devant normalement progresser à chaque sortie. Pas de problème pour les Grasshoppers. L'équipe que dirige Skiba battra les Young-Fellows malgré les talents du gardien Janser. Lucerne a senti les fatigues des matches de coupe devant Bâle. Devant son public, il se sentira mieux à l'aise et Granges n'aura pas grand chose à espérer, sinon une défaite honorable. Au Wankdorf, Zurich, en bonne forme, ne devrait pas avoir trop de soucis. Les Young-Boys n'ont guère brillé contre Young-Fellows ; ils ne seront pas en mesure d'arrêter les brillants joueurs entraînés par Mantula.

Aarau - Saint-Gall
Baden - Fribourg
Brühl - Soleure
Chiasso - Wettingen
Winterthour - Berne
Xamax - UGS
Thoune - Moutier

Un leader bien assis!

Berne ne doit se faire aucune illusion à Winterthour ; le leader est trop fort pour lui, et avec ses 5 points d'avance sur le second, il pourra jouer plus décontracté. Aarau se vengera aux dépens de Saint-Gall de sa mésaventure neuchâteloise (perdre le match contre Xamax après avoir mené par 2 buts à 0). Baden, dont la défense paraît meilleure qu'au premier tour, attend Fribourg d'une pied ferme ; il espère une victoire, à défaut un point précieux. Brühl a surpris à Wettingen par sa bonne condition ; il partira favori devant Soleure. Chiasso a bien résisté à Thoune ; comme Wettingen semble peu en forme, les chances tessinoises sont sérieuses. Duel romand à Neuchâtel entre Xamax et UGS. Que va-t-il en résulter ? Sur le papier, Xamax paraît plus fort et avec l'avantage du terrain, devrait s'imposer non sans une âpre résistance des Violets. Thoune devance Moutier de 3 points seulement ; c'est dire qu'il devra profiter de l'occasion pour creuser l'écart et se mettre momentanément à l'abri des dangers de relégation. Mais Moutier se battra farouchement car le retour de Baden et de Berne (dont c'était dimanche passé la deuxième victoire) est une réalité.

US Campagne - Martigny
C.S. Chênois - Stade-Lausanne
Etoile-Carouge - Rarogne
Le Locle - Vevey
Monthey - Cantonal
Versoix - Fontainemelon

Cantonal hors course?

Battu par l'US Campagnes, dimanche passé, Cantonal risque bien d'être mis hors course à Monthey où l'équipe locale profitera de l'occasion pour éloigner un rival possible. Une nouvelle défaite et Cantonal se retrouverait à 7-8 points des deux premiers ! Il faut donc s'attendre à une violente réaction d'une équipe qui n'a plus rien à perdre et qui va tenter de créer la surprise. De même Carouge, deuxième, fera bien de se méfier de Rarogne, dont le succès à Versoix a fait sensation. Que fera Martigny contre l'US Campagne ? Ce dernier a le moral au beau fixe depuis sa victoire sur Cantonal. La partie sera dure et difficile pour nos représentants. Le C.S. Chênois s'est fait étonner par Vevey ; fatigue ou accident ? Curieux, en tout cas, ce score de 7 à 2 après un si bon début des Genevois. Le Locle est mal parti, saura-t-il se reprendre face à Vevey devenu subitement ambitieux ? Versoix et Fontainemelon pourraient partager l'enjeu ; ce ne serait pas une mauvaise affaire pour la lanterne rouge (Fontainemelon) créditée de 4 points seulement.

E. U.

Concours de ski O.J. à Charrat

CHARRAT. — Sur les pentes de Bruson sous la conduite de leur responsable, M. Gilbert Cretton, les O.J. de Charrat ont effectué dimanche leur concours annuel.

Ils étaient 24, 7 filles et 14 garçons, à y participer dans une ambiance de grand concours, en présence du président du club M. André Pellaud et du chef technique, M. Robert Cretton.

Les résultats au buffet de la Gare de Charrat ont récompensé les meilleurs que voici :

- OJ FILLES :**
1. Christiane Bessard 1'10"5 2. Liliane Bosen 1'11"5 3. Frédéric Giroud 1'19"9
4. Mariette Lonfat 1'27"9 5. Alice Schollenberger 2'44"2
- OJ GARÇONS :**
1. Roland Bosen 1'12"2 2. Claude-Alain Terrettaz 1'25"3 3. Bernard Giroud 1'41"4
4. Rémy Giroud 1'53"3 5. Alain Ritzberger 1'77"4 6. Bernard Vouillamoz 1'9"9 7. Xavier Moret 1'12"3 8. Jean-Noël Moret 1'13"9 9. Pierre-André Chappot 1'14"3

Le tournoi olympique de football des J.O. de Mexico LE CALENDRIER EST ETABLI

Le tournoi éliminatoire en vue des Jeux olympiques de 1968 du groupe asiatique No 3 doit avoir lieu du 17 mars au 7 avril en Israël. La participation n'est cependant pas encore définitive. La Birmanie, Ceylan, l'Inde, l'Iran, Israël et la Corée du Nord devraient y participer. On apprend cependant à la FIFA que la Birmanie et l'Iran ont déclaré forfait. L'Inde a fait savoir d'autre part que la participation de son équipe était incertaine alors que la Corée du Nord a protesté contre le fait que le tournoi soit disputé en Israël. Depuis sa protestation, la Corée du Nord n'a plus donné signe de vie à la FIFA. Le tournoi israélien risque donc finalement de ne réunir qu'Israël et Ceylan.

Par ailleurs, la FIFA annonce que le calendrier du tournoi olympique au Mexique a été établi comme suit : Huitièmes de finales en quatre groupes selon le système championnat les 13, 14, 15, 16, 17 et 18 octobre, à Mexico City, Puebla (groupes A et B), Guadalajara et Leon (groupes C et D). Quarts de finales dans ces quatre mêmes villes le 20 octobre, demi-finales à Mexico City et Guadalajara le 22 octobre, finale pour la troisième place le 24 octobre à Mexico City et finale pour la première place le 26 octobre à Mexico City (stade aztèque). Le tirage au sort des quatre groupes des huitièmes de finale aura lieu le 6 juin, à Rome.

Boxe : après les deux championnats du monde

Pour les vainqueurs : les vacances Pour les managers : des adversaires

Le championnat du monde des poids moyens, dans lequel l'Italien Nino Benvenuti a reconquis le titre aux points aux dépens de l'Américain Emile Grif-fith, a presque totalement éclipsé le pâle championnat du monde local des poids lourds qui vit la victoire par K.O. technique au onzième round de Joe Frazier sur Buster Mathis, dans la majorité de la presse américaine.

C'est le brio et le sang froid avec lequel l'Italien a repris la couronne qui ont le plus impressionné les spécialistes américains lors de la première réunion de boxe du Madison Square Garden.

Moins de vingt-quatre heures après leur victoire respective, Frazier et Benvenuti n'ont qu'une idée en tête : les vacances. Leurs managers, Bruno Amaduzzi et Yancey Durham, de leur côté, sondaient les possibilités d'une prochaine rencontre au profit de leur protégé. Au cours d'une conférence de presse, quatre noms ont été avancés pour Benvenuti : ceux des Américains Don Fullmer et Joe Harris, du Cubain Manuel Rodriguez et de son compatriote de Porto-Rico, Pedro Miranda.

Une garantie de 150 000 dollars aurait été promise au champion du monde transalpin pour qu'il mette son titre en jeu en automne au Madison Square Garden contre le numéro un de la catégorie, Luis-Manuel Rodriguez, le Cubain de Miami, ancien champion du monde des poids welters. Bruno Amaduzzi a affirmé qu'il fera

connaître sa réponse dans quelques semaines mais la proposition des organisateurs newyorkais aurait été tacitement acceptée.

PROCHAIN ADVERSAIRE POUR FRAZIER

Pour Joe Frazier, le projet de Teddy Brenner, promoteur du Garden, serait de conclure un match entre le nouveau champion du monde et le vainqueur de la finale du tournoi des poids lourds de la WBA, finale qui opposera le 27 avril Jerry Quarry et Jimmy Ellis. D'autres boxeurs ont également été mentionnés pour Frazier : l'Argentin de Londres Eduardo Corletti, le Mexicain Manuel Ramos, l'ancien champion du monde Floyd Patterson ou encore Boone Kirkman.

Les dollars pleuvent pour Benvenuti

Si Willy Swift, ancien champion britannique, bat Carlos Duran pour le titre de champion d'Europe des poids moyens, le 19 mars à Birmingham, l'organisateur Alex Griffiths est prêt à offrir 100 000 dollars à l'Italien Nino Benvenuti pour mettre son titre mondial en jeu devant Swift sur le terrain de football de Birmingham City, en juin prochain.

Johnny Pritchett, champion britannique de la catégorie, et la fédération britannique auront toutefois leur mot à dire au sujet d'un tel combat car Pritchett a battu Swift à deux reprises pour le titre britannique.

Le championnat d'Italie : le leader a trouvé son maître

La 22ème journée du championnat d'Italie a été tout particulièrement marquée par la défaite subie à San Siro par Milan, face à Cagliari. C'est en effet sur le résultat de 1-0 en faveur des visiteurs que se termina cette rencontre, suivie par plus de 50 000 spectateurs. C'est aussi le premier échec de la saison enregistré sur son terrain par le leader actuel qui, en d'autres occasions, avait eu passablement de chance. Mais, ce ne fut pas le cas dimanche dernier puisque si les Sardes dominèrent en début de partie et parvinrent à ouvrir la marque par l'intermédiaire de l'Anglais Hitchens — le remplaçant du disqualifié Boninsegna qui reprendra du service dimanche prochain — ils durent par la suite subir une pression constante des maîtres de céans. Malheureusement pour eux, ces derniers s'énervèrent bien trop vite et ne furent jamais dans la possibilité de concrétiser leur supériorité technique. Bien qu'ayant eu l'occasion de tirer 17 corners pour un concédé à leurs adversaires, les locaux ne réussirent pas à faire capituler la défense renforcée des Sardes, ressemblant à une véritable muraille de Chine.

sur son terrain et conserve l'espoir de rejoindre le leader du classement.

NAPLES A PERDU UNE BELLE OCCASION

Pendant ce temps, les Napolitains recevaient les Gênois de la Sampdoria. 60 000 spectateurs ont assisté à la partie dont le résultat final risqua bien de tourner à l'avantage des visiteurs. Il est vrai que les locaux firent preuve d'une nette supériorité dans tous les compartiments de jeu. Ce fut pourtant la Sampdoria qui réussit à ouvrir la marque par Francesconi en première mi-temps. Les gars du pied du Vésuve durent ensuite s'employer à fond pour obtenir une égalisation survenue à 30 minutes de la fin grâce au maître à jouer Sivori. En effet, les Gênois se défendirent tant et si bien que les Napolitains perdirent ainsi l'occasion de se retrouver seuls en deuxième position. Sait-on que sur les 60 000 personnes présentes, on a dénombré 52 000 « abonnés » ? ! Heureux ce club qui peut compter sur un public aussi fidèle et nombreux.

NOUVELLE DEFAITE DE L'INTER

Après avoir enregistré une nouvelle défaite par 2-1, contre Bologne cette fois, l'Inter n'a plus qu'à se résigner et — quoi qu'en dise mister Herrera — à préparer la prochaine saison. Car maintenant seul un miracle pourrait permettre aux Interistes de revenir à la surface puisqu'à huit journées de la fin, ils se trouvent à neuf points du leader. Ce même sort est également réservé à la Juventus qui partage les points (0-0) dans la Ville éternelle avec Rome. Alors que les parties Brescia-Fiorentina et Mantova-Vicenza se terminèrent sur le même résultat de 1-1. Autant dire maintenant que le titre ne pourra échapper à l'une des 4 équipes premières du classement actuel. Nous en saurons d'ailleurs davantage dimanche prochain qui prévoit le programme suivant :

- Atalanta — Mantova
- Fiorentina — Napoli
- Inter — Brescia
- Juventus — Cagliari
- Vicenza — Roma
- Spal — Bologna
- Sampdoria — Milan

et un certain Varese — Torino qui ne manquera pas de piquant. ludo

TORINO S'EST DECHAINE

En apprenant que le leader était en train de perdre, Torino s'est déchaîné au cours de la partie jouée sur son terrain contre Atalanta. Ce sont pourtant les visiteurs qui eurent l'honneur d'ouvrir le score par Rigotto à la 23e minute. Ils ne furent rejoints qu'à 10 minutes de la mi-temps et jusqu'alors rien ne laissait supposer que les Bergamasques allaient ensuite subir une humiliation. C'est en effet sur le résultat de 4-1 en faveur des protégés du « dottorino » Fabbri que se termina cette rencontre dont le score est sévère pour les visiteurs qui n'ont pas toujours de la chance lorsqu'ils jouent à l'extérieur.

VARESE IMBATTABLE SUR SON TERRAIN

C'est sur le score de 2-0 que Varese, sur son terrain, battit Spal ; une modeste formation qui dut encore se passer des services de son joueur Parola, blessé à la 8e minute de jeu. Chez les locaux — qui évoluaient sans Picchi — ce fut de nouveau le petit Sicilien, Anastasi, qui s'illustra tout particulièrement en marquant le premier but et en collaborant à la réussite du deuxième. Par ce nouveau succès Varese a prouvé qu'il était imbattable

Sport-toto

CONCOURS No 38 des 9/10 mars 1968

1. Bâle - Sion
Bâle veillera au grain et s'affirmera.
2. Bellinzzone - Lausanne
Les Vaudois doivent s'attendre à tout, outre-Gothard.
3. Bienne - Chaux-de-Fonds
L'enjeu sera très disputé.
4. Grasshoppers - Young Fellows
Pour Grasshoppers, les deux points seront aisés à empocher.
5. Lucerne - Granges
Les maîtres de céans sont favoris, mais doivent malgré tout se méfier.
6. Servette - Lugano
Tout dépend de la forme du jour !
7. Young Boys - Zurich
Zurich est plus fort que le team bernois.
8. Aarau - Saint-Gall
Un match incertain et difficile à tipper...
9. Baden - Fribourg
Fribourg ne doit pas sous-estimer le club local.
10. Brühl - Soleure
Après son succès sur Wettingen, Brühl récidivera.
11. Chiasso - Wettingen
Chiasso est coriace devant son public.
12. Winterthour - Berne
Les visiteurs devront limiter les dégâts.
13. Xamax - U. G. S.
Le déplacement des Genevois risque d'être déficitaire.

A DOUZE TIPS

1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
2 2 2	2 2 2	x x x	x x x
1 1 1	x x 2	1 2 1	2 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 x x
2 2 x	2 1 2	2 1 2	x 2 2
2 2 1	2 1 2	2 1 2	x x 2
x x x	x x 1	1 1 1	1 1 1
2 2 2	x 1 x	2 2 x	x 1 x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
x x x	x x x	x x x	x x x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
1 1 1	1 1 x	2 1 1	1 1 1

Toujours jeune
grâce à VALSER



Oui, on peut encore préférer le sport au tricot sous la lampe, conserver ses vingt ans, gambader dans la vie, rire au nez des années, lorsque l'organisme reste jeune ...

L'eau minérale de table et de cure VALSER purifie l'organisme, régénère les tissus et exerce une action salutaire sur l'estomac, le foie, les reins et les intestins.

Votre corps a besoin de beaucoup d'eau, mais pas de n'importe quelle eau! Buvez donc régulièrement l'eau VALSER pour vous maintenir en pleine forme et garder votre vitalité.

l'eau minérale de table et de cure

VALSER

... un bienfait pour votre santé

PUBLICITAS

NOUVEAU tél. 027 / 3 71 11

Nous cherchons pour début avril 1968 ou date à convenir :

contremaître de route qualifié

avec quelques années de pratique dans la construction de routes, pose d'enrobés et tapis, éventuellement revêtements en béton, etc.

Nous demandons :

nationalité suisse, éventuellement étranger avec permis B.
Connaissances approfondies dans la branche.

Nous offrons :

haut salaire
frais de déplacement
place stable.

Faire offres par écrit avec références à :
Entreprise Aldolf FREIBURGHaus, génie civil, rue du Collège 100, 2300 La Chaux-de-Fonds



Accord parfait

Accord parfait sur tous les plans: sécurité, robustesse, maniabilité, confort, tenue de route, etc...
Accord parfait de la famille avec sa voiture 404, dont les qualités et certaines commodités sont très appréciées:

- 4 portes et non 2
- toit coulissant en acier
- pièces extérieures en acier inoxydable

- roue de secours sous le coffre à bagages
- tableau de bord très complet
- accouider à l'arrière
- sièges avant individuels
- sièges faisant couchettes
- très belles garnitures en drap ou simili cuir de première qualité

Le raffinement de la présentation et la construction équilibrée de la 404 font aussi un accord parfait.

PEUGEOT

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Luisenstrasse 46, Berne



Plus de 150
concessionnaires et agents qualifiés

Garage COUTURIER SA Sion, tél. (027) 2 20 77
pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens, Conthey, Sion, Sierre, Leuk.

Garage REX SA
Viège, tél. (028) 6 26 50
pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

VISCARDI & Cie, Garage du Simplon
Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

CHERMIGNON

SALLE PAROISSIALE
Samedi 9 mars, à 20 h. 15 :

grand concert annuel

Donné par la fanfare Cécilia.
Direction Joseph Clivaz
Invitation cordiale

Entreprise de Sion cherche :
travaux de défoncement
Prix à l'heure ou au m2.
Tél. (027) 2 47 28.
P 23023 S

DEMOLITION

A vendre 2 chalets complets à démolir; une grande villa de maître couverte en ardoise de Sembrancher (8 ans), très spéciale.
1 villa complète (15 ans, couverte tuiles flamandes), ainsi que tuiles plates, poutraison, planches, chauffage, etc.
S'adresser à **Raymond Michel**, entreprise de démolition, 1891 Les Evouettes.
Tél. (021) 60 62 47.
P 698 S

A vendre, aux Mayens-de-Riddes, un
chalet de vacances
4 pièces, avec 800 m2 de terrain.
Très bien situé. Possibilités de reprise d'hypothèque.
Faire offres écrites sous chiffre PA 23050, à Publicitas, 1951 Sion.
P 23050 S

ANNONCES DIVERSES

Domaine viticole
Albert Keller
8450 Andelfingen.
Tél. (052) 41 16 84



Nous vendons jusqu'à épuisement du stock beaux **barbus** bien racinés de
bourgogne bleu
greffé sur 2/10 Wädenswil bleu -
5 BB, 5 C, 8 B, 3309 Grezot I.
P 22984 S

Pour le printemps...

grand arrivage !...

- Manteaux mi-saison pour dames et jeunes filles, tailles 34 à 50
- Costumes lainage, crimplène et tricot Tailles 34 - 50 - Teintes mode

FRIBERG Confection - nouveautés
MARTIGNY-BOURG - Tél. (026) 2 28 20

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

LE FEU COMBATTU PAR LA PA

MONTHEY — Un exercice aussi spectaculaire pour le public qu'intéressant pour nos soldats de P.A. a permis de se rendre compte, l'autre soir, de l'efficacité des moyens mis à disposition de cette troupe pour lutter contre les effets d'un bombardement incendiaire en cas de conflit armé.

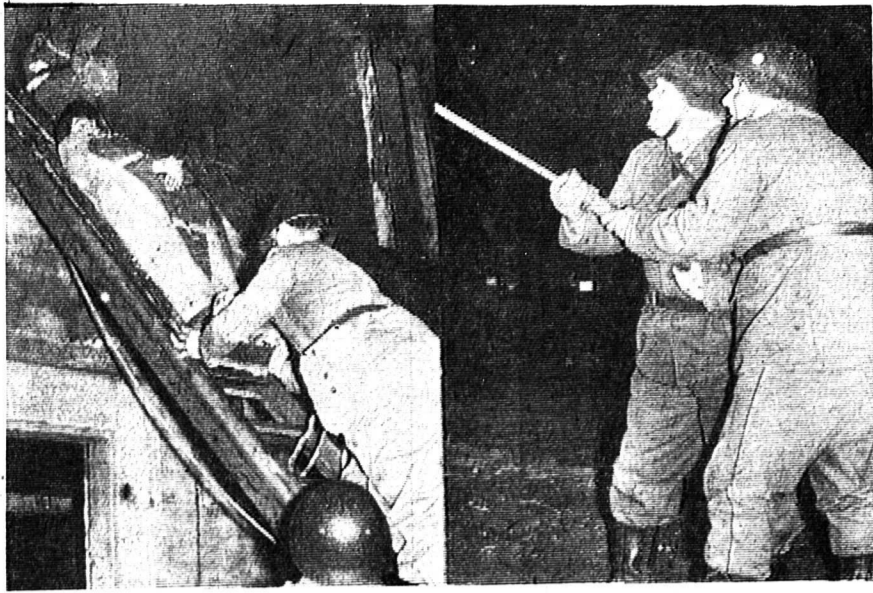
Tandis qu'un immeuble auquel on avait bouté le feu éclairait tout un quartier de l'avenue de la Gare, les

différentes sections étaient appelées sur les lieux pour lutter contre ce sinistre dans lequel étaient restés pris quelques personnes figurées par des soldats.

Lances à incendie et perforatrices étaient amenées en un temps record. Alors que le feu était combattu, une équipe attaquait les murs au marteau-piqueur pour permettre le dégagement des blessés se trouvant dans l'immeuble en partie effondré.



L'immeuble est la proie des flammes.



Tandis que plusieurs lances sont mises en action et qu'une équipe de pionniers a ouvert un passage au marteau-piqueur, des sauveteurs évacuent les blessés.

Une ferme incendiée à Ollon

OLLON — Mercredi, peu avant midi, un incendie a éclaté dans une ferme isolée, au lieu dit « Le Grand Pré », sur le territoire de la commune d'Ollon à mi-chemin entre la route cantonale Saint-Triphon - Collombey et la Gryonne.

Cette ferme comprenait un rural, deux écuries et une porcherie ainsi qu'une maison d'habitation comprenant en son rez-de-chaussée la cuisine et deux chambres alors qu'une chambre et un réduit occupaient le premier étage.

Ces locaux étaient occupés par une famille italienne, Mme et M. Borelli et leurs cinq enfants.

Le bâtiment était la propriété de M. Ernest Gerber, agriculteur à Ollon.

Si on a pu sauver le mobilier, par contre, 4 tonnes d'engrais et la voiture de M. Borelli sont restés dans les flammes. Fort heureusement ce sinistre, qui a été combattu par les pompiers d'Aigle et d'Ollon, n'a fait aucun blessé.

L'évaluation des dégâts n'a pas encore été faite mais ils ne sont pas très importants, étant donné la vétusté des immeubles.

L'enquête ouverte n'a pas encore donné de résultat sur les causes de ce sinistre.

Pour une piscine agaunoise

SAINT-MAURICE — A l'assemblée de la Société de développement dont nous parlons dans ces colonnes, M. Raymond Berguerand a renseigné l'assemblée sur les intentions du comité d'initiative qui s'est constitué pour la construction d'une piscine à Saint-Maurice.

Il est clair qu'une telle œuvre serait très intéressante non seulement pour la jeunesse mais pour tous les habitants de Saint-Maurice et des régions avoisinantes.

Aussi, une soirée d'information est-elle mise sur pied pour le lundi 18 mars à 20 h. 30 à la Grande salle du collège de l'abbaye. Le comité d'initiative exposera ses vues, donnera connaissance des possibilités envisagées mais surtout désira connaître la position des participants à cette soirée d'information.

Il est donc indispensable que toute la population de Saint-Maurice, voire des villages avoisinants y participe. Ceci dans l'intérêt bien compris de chacun et de tous.

jeudi musical

DECHANT... MOTET... CONDUIT...

VOUS NE VOUS étonnerez sûrement pas de voir, bientôt, Robert Hossein nous découvrir, très simplement il est vrai, tout au long de mon dernier billet, l'organum, le gymel et le faux-bourdon. Avant d'assister à l'éclosion de la chanson française à plusieurs voix, il nous reste à nous initier à quatre autres formes de composition vocale : le déchant, l'organum à vocalises, le motet et le conduit.

LE DECHANT (double chant)

Dans l'organum présenté, il y a quinze jours, et dont Hucbald avait précisé les règles, une deuxième voix cheminaut au bas ou au haut d'une mélodie le plus souvent d'origine grégorienne. Les intervalles dequarte, puis de quinte furent d'abord choisis, mais toujours conduits dans un mouvement parallèle.

Délaissant la quarte, conservant la quinte et introduisant l'octave, le déchant allait bientôt construire au-dessus d'une mélodie de « basse » (sorte de cantus firmus), un nouveau chant auquel l'on prêtera pleine attention. Un compositeur « déchantait » lorsqu'il inventait sur un chant donné, une deuxième voix. Mais, si le chant montait, la nouvelle mélodie devait descendre et s'élever sur l'intervalle d'une octave. Si le chant descendait, le déchant devait monter et commencer sur une quinte. Ainsi, poursuivant un audacieux chassé-croisé la nouvelle mélodie allait jusqu'à coiffer avec désinvolture le chant aux pieds duquel il se traînait humblement autrefois. Ses fantaisies mélodiques et rythmiques, sans, toutefois, s'évader des intervalles réglementaires (quinte et octave), annonçaient l'avènement futur du contrepoint fleuri et, se promenant en mouvement contraire, apportaient couleur et harmonie.

L'ORGANUM A VOCALISES

L'organum à vocalises marque la troisième grande étape de la polyphonie moyenâgeuse. Après les premiers pas de l'organum parallèle, après les hardiesses du déchant, il présentait une véritable polyphonie. C'était à l'aube du XIIIème siècle, d'un siècle qui voyait grand, qui bâtissait des cathédrales, qui se voulait révolutionnaire, aussi, la musique nouvelle se lança-t-elle sur des chemins osés qui la pousseront à réaliser de véritables « constructions » sonores.

De l'organum traditionnel, la forme naissante retint le chant de basse, au déchant elle emprunta les mélodies

hardies et aérées, et, pour les oreilles « conservatrices et purement latines », elle garda comme points d'appui, les quartes, les quintes ou les octaves, dites consonnances parfaites. Ainsi, sur une base bien assise, monta bientôt le duplum, le triplum, le quadruplum, trois nouvelles voix qui paraissaient totalement différentes, mais sonnaient admirablement dans l'ensemble. Notons aussi, que le chant donné prit le nom de « discantum tenet » (soutien du chant), pour devenir le teneur, aujourd'hui ténor.

LE MOTET

Le motet du XIIIème siècle n'a aucun rapport avec le texte ou la pièce polyphonique que l'on rencontre de nos jours dans la liturgie. Il consistait en une ligne mélodique placée au-dessus du ténor et consacrée aux « mots » d'un poème modulé. Ecrit en langue vulgaire ce nouveau texte remplaçait les vocalises de l'organum et cheminaut sur des paroles latines extraites d'une pièce grégorienne. Parfois un triplum et un quadruplum se superposaient aux deux autres voix, chantant chacun un poème différent. Curieuse construction sonore — pendant au méllo-mélo de l'abbé Bovet — le motet se présentait dans l'étrange aspect que voici :

« Au rez-de-chaussée, le ténor — ou teneur — chante gravement en latin un texte liturgique dont le thème est quelquefois à un instrument ; au premier étage on célébrait en français, les vertus d'un chevalier ; au second, on consacrait de galants versiculetus aux charmes d'une aimable bergère et, au troisième, on formulait quelque réflexion morale ou satirique ».

Adam de la Halle, ce virtuose des motets, enferma dans l'un d'eux la tendre chanson de Marion — Robin m'aime, Robin m'a. Robin m'a demandé si m'aura — en sandwich entre les mélancoliques confidences d'un cœur brisé — Qu'il me fut cruel de quitter ma mie — et le verset Dulce lignum de l'office de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Ainsi, après avoir, grâce à l'organum, fait l'apprentissage du polytonalisme,

nos ancêtres ont été entraînés par le motet dans l'étrange formule de « polyverbalisme ».

LE CONDUIT

Le conduit marqua la fin de la première étape de la polyphonie. Il fut d'abord un motet religieux, puis profane dans lequel toutes les parties étaient inventées. Il n'y avait plus de teneur liturgique, plus de base de départ vouée à un thème grégorien et le compositeur se plaisait à déployer librement sa fantaisie et ainsi créait complètement son œuvre. La pratique du conduit ouvrait la voie aux musiciens de la Renaissance qui mettront au point l'architecture de la future chanson polyphonique française et du madrigal.

LES PREMIERS MAITRES DE LA POLYPHONIE

Leurs noms ne sont guère connus que des spécialistes de la musique ; leurs œuvres sont rarement entendues. Pourtant leurs contemporains parlaient d'eux avec respect et admiration. Ils furent réellement les premiers maîtres de notre musique occidentale.

LES COMPOSITEURS

Léonin... le plus ancien « déchanteur » dont on parle dans les manuscrits. Vécut sans doute au milieu du XIIème siècle et exerça son activité comme maître de chapelle de Notre-Dame de Paris.

Pérotin... successeur de Léonin, son plus brillant élève.

Adam de la Halle... connu comme trouvère, fut le plus célèbre compositeur de motets et de conduits.

LES THEORICIENS

Scot Erigène, vers 840 ; Hucbald, vers 900, furent les premiers théoriciens de l'organum : ce sont eux qui citent le mot et l'expliquent.

Gui d'Arezzo (990-1050)... se vit attribuer l'invention des noms des notes, mais traita aussi des premières polyphonies.

L'Ecole Notre-Dame de Paris... accueillit par ses maîtres de chapelle les nombreux musiciens venus s'exercer aux sévères disciplines de l'art du déchant. Pendant de nombreuses années, cette étonnante Ecole rayonna sur toute l'Europe.

I. Jordan.



Samedi 9 mars :

VEROSSAZ

- église paroissiale, 20 h. 30
- concert de la Sigismonda
- direction : Léon Jordan
- société invitée : Chorale de Montthey
- direction : Fernand Dubois

CHARRAT

- halle de gymnastique
- concert de L'Indépendante
- direction : Julien Vergères.

BRIGUE

- concert du Kammerchor du Haut-Valais
- direction : Grégor Müller
- programme : Magnificat de Bach, messe Nelson de Haydn
- solistes : soprano : Ursula Buckel alto : Michèle Moser ténor : Eugen Meier basse : Oscar Lager

Dimanche 10 mars :

LOECHE-LES-BAINS

- concert du Kammerchor

RADIO

- Vendredi 8 mars :
- Emission radio-scolaire
- une forme musicale : l'opéra.
- présentation Jean Delor
- Les diverses émissions scolaires seront encadrées d'œuvres d'Alexandre Borodine.

LU POUR VOUS...

★ François Gaudard, pianiste fribourgeois, qui honora de sa participation un des derniers « concerts de Noël » de Saint-Maurice, vient d'entreprendre une tournée de concerts à travers l'Europe, Berlin, Stuttgart, Düsseldorf l'accueillirent. Son succès fut tel qu'il vient de signer un nouvel engagement qui le promènera à travers l'Allemagne fédérale. Rappelons que François Gaudard étudia au collège de Saint-Maurice.

★ Bon anniversaire... à Michel Corbaz, ce sympathique chef de chœur lausannois bien connu des chanteurs valaisans, qui fêtera ses 34 ans le jeudi 14 mars.



HELIODOR 479 044

Concertos pour trompette : Haydn, Torelli, Vivaldi, Haendel

Les quatre concertos pour trompette réunis sur ce disque englobent tout un siècle de l'histoire de la musique instrumentale, depuis la fin du XVIIe s. jusqu'à l'époque des classiques viennois. Qui n'a jamais goûté au plaisir d'entendre cet admirable instrument qu'est la trompette qui, à l'époque qui nous concerne, était bien plus longue que celle que nous connaissons actuellement.

Admirablement tenues par Roger Delmotte et Arthur Haneuse, les deux trompettes de ce disque vous feront connaître d'immenses satisfactions musicales tant la perfection de l'interprétation, mariée à un excellent enregistrement, décèle l'admirable musicalité des deux instrumentistes.

A la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, Hermann Scherchen, cet extraordinaire maître qui s'est également fait un nom dans la musique moderne, donne à ces quatre concertos un dynamisme qui éblouit tout auditeur.

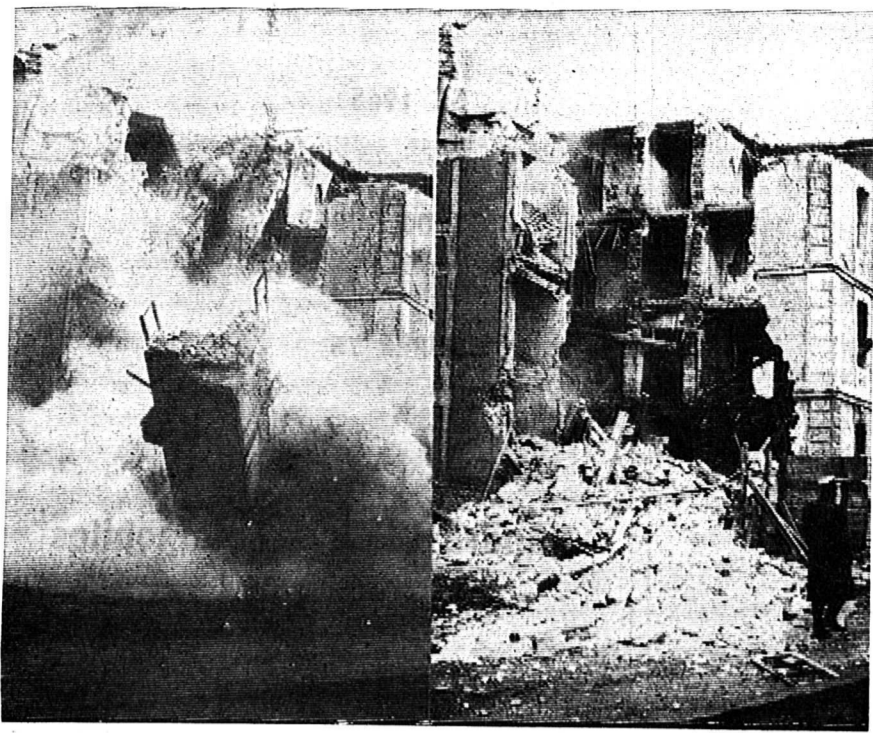
Comme le concerto de Haydn, le concerto pour trompette de Torelli, sans aucun doute l'une des premières œuvres écrites pour cet instrument, présente les trois mouvements : vif - lent - vif. Ces trois mouvements que nous rencontrons également dans l'admirable concerto pour deux trompettes de Vivaldi. Un concerto qui n'a rien à envier à l'œuvre similaire de Haendel, transcription d'une page antérieure destinée aux hautbois, cors, basson et orchestre à cordes.

Musique brillante par excellence, ces quatre concertos sauront vous persuader que la trompette trouve aussi bien sa place, sinon mieux, dans la musique classique que dans les marches pour fanfares.

NL

échos du valais

40 kg de munitions dans 150 trous... et boum !



MONTHEY — Mercredi après-midi, la PA a fait sauter une partie de la villa St-Maurice, à l'avenue de la Gare.

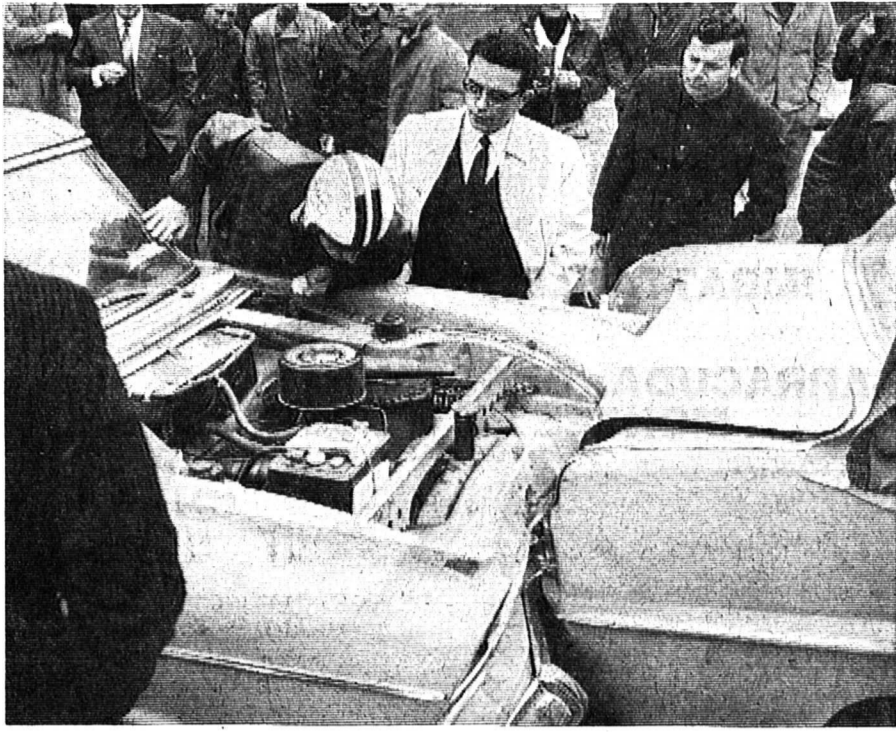
150 trous avaient été percés dans les murs de soutènement de la moitié du bâtiment, côté nord, ainsi qu'une tranchée sur toute la largeur et à la moitié de la longueur de la villa.

On en parlait en ville depuis deux jours ce qui fit que nombreux furent les curieux, d'ailleurs tenus à distance respectable du lieu de l'exercice.

Là aussi le PA a réussi un beau coup comme le montre notre photo : à gauche, comme prévu, une partie du bâtiment s'écroule; à droite, vision de guerre.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSÉS

ROUTE DU PRINTEMPS



Un choc violent vient d'avoir lieu entre deux voitures, entre deux haies de spectateurs intéressés. A quarante kilomètres à l'heure. Ça a fait «boum!». Le moteur s'est arrêté, les phares se sont éteints. Pour repartir — si l'on peut — il suffit de presser sur un bouton afin de rétablir le contact.

MARTIGNY — Les beaux jours vont revenir. Les arbres en fleurs solliciteront de nombreux automobilistes ayant «déposé les plaques» pendant l'hiver; ils vont reprendre la route. D'où un danger croissant d'accidents, de collisions — bénignes peut-être — mais qui peuvent provoquer des incendies de voitures.

Pour les éviter, il y a là des problèmes de sécurité à étudier auxquels on devrait pouvoir trouver une solution. Chacun sait que tout accident d'automobile risque d'être aggravé par un incendie si le circuit électrique n'a pas été neutralisé à temps.

Les recommandations faites à ce sujet restent généralement lettres mortes, soit en raison de la brutalité d'un choc, soit par l'impossibilité d'agir du conducteur.

Il est dès lors indispensable que toutes les voitures automobiles disposent d'un système automatique assurant, en cas d'accident, la neutralisation de tous les circuits électriques.

Des constructeurs français — deux frères — se sont attachés à étudier un disjoncteur général dont la manœuvre est assurée au moyen d'une commande fonctionnant automatiquement sous les effets d'un choc. Ils ont utilisé pour cela le principe de l'inertie. Ce qui veut dire que lorsqu'il y a impact, un dispositif ferme le circuit de la bobine magnétique et déclanche le disjoncteur général de l'installation électrique.

Les anciennes voitures, il est vrai, sont rares. Mais prévenir ne vaut-il pas mieux que guérir?

Démonstration nous a été faite hier de ce système par les constructeurs, au Pré-de Foire de Martigny-Bourg, en présence de commandants de polices cantonales romandes, de la télévision, de la radio, de représentants du TCS, de l'ACS, du BFA, des principaux journaux romands.

Tout a été positif, c'est entendu. Mais on ne pourra, par ce système, jamais empêcher l'incendie d'une voiture provoqué par l'explosion du réservoir auquel une étincelle aura mis le feu.

«Route du printemps» a été aussi l'occasion d'une table ronde qui s'est tenue à l'Hôtel Parking, sous la présidence de M. Eugène Moret, directeur de l'Office régional du tourisme. Discussion fort intéressante au cours de laquelle les constructeurs eurent l'occasion de donner des explications techniques sur le fonctionnement de leur ingénieux appareil.

A l'issue de cette confrontation, les avis étaient partagés : vaut-il la peine de faire une dépense de 200 francs pour se prémunir contre les risques d'incendie — qui sont rares, il faut l'avouer — et contre le vol — car cet appareil peut également servir de serrure antivol?

On s'est aussi jadis posé la même question lorsqu'il s'est agi d'équiper les voitures de ceintures de sécurité, d'extincteurs portatifs.

On est «pour» ou on est «contre». Ce n'est pas à nous de juger. Mais il semble tout de même qu'au moment où nos routes vont être encombrées, sur lesquelles on va souvent enregistrer des collisions en chaîne, il serait souhaitable que chacun fasse preuve de vigilance afin d'éviter les accidents et surtout prenne les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de conséquences trop fâcheuses.

Qu'un bonze fanatique se transforme de plein gré en torche vivante, on voit cela couramment.

Mais qu'un automobiliste se voue délibérément à un sort identique alors qu'il peut l'éviter, cela dépasserait l'entendement.

Un nonagénaire à Riddes

RIDDÉS. — C'est à l'âge de 12 ans que M. Charles Gughelmina s'installa avec ses parents dans la commune de Riddes.

Bourgeois de la commune, il vient d'entrer dans sa 90e année. A cette occasion, le président M. Jules Monnet, son conseil, lui rendirent visite et lui offrirent une channe dédicacée.

Félicitons cet ancien menuisier, artisan probe et soigneux, et formulons le vœu que dans dix ans nous puissions lui rendre visite alors que le représentant du Conseil d'Etat lui remettra le traditionnel fauteuil.

Sortie du SC Vernayaz à Saint-Luc/Bella-Tola

VERNAYAZ. — Le ski-club de Vernayaz organise le samedi et le dimanche 9 et 10 mars 1968, sa sortie à Saint-Luc Bella-Tola, dans le val d'Anniviers.

Cette nouvelle station possède de magnifiques champs de skis à la portée de tous les skieurs. A noter qu'une succulente raclette sera offerte le soir par la société.

Le départ est prévu samedi matin à 7 heures devant l'église.

Les inscriptions sont prises jusqu'au vendredi 8 mars à 12 heures au tél. (026) 8 16 70.

A propos d'une conférence

La doctrine sociale de l'Eglise a-t-elle changé?

SAINT-MAURICE. — L'immense et fraternel cri d'alarme de Léon XIII, dans « Rerum Novarum », et l'écho donné quarante ans plus tard par Pie XI, dans « Quadragesimo Anno », ont fondé ce que l'on a appelé la doctrine sociale de l'Eglise.

Ces généreuses prises de position ont animé le courage de nombreux militants chrétiens luttant, dans le concret, pour une plus grande justice sociale.

Et maintenant, où en sommes-nous? Dans un monde en complète évolution économique et sociale, dans une Eglise en état de concile, ouverte au monde moderne, compréhensive plus que juge; à la lumière de « Pacem in Terris » et de « Populorum Progressio », qu'est

devenue la doctrine sociale de l'Eglise?

A cette question, le R. P. Joblin voudrait donner sa réponse, et la discuter ensuite avec les assistants à sa conférence, vendredi soir à la grande salle du collège.

Le conférencier est diplômé d'études supérieures de droit public, de Paris, et docteur en sciences économiques. Il fonctionnaire au Bureau international du travail, à Genève, comme attaché au département de recherches pour les relations avec les milieux sociaux. Il peut ainsi confronter ses opinions aux données de la pratique, ainsi qu'aux positions de ses collègues non catholiques et non chrétiens.

A cette conférence du plus haut intérêt, les anciens Agaunois, organisateurs, convient gracieusement tous ceux et celles qui peuvent être intéressés ou concernés par ce problème actuel.

Séance-éclair mais intéressante

SAINT-MAURICE — Sous la présidence de M. Raymond Berguerand, en présence de MM. A. Gross (préfet), F. Meytain et R. Udriot (respectivement président et vice-président de la commune) la Société de développement de Saint-Maurice a tenu son assemblée générale à l'hôtel des Alpes, mardi 5 mars.

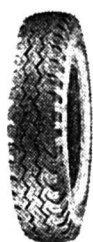
Dans son rapport de gestion, le président R. Berguerand souligna les excellents rapports que son comité entretient avec la Municipalité et la bourgeoisie avant de traiter très brièvement les activités déployées au cours de

l'exercice écoulé par les différentes commissions telles que celles du tourisme, de la publicité, de l'édilité, des sports et de la culture. M. Berguerand fit remarquer que les sociétés de développements de Saint - Gingolph à Saint-Maurice en passant par la vallée d'Illicz avaient fondé un groupement dont le but est de mieux coordonner les efforts de propagande. Quant aux Jeunesses musicales suisses, elles tiendront leurs assises annuelles à Saint-Maurice en septembre.

Les comptes de la société reflètent une situation très saine et sont acceptés avant que l'on ne passe aux « divers ». Ceux-ci permettent au président Meytain de souligner l'utile et fructueuse activité de la Société de développement. Il remarque que la proposition émise de créer une « classe des neiges » au centre sportif de Poreire ne peut pas se réaliser pour l'instant étant donné les dispositions actuelles de la loi sur l'enseignement. Par contre, comme cela se fait en bien des endroits, il serait possible que les enfants des écoles de Saint-Maurice puissent jouir de journées à skis pendant les vacances, ceci avec la collaboration du Ski-Club par exemple.

SERVICE

TYVALUG



Pneus regommés et neufs. Montage gratuit. Equilibrage - Géométrie

SION Rue Dixence Tél. (027) 2 56 95

P 258 L

Voilà le Style Solex!



fr. 458.-

VELOSOLEX

PLUS DE 500 POINTS DE VENTE (VOIR SOUS «VELOSOLEX» DANS L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE) SOVEDI S.A. - 1211 GENEVE 26

Vivante assemblée de la Société de tir

MARTIGNY. — Les tireurs de Martigny tenaient leur assemblée générale annuelle en fin de semaine en leur stamm, au café de la Tour en Ville. Le président M. C. Chappaz ouvrit l'assemblée en saluant les membres présents, au nombre d'une quarantaine, en les remerciant de leur présence. Il souligna sa joie d'avoir à ses côtés des membres d'honneur, ainsi que M. Pierre Crettex, président de la commission des installations sportives.

Avant le rapport présidentiel, le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu par M. R. Mouthe et est approuvé sans discussion. Puis le président fit un tour d'horizon très détaillé des activités de la société par les différentes sections. Il releva que la caractéristique de l'année était encore la mise en service d'installations de cibles automatiques, remplaçant ainsi la vieille cibles manuelle.

Cette dernière installation coûta beaucoup à la société, aussi, les membres devront-ils en user avec soin. La commune de Martigny a participé également à cette réalisation et son appui a été très apprécié. Aussi, le représentant de la municipalité est-il chaleureusement remercié.

Sur le plan des tirs proprement dits aucun fait particulier n'est à souligner qui n'ait déjà fait l'objet de publication en temps voulu. Notre société, conclut le président, s'est souvent déplacée à l'extérieur et s'est toujours bien comportée autant sur le plan des résultats que sur le plan de la camaraderie et de l'esprit sportif. Aussi, n'est-il pas étonnant de voir chaque année un nombre grandissant de tireurs de l'extérieur fréquenter le stand d'Octodure.

Sur un plan plus technique, les chefs

de chaque distance firent ensuite leurs rapports desquels ressortirent les résultats, fort bons dans l'ensemble, glanés ci et là durant l'exercice écoulé. Toutes les sections, 300 et 50 m, le tir au petit calibre et à l'air comprimé vont de l'avant et laissent bien augurer pour cette nouvelle année.

Il faut relever en particulier le travail fait par les jeunes tireurs placés sous l'expertise direction de M. Michel Sarrasin.

Former des jeunes, les entraîner, leur communiquer le goût du sport du tir est une mission qui nécessite autant de dévouement que de pédagogie. Et M. Sarrasin a su allier ces qualités et fut chaleureusement applaudi et remercié pour son travail.

Avant la clôture de l'assemblée, le représentant de la municipalité, M. Crettex nous apporta le salut des autorités et dit combien il se réjouit à l'énoncé de notre activité qui fit bien honneur à la ville.

Le président devant encore cette année relever le nom d'un serviteur de la société et du tir en général qui a beaucoup mérité par son travail. Il s'agit en effet de M. Joseph Genoud notre dévoué chef-cibarré qui a accompli sa quinzième année de service. Un magnifique plateau en vieux étain dédicacé marqua le témoignage de reconnaissance de la société envers M. Genoud.

Les divers furent rapidement liquidés après que des interventions se firent concernant le prix, le nouveau prix, de la munition. Il ne reste qu'à souhaiter aux tireurs d'Octodure de faire encore « mouche » cette année aussi...

UN PUR-SANG:
UNE CLASSE
À PART, MONTÉE
EN SUISSE:
DE LA
PERSONNALITÉ:
DE LA SÉCURITÉ:



La Barracuda est la digne descendante d'une grande lignée, avec ses deux moteurs au choix: un vigoureux 23/193 CV ou un fringant 28/279 CV. Quant à sa tenue de route toute européenne, elle est signée Chrysler!

Depuis cette année, elle est montée en Suisse, une garantie de haute qualité dans la finition, puisque l'assemblage se fait sans hâte aucune avec un soin tout artisanal, sur la chaîne de Schinznach. Aussi son appartenance à la classe de luxe va-t-elle de pair avec le bon goût qui la caractérise.

En Barracuda, vous vous sentez à l'aise car, comme toutes les Chrysler, elle frappe par sa retenue. Vous avez l'impression qu'elle est faite tout exprès pour vous, selon vos instructions.

Elle en offre à revendre: d'une part, en raison de ses réserves de puissance qui abrègent les dépassements; d'autre part, en vertu des prescriptions américaines qui exigent notamment les éléments de sécurité suivants: double circuit de freinage, colonne de direction de sécurité, serrures spéciales, nombreux rembourrages intérieurs, lave-glace, dispositif d'épuration des gaz d'échappement, etc. La Barracuda comporte tout cela. De plus, elle possède une remarquable adhérence dans les virages, un freinage efficace grâce à ses disques; en un mot, un comportement général sûr dans toutes les situations.

Elle constitue une classe à part dans la catégorie des voitures rapides. Question ligne et côté technique, c'est la perfection! Barracuda: un pur-sang américain monté par des Suisses épris de «finish».

IMBATTABLE:

BARRACUDA: Désormais
Montée en Suisse!

Le montage suisse est une plus-value
Représentation générale

Schinznach-Bad



Barracuda: 23/193 CV ou moteur V8 de 28/279 CV (boîte mécanique à 4 vitesses ou automatique). Moins de 5 m de long, 1,82 m de large. Le modèle 1968 comporte les nouveaux éléments de sécurité.

BARRACUDA, UN MODÈLE CHRYSLER

SIERRE: A. Antille - CRANS: A. Bonvin - LE CHABLE: C. Droz - MARTIGNY: Garage Central - MONTHEY: Garage de Bergère - MONTHEY: Garage Moderne - ORSIERES: M. Formaz - RIDDES: A. Hiltbrand - SAXON: J. Vouillamoz - SION: A. Antille - ST-MAURICE: R. Richo.

ENFIN...
PORSCHE
EXCEPTIONNELLE



SC 1965

rouge, moteur entièrement revisé dans nos ateliers, garantie 9500.—

1600 SUPER

modèle 1960, peinture bleue, neuve, pneus neufs 5500.—

SUPER 75

coupé gris métal avec toit ouvrant, garantie 7500.—

André Wicky - Automobiles

9, place du Tunnel, Lausanne
Tél. (021) 22 18 87

Profitez des prix avantageux qui vous sont offerts dans notre
Immeuble tout confort de CHAMPLAN

	3 1/2 p	2 p.	3 p.	studio	studio	3 p.	2 p.	3 1/2 p
3me ét.	Vendu 42.000 francs	42.000 francs	50.000 francs	25.000 francs	Vendu	Vendu	Vendu	Vendu
2e ét.	Vendu 40.000 francs	40.000 francs	47.000 francs	24.000 francs	Vendu	47.000 francs	Vendu	Vendu
1er ét.	49.000 francs	38.000 francs	44.000 francs	23.000 francs	Vendu	44.000 francs	Vendu	Vendu

S'adresser au téléphone (026) 2 28 52 et (027) 2 73 22

Les dernières nouveautés...

rentrent chaque jour

chez

Silian
HAUTE CONFÉCTION

Avenue de la Gare
MARTIGNY

VOYEZ NOS 30 m. DE VITRINES

vos annonces au 3 71 11

Nous CHERCHONS, tout de suite ou date à convenir

secrétaire ou employée de bureau

avec formation commerciale et bonnes connaissances d'allemand. Agréable ambiance de travail, bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours. Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à:

H. Müller, fabrique de moules, Châteauneuf-Contthey, poste 1962 Pont-de-la-Morge, tél. (027) 8 16 84.

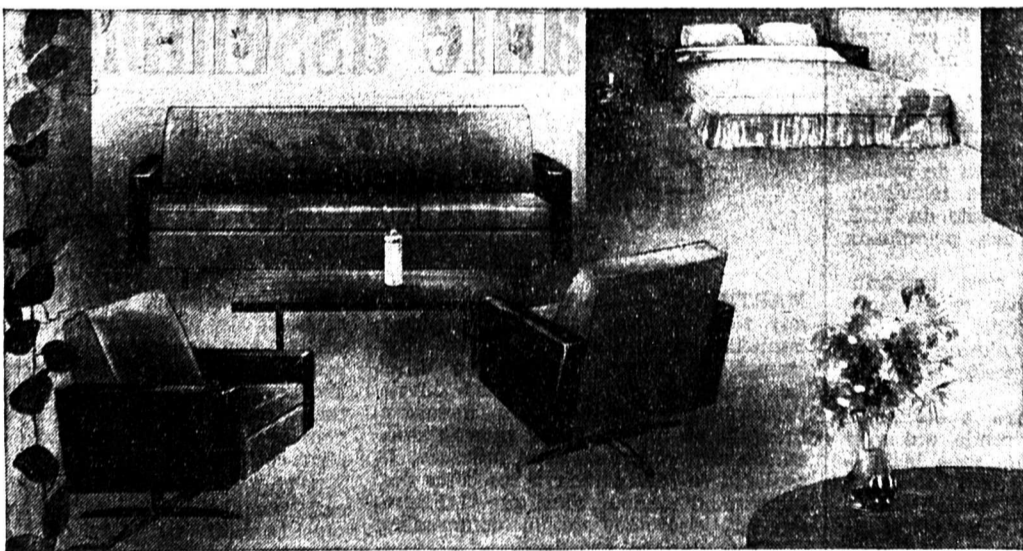
employée de bureau qualifiée

(sténodactylo) serait engagée pour le 1er mai ou date à convenir. Travail agréable, varié et bien rémunéré dans entreprise moderne. Tous les avantages sociaux. Eventuellement à la demi-journée.

Adresser les offres de service avec certificats à la direction de l'entrepôt régional Coop à Bex (tél. (025) 5 13 13).

Annonces diverses

Jamais vu en Valais



LE JOUR: Un élégant et confortable salon.
LA NUIT: Un véritable lit pour 2 personnes. Tissu de première qualité. Mécanisme très simple.
SON PRIX: UN VRAI MIRACLE

Une exclusivité du «BUCHERON»

Les 3 pièces Fr. **1250.-**

50, Place du Midi
Tél. (027) 2 55 43

BUCHERON

SION

Demandez-nous nos conditions, avantageuses de

crédit ou de prêt

Assurance crédit — Livraison franco domicile

Tapis — SERVICE APRES VENTE — Rideaux

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

boulangier-confiseur

allemand, cherche pour le 1er ou le 15 mai, un nouveau champ d'activité, si possible avec appartement meublé.

Faire offres sous chiffre T 70835, à Publicitas, 3001 Berne.

P 70835 Y

L'imprimerie Valaisanne
SCHMID S.A. à Sion

engagerait dès que possible,

UN COUPEUR
auxiliaire
d'imprimerie

Place stable et bien rétribuée. Semaine de 5 jours. Conditions sociales avantageuses. Préférence à personne ayant déjà pratiqué dans l'imprimerie.

Faire offres écrites à la direction, rue de Lausanne 42, 1951 Sion.

P 23082 S

Cherchons

sommelière

pour tout de suite ou à convenir.

Hôtel Vieux Valais, à Crans.

Tél. (027) 7 20 31.

P 23051 S

On cherche pour tout de suite ou date à convenir,

jeune fille

pour aide dans ménage de trois enfants. Quelques connaissances de cuisine sont désirées. Bon salaire, congé régulier.

S'adresser à P. Lehner-Stucki, Bäcker-tee-room, Bahnhofstube, 3954 Leukerbad.

Tél. (027) 6 41 89.

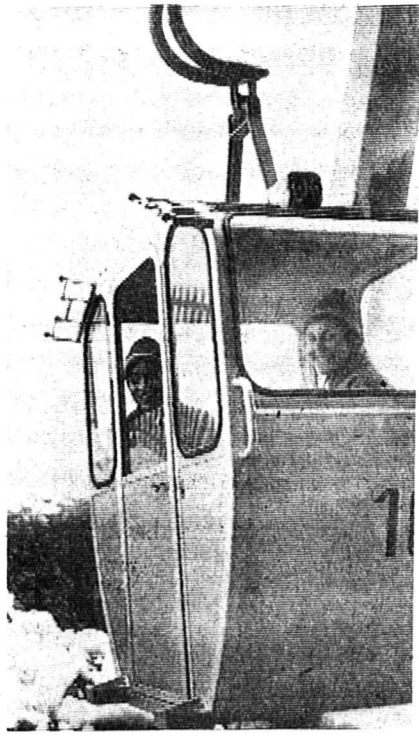
P 23042 S

échos du valais

FERNANDE N'ETAIT PAS DE BONNE

Un long chemin parcouru

HUMEUR



LES MARECOTTES. — Hier, les responsables de l'Office fédéral des transports, MM. Winkler et G. Paillard, le conseil d'administration de la Télécabine Les Marécottes-La Creusaz, le président de la commune de Salvan, M. Jean Fiora, MM. Ribordy et Gross, respectivement chef des remontées mécaniques et technicien à l'Etat du Valais, Giovanola, constructeur, Dumur, ingénieur, utilisaient avec des représentants de la presse — et cela pour la première fois — la nouvelle télécabine dont nous avons donné avant-hier les principales caractéristiques.

Cette installation, qui demeurera celle de base permettant d'accéder à une vaste région où l'on pratique le ski dans d'excellentes conditions, donnera une nouvelle vie à Salvan-Les Marécottes. C'est le résultat de longs et laborieux pourparlers. Et on a vu que le sain

raisonnement des montagnards de la région a enfin prévalu sur des considérations personnelles et purement égoïstes.

Au cours de la journée de jeudi, on va procéder aux derniers réglages et vendredi, le vieux télésiège, inconfortable, lent mais qui a eu ses années de gloire, ne sera plus qu'un lointain souvenir.

Lors de notre passage, nous avons eu le plaisir de rencontrer notre médaillée olympique Fernande Bochatay, de mauvaise humeur, en compagnie de Monique Vaudroz sortant de clinique après un terrible accident de ski. Ces deux championnes eurent aussi l'honneur d'une cabine.

NOTRE PHOTO : n'oublions pas qu'elle sera la marraine de l'installation.



SAINT-MARTIN. — C'est la réflexion qu'ont dû se faire les 137 sociétaires de la Caisse Reiffeisen en prenant connaissance du bilan du 43e exercice qui leur fut adressé en même temps que la convocation à la dernière assemblée générale.

Celle-ci présidée par son actif et dynamique président M. Joseph Moix, fut des plus intéressantes.

M. Moix s'attachait surtout à faire ressortir l'importance et l'essor pris par la Caisse Reiffeisen pendant quarante-trois ans d'existence. Il constata également que sur le plan général la commune va de l'avant.

Il releva par contre, avec amertume, que bien des jeunes doivent quitter la commune pour cause de manque à gagner sur place ou dans la région.

Le caissier dans son rapport exprima toute sa satisfaction d'avoir, pendant douze ans, collaboré à un si beau développement qui a atteint l'exercice passé, son record de roulement avec 2 millions et demi de francs.

M. Joseph Zermattin, l'actuel et actif caissier, ayant démissionné pour des

raisons personnelles, l'on procéda à son remplacement. Aucune opposition n'ayant été formulée à l'égard du candidat présenté par le président, c'est M. Gabriel Moix, de Fidèle, qui a été nommé à l'unanimité de l'assemblée.

Les comptes approuvés et tous les objets figurant à l'ordre du jour admis par les membres présents, le comité de direction clôtura cette assemblée par le paiement des intérêts des parts sociales et en offrant le verre de l'amitié à tous les participants.

UN NOUVEAU SKI-CLUB

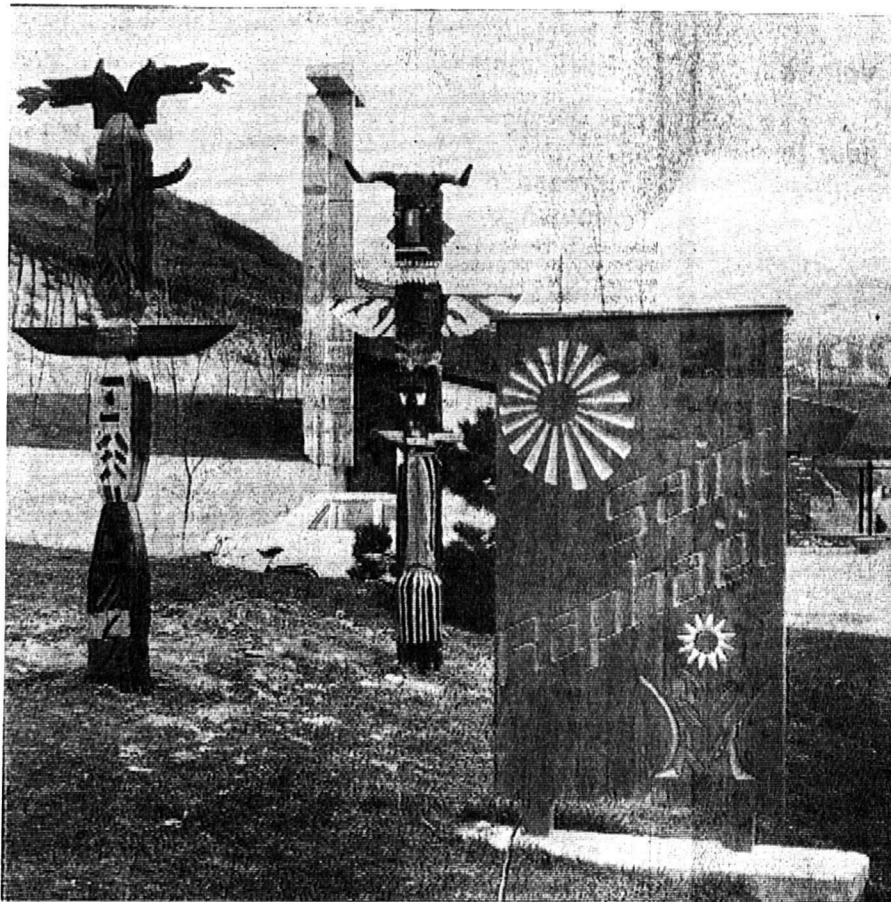
La jeunesse d'Eison, désirant pratiquer le beau sport du ski, a fondé dernièrement son ski-club portant le joli nom de « Mickey ».

Ce nouveau club étant formé d'excellents éléments, il est bien certain que Mickey fera parler de lui en bien surtout avec la bonne entente dont cette jeunesse donne la preuve depuis bien des années.

Encouragé par toute la population le club doit faire et fera son chemin. C'est le vœu de tout le monde.

SION ET LE CENTRE

UNE CARTE DE VISITE ORIGINALE, INEDITE



CHAMPLAN. — Fondé en 1946 par le P. Paul-Marie, capucin, l'Institut Saint-Raphaël s'occupe de la rééducation des enfants et adolescents inadaptés qui rencontrent des difficultés comme : retards scolaires, troubles du comportement et du caractère et de cas sociaux.

Il peut accueillir 70 élèves.

Le pavillon « Prairie » compte trois classes. Il reçoit quatre groupes de douze élèves, de 10 à 14 ans.

Le pavillon « Cap Clivette » avec ses deux classes compte deux groupes de douze élèves de 15 et 16 ans. Selon leurs possibilités et leurs âges, les élèves suivent la classe primaire normale, la classe spéciale ou la classe d'orientation professionnelle.

UNE BELLE CARTE DE VISITE

L'Institut Saint-Raphaël a pris un grand développement. Le complexe actuel répond aux réels besoins. D'autres projets sont encore à l'étude et viendront compléter les constructions actuelles.

La route d'accès a été aménagée. Les alentours ont également été l'objet de magnifiques aménagements.

La « raison sociale » à l'entrée du grand complexe est vraiment originale. Les deux Totems sculptés si beaux, in-

vitent à pénétrer dans un grand... « camp » bien conçu et bien équipé.

—g6—

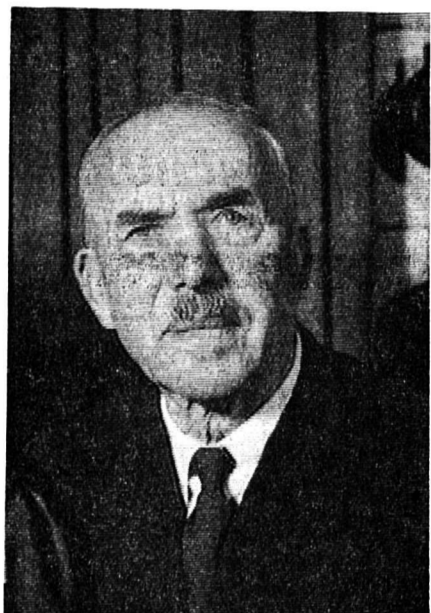
NOTRE PHOTO : la « raison sociale » du home Saint-Raphaël présentée dans toutes les règles de l'art.

Les difficultés financières des caisses-maladie

SION — Passablement de caisses-maladie connaissent actuellement certaines difficultés financières. Renouvelant un décret devenu caduc depuis quelques années le Conseil d'Etat valaisan se propose de subventionner toutes les caisses reconnues par la Confédération et exerçant leur activité sur le territoire du canton. C'est la raison pour laquelle il propose au Grand Conseil de prévoir un crédit annuel de 195 000 francs à cet effet.

Ce nouveau décret, s'il est voté par le Parlement, sera valable jusqu'à fin 1970.

Décès de M. Maurice Bertholet



SAILLON. — A peine une tombe s'est-elle refermée que déjà une autre s'ouvre.

M. Maurice Bertholet nous a quittés pour un monde meilleur. Il s'en est allé à l'âge de 79 ans entouré à ses derniers instants par son épouse et ses enfants.

M. Bertholet a vécu en véritable chrétien. Sa devise était : servir son prochain.

Il savait qu'il n'est point de meilleure manière que de servir Dieu. Ce cher défunt aura gagné la place que le Christ lui a préparée de toute éternité.

A son épouse, à ses enfants, ses petits-enfants, vont nos plus sincères condoléances.

Un cher voisin

Maîtrise fédérale

ORSIERES. — Nous apprenons, avec plaisir, que M. Michel Duay, d'Orsières, fils d'André, a obtenu, à Lucerne, la maîtrise fédérale d'électricien.

Toutes nos félicitations.

INHUMATIONS

M. Charles Bochatay, le 7 mars à 10 h. 30 à Vernayaz.

M. Charles Thiessoz, le 7 mars à 11 heures à Sion.

Mlle Marie Udry, le 7 mars à 10 heures à Vétroz.

SALON DE L'AUTO

GENÈVE 14-24 MARS 68

...poids lourds et machines d'entreprise

HOMMAGE A Mlle MARIE UDRY

VETROZ — « Regarde dans ton cœur et écris ». Cette brève citation d'Isabelle Kaiser vient à mon secours au moment où profondément consterné par la triste nouvelle du décès de Mlle Marie Udry, je cherche en vain dans mon esprit, hors des formules toutes faites et déjà usées, un vibrant hommage à la mesure de l'immense mérite de celle qui fut, dès sa fondation, un membre combien assidu, dévoué et exemplaire de notre société et un pilier sur lequel directeur et chanteuses savaient pouvoir s'appuyer en toute sécurité.

Nous savions notre chère Marie gravement malade mais nous nous refusions à croire à ce tragique dénouement. Dans le secret de notre cœur, nous espérons, envers et contre tout, que notre profonde amitié pour elle et l'ardent désir que nous éprouvions tous de la voir revenir parmi nous opéreraient le miracle, là où la médecine se révéla impuissante. Mais la divine Providence en a décidé autrement et sa décision nous privant d'un membre aussi précieux, sera douloureusement ressentie dans notre société où nous nous étions fait une habitude de compter sur sa présence et sur son dévouement sans bornes.

Que ce soit comme chanteuse ou comme organiste, elle était toujours fidèle à son poste, dimanche après dimanche, aux messes de mariage, aux messes d'enterrement, donnant à ces cérémonies religieuses plus d'éclat et de solennité ou simplement plus de pitié et de recueillement.

Qui dira assez tout ce que notre société doit à celle qui, durant trente ans environ, dans la plus grande modestie, sans jamais chercher à tenir le devant de la scène, n'a eu qu'un seul but: SERVIR en consacrant bénévolement tout son temps et toutes ses forces à cet idéal.

Brutalement, la mort a mis le point final à cette si grande et si louable activité. Si sa présence corporelle va désormais nous manquer, son souvenir, par contre, restera à jamais gravé dans nos cœurs; à jamais nous nous sentirons environnés du doux rayonnement qui émanait d'une créature aussi douce, d'une voix aussi chaude; à jamais, nous garderons en nous la lumière de son sourire qui avait ce je ne sais quoi d'angélique et auquel participaient tous les traits de son visage, hormis ses yeux malheureusement éteints dès sa plus tendre enfance, mais qui, de ce fait, avait certainement des valeurs de ce monde, la vision la plus exacte.

Aujourd'hui, Marie s'en est allée, dans l'éclatante lumière de l'au-delà, recevoir la récompense de tant de mérites accumulés au cours de sa longue nuit. Par sa vie qui fut pour nous une leçon que nous ne saurions perdre, n'a-t-elle pas réalisé à la perfection la réponse sublime que Paul Claudel donne à la question essentielle qui se pose à l'homme: « Le but de la vie, est-il de vivre? ». Il n'est pas de vivre, mais de mourir, et non point de charpenter la croix, mais d'y monter et de donner ce que nous avons en souriant. Là, est la joie; là, est la liberté; là, est la grâce; là, est la jeunesse éternelle.

A sa maman, au cœur brisé, mais animée d'un courage admirable, à Madeleine, son inséparable sœur durant son terrestre séjour, inconsolable et cependant résignée, nous présentons nos condoléances chrétiennes et l'assurance de notre sincère et profonde sympathie.

Chœur mixte
Ste Marie-Madeleine

garage hediger



SION - Tél. (027) 4 43 85

à le plaisir d'annoncer qu'il a pris
la représentation des automobiles

SIMCA



Lavage gratuit!

Pour tout essai d'une voiture
Simca jusqu'au 9 mars,
nous remettons un bon pour le
lavage gratuit de votre voiture.

A vendre

**Mercedes
190**

Modèle 1958, mo-
teur à essence.
Bas prix.

S'adresser au tél.
(026) 2 29 35.

Fumier

A vendre, toute
l'année, fumier
frais de veau.
A prendre sur pla-
ce. Facilités de
chargement.
Prix très avanta-
geux à discuter.

S'adresser à A.
Bonzon, 1861 La
Forclaz (Vd).
Tél. (025) 6 32 20
ou 6 72 20.

**Machines
à écrire**



Location-vente
Demandez
nos conditions

**Hallenbarter
Sion**

Tél. (027) 2 10 63

A vendre un

**tracteur
Hürlimann**

D 200 avec rele-
vage mécanique et

ane

**presse à
fourrage**

Rival I, le tout à
un prix avanta-
geux, à discuter.
S'adresser chez
Paul Chollet, à
Maracon (Vd), tél.
(021) 93 81 97.
P 32638 L

A vendre, cause
imprévue :

**1 char-
tracteur
«Schiller»**

(transporter), to-
talement révisé,
avec 6 mois de gar-
rantie.
Visible à Sion.
Ecrire sous chif-
fre PA 22974, Pu-
blicitas, 1951 Sion
P 22974 S

A vendre environ
100 m3 de

fumier

Chargeuse à dis-
position, et

**1 moto-
faucheuse**

Bucher K3, état
de marche.

Télé (025) 5 11 50
P 22985 S

Nous cherchons

employée de bureau

pour correspondance et divers travaux de bureau.
Entrée tout de suite ou date à convenir.
Offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire à

Pfefferlé et Cie

Avenue du Midi - Sion

Pour résoudre vos problèmes de transports

adressez-vous à

BRUCHEZ & MATTER, Garage City

Véhicules Industriels FIAT
Route du Simplon 32 b

1920 MARTIGNY, Tél. (026) 2 10 28

Agences véhicules Industriels Fiat pour le Valais romand
qui assure le SERVICE après vente des camions FIAT

P 399 S



CRÉDIT SUISSE

Augmentation de capital 1968

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 mars 1968 de notre établissement a décidé, dans l'intention d'accroître les fonds propres, d'augmenter le capital-actions de 30 000 000 fr., et de le porter ainsi de 260 000 000 fr. à 290 000 000 fr., par émission de

60 000 actions nouvelles au porteur de 500 francs nom. chacune, Nos 520 001 - 580 000

donnant droit au dividende dès le 1er janvier 1968. Des 60 000 actions nouvelles, 57 778 sont offertes en souscription

du 7 au 18 mars 1968, à midi

aux actionnaires actuels, alors que le solde de 2 222 actions nouvelles a été mis, au prix d'émission, à la disposition des institutions de prévoyance de la banque. Pour l'offre de souscription aux actionnaires actuels, les conditions principales suivantes sont valables :

1. **Droit de souscription** : 9 actions anciennes de 500 francs nom. donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle de 500 fr. nom. également.
2. Le **prix de souscription** est de 1000 fr. net par action le timbre fédéral d'émission de 2% est supporté par notre banque.
3. L'**exercice du droit de souscription** s'effectue contre remise du coupon No 23 des actions anciennes et au moyen du bulletin de souscription prévu à cet effet.
4. La **libération des actions nouvelles** devra s'effectuer jusqu'au 25 mars 1968 au plus tard.
5. La **cotation des actions nouvelles** sera demandée auprès des Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall.

Notre banque recueillera sans frais les souscriptions et tiendra des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription à la disposition des intéressés. Elle se chargera également volontiers de l'achat et de la vente de droits de souscription.
Zurich, le 7 mars 1968.

CRÉDIT SUISSE

**Vos annonces dans ce quotidien
... auront un succès certain**

OON 254/68 Su

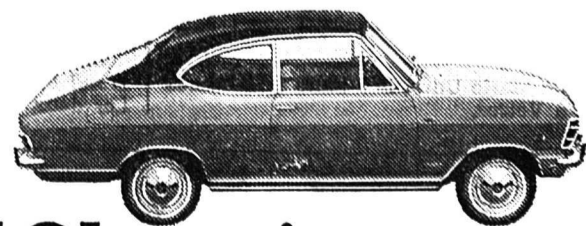
Une nouvelle race de voiture:

L'Olympia Coupé a les accélérations et la tenue de route d'une voiture de sport, le luxe et le confort d'une limousine et la maniabilité d'une petite voiture. Son moteur de 103 CV* (elle passe de 0 à 100 en 14 secondes) et son rapport poids-puissance avantageux permettent des dépassements éclair.

* Un moteur S de 1,9 litre (103 CV) est-ce trop? Sachez que l'Olympia Coupé est également livrable avec moteur S de 1,7 litre (85 CV). En outre, vous pouvez choisir la limousine à 2 ou 4 portes; moteur SR de 1,1 litre (68 CV) ou moteur S de 1,7 litre (85 CV).

Opel Olympia à partir de fr. 8990.- (prix indicatif)

C'est la voiture pour tous ceux qui voyagent beaucoup et vite. Elle est construite avec tant de bon sens qu'il serait insensé de ne pas l'essayer.



**Opel Olympia
Coupé Sport**

Annonces diverses

SUPERBES OCCASIONS

FIAT 850, 66.
FIAT 1100, 62.
FIAT 1100 D, 65.
FIAT 1300, 66.
FIAT 1500, vitesses au plancher, 67.
FIAT 1800, 62.
FIAT 2300 S Coupé, 44.000 km.
MERCEDES 220 SE, 62.
MERCEDES 180 D.
SIMCA 1300, 64.
SIMCA 1500, 64.
MORRIS 850, 62.

Ces véhicules sont garantis et expertisés. Facilités de paiement



Tél. (025) 4 10 39 - 4 18 72

P 359 S

A remettre pour raison de santé,

kiosque à journaux

à Monthey. Affaire sérieuse pouvant prouver son chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffre PA 23074, à Publicitas, 1951 Sion.

P 23074 S

A vendre en ville de Sion, Condémînes,

appartements

de 4 pièces et demie. 5 pièces et demie, dans immeuble de 6 appartements, prix avantageux.

Paul Proz, architecte, Grand-Pont 18, Sion.

Tél. (027) 2 16 37.

P 885 S

A vendre à La Balmaiz,

maison d'habitation

ancienne, de 2 étages, à rénover.

Ecrire sous chiffre PA 65273, à Publicitas, 1951 Sion.

P 65273 S

DISTRICT D'AIGLE

A vendre

propriété viticole

d'une superficie de 28.000 m2 avec maison d'habitation et dépendances. Situation magnifique.

Faire offres sous chiffre PZ 32595, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 228 S

A vendre, à 2 km. de Sion, en bordure de la route du Rawyl,

terrain à construire

de 1.250 m2, très bien situé et entièrement équipé: 45 fr. le m2.

Ecrire sous chiffre PA 23005, à Publicitas, 1951 Sion.

Offres et demandes d'emplois

Bar à Sion cherche

serveuse

entre 20 - 30 ans (moins de 20 ans s'abstenir). Horaire de travail agréable et bon salaire.

Tél. (027) 2 23 61.

P 23064 S

ON CHERCHE pour tout de suite, pour bloc locatif de 12 appartements dans la banlieue de Sion,

concierge

Appartement à disposition.

Tél. (027) 2 83 41 (heures de bureau).

P 23080 S

technicaïr

TECHNICAIR S. A. cherche pour son bureau régional de Sion:

un jeune dessinateur en machines

s'intéressant à la ventilation. Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de cinq jours.

Faire offres détaillées à: TECHNICAIR S. A., 8, rue de la Dent-Blanche, 1950 Sion.

Hôtel-restaurant du VIEUX VEVEY, cherche pour date à convenir

serveuse

connaissant les deux services.

femme de chambre

qualifiée.

Simplon 23. Tél. 51 85 51.

P 38 V

Cherchons pour LOECHE-LES-BAINS

filie de restauration

Très bon salaire. Congés réguliers.

Faire offre au restaurant Walliserkanne, 3954, Loèche-les-Bains.

P 22802 S

Nous cherchons pour la saison d'été (20 mai au 20 septembre).

1 cuisinier

1 commis de cuisine

Faire offres avec copie de certificats et prétentions de salaire sous chiffre PA 22752, à Publicitas, 1951 Sion.

P 22752 S

On cherche une

sommelière

pour la brasserie. Semaine de 5 jours.

Entrée tout de suite.

Offres à l'hôtel de l'Aigle, Villeneuve.

Tél. (021) 60 10 04.

P 98624 L

Restaurant du Club-Alpin

Champex-Lac, cherche

garçon de cuisine

Entrée à convenir

Tél. (026) 4 11 61.

On demande

JEUNE FILLE

pour le service du tea-room.

S'adresser au tea-room «Au Comte Vert», Monthey.

Tél. (025) 4 23 16.

P 22997 S

Immeubles Commerces Appartements

Enchères publiques volontaires

Les héritiers de feu Laurent CARRUPT de Joseph, de dernier domicile à Chamoson, mettront en vente aux enchères publiques, le

vendredi 8 mars 1968 à 20 heures au café de la Coopérative à Chamoson

les immeubles suivants sis sur la commune de Chamoson:

- Article 8352 plan, folio 53, No 231, Boutesse, pré de 935 m2.
- Article 5179 plan, folio 35, No 95, La Crettaz, vigne de 560 m2.
- Article 5170 plan, folio 33, No 168, Bessony, vigne de 456 m2.
- Article 1123 plan, folio 5, No 27, Palud, habitation de 92 m2.
- Article 1124 plan, folio 5, No 28, Palud, jardin de 83 m2.
- Article 1125 plan, folio 5, No 29a, Palud, aisanse de 186 m2.
- Article MF plan, folio No 364, pré de 5.518 m2; forêt, 11.635 m2; chalet de 68 m2.
- Article MF plan, folio 5, No 877, Brocard, forêt de 369 m2.
- Article 7354 plan, folio 5 No 22, Palud, aisanse de 27 m2.
- Article 1312 plan, folio 34 No 171b, Tremazières, vigne de 209 m2.
- Article 5172 plan, folio 37 No 91, Prés-des-Pierres, vigne de 689 m2.
- Article 714 plan, folio 5 No 57, La Crettaz, verger de 144 m2.
- Article 5166 plan, folio 22 No 80, Illiarisse, vigne de 129 m2.
- Article 4476 plan, folio 20 No 31, Brayères, vigne de 96 m2.
- Article 7259 plan, folio 5 No 12, Palud, grange-écurie 1/3 148 m2.

Les conditions seront indiquées au début des enchères.

Sion et Martigny, le 28 février 1968.

p. o. Jean-Marc Gaist, notaire, Sion.

Charles-Marie Crittin, avocat, Martigny.

Jeune fille

cherche place dans gentille famille pour s'occuper du ménage. Si possible, région Sion-Wissigen

Faire offres sous chiffre PA 23012, à Publicitas, Sion.

P 23012 S

On cherche pour le 1er avril ou date à convenir, une gentille

serveuse

Gros gain, nourrie, logée.

Restaurant «Au Carmenna», Payerne.

Tél. (037) 61 26 95.

P 800-51 E

On cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Café du Ier Août, Sion.

Téléphone (027) 2 25 52.

P 23070 S

Offres et demandes

URGENT

On demande pour Martigny,

sommelier

OU
sommelière

Tél. (026) 2 21 04

P 65277 S

Secrétaire

cherche place.

Ecrire sous chiffre PA 65274, à Publicitas, à 1951

Sion.

P 65274 S

On cherche pour café à Sion

une

sommelière

Congé le dimanche.

Tél. (027) 2 18 67

P 22961 S

Annonces diverses

A louer à l'avenue de la Gare, à Martigny,

1 studio

pour le prix de 130 fr. Libre tout de suite.

René Antille, rue de Sion 19, Sierre. Tél. (027) 5 06 30

P 639 S

A vendre:

téléviseur

Telefunken

neuf, écran 19", à 998 fr.; cédé à 800 fr.

Cause double emploi.

S'adresser à Gabriel Cretton, rue de la Meunière, Pelouse 7, à 1950 Sion.

P 23081 S

A vendre

Voiture Fiat 1500

modèle 1964, parfait état.

Prix à discuter. Tél. (027) 2 89 58 (heures repas). Pont-de-la-Morge.

P 23079 S

A vendre

robe de mariée

courte, avec accessoires. Taille 38. Prix intéressant.

Tél. (025) 4 40 29

P 23062 S

A vendre

un pousse-pousse

Etat de neuf.

Tél. (026) 2 35 19

P 65275 S

Je cherche à louer pour le mois de juillet

chalet

2 chambres et cuisine, salle de bain ou douche.

Région Valais.

Ecrire: Mme Fracheboud, 6, place d'Armes, 1227 Carrouge/Genève, ou tél. (022) 43 89 96

Annonces diverses

Argenterie

87 pièces au total dans état de luxe (compris dans le prix).

175 fr.

seulement

12 fourchettes argentées

12 cuillères argentées

12 couteaux argentés

12 fourchettes à dessert argentées

12 couteaux à dessert argentés

12 cuillères à mocca argentées

12 cuillères à dessert argentées

1 louche

1 grande fourchette

1 grande cuillère

Envoi contre remboursement.

Ecrire à

Ugo VALENTINI, via Luvini 9, 6900 Lugano (TI).

P 60

Une affaire

1 divan-lit, 90x190 cm.,
1 protège-matelas,
1 matelas à ressorts, garanti 10 ans),
1 duvet léger et chaud,
1 oreiller,
1 couverture de laine, 150x210 cm.,
2 draps coton extra.
Les 8 pièces, 235 fr.

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

A vendre pour cause de décès, une voiture

CITROEN ID 19

modèle 1961, en parfait état. 89.000 km., ceintures de sécurité. Radio Philips; 4 pneus à clous; 5 pneus d'été. 3.000 fr.

J. GLOHR, avenue de la Gare 13, Vevey.

Tél. (021) 51 19 56, dès 19 h.: (021) 53 11 56.

P 31-6 V

A vendre ou à louer,

station-service

route Sion-Nendaz (Valais). Disponible 1er avril 68. Tél. (022) 41 47 41 P 211530 X

A louer à Martigny-Bâtiaz,

chambre meublée

confort. Eventuellement 2 lits.

S'adresser: café Giroud, tél. (026) 2 27 26. P 65268 S

Cherchons à acheter

1 chalet spacieux

avec terrain. Station hiver-été. Accès: Sion-Martigny-Monthey.

Faire offres détaillées sous chiffre PA 22981, à Publicitas, à 1951 Sion.

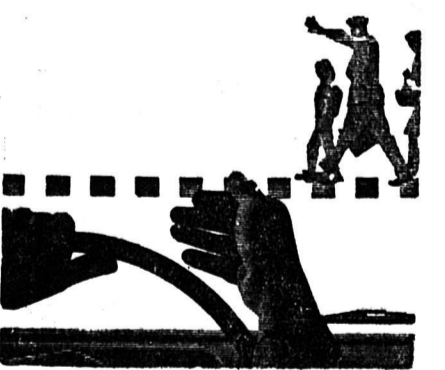
P 22981 S



L'annonce, reflet vivant du marché

vos annonces par Publicitas

Manifestez votre intention!



sécurité avec un LAIT

L'une plus passionnante que l'autre: 3x Fiat 850

Limousine: plus de 125 km/h, équipement luxe + Coupé: plus de 135 km/h, équipement super luxe + Spider: plus de 145 km/h, équipement sport +

Idromatic: Sur demande, la Fiat 850 (Limousine) est livrable avec transmission hydraulique automatique. (Supplément de prix: Fr. 550.-)

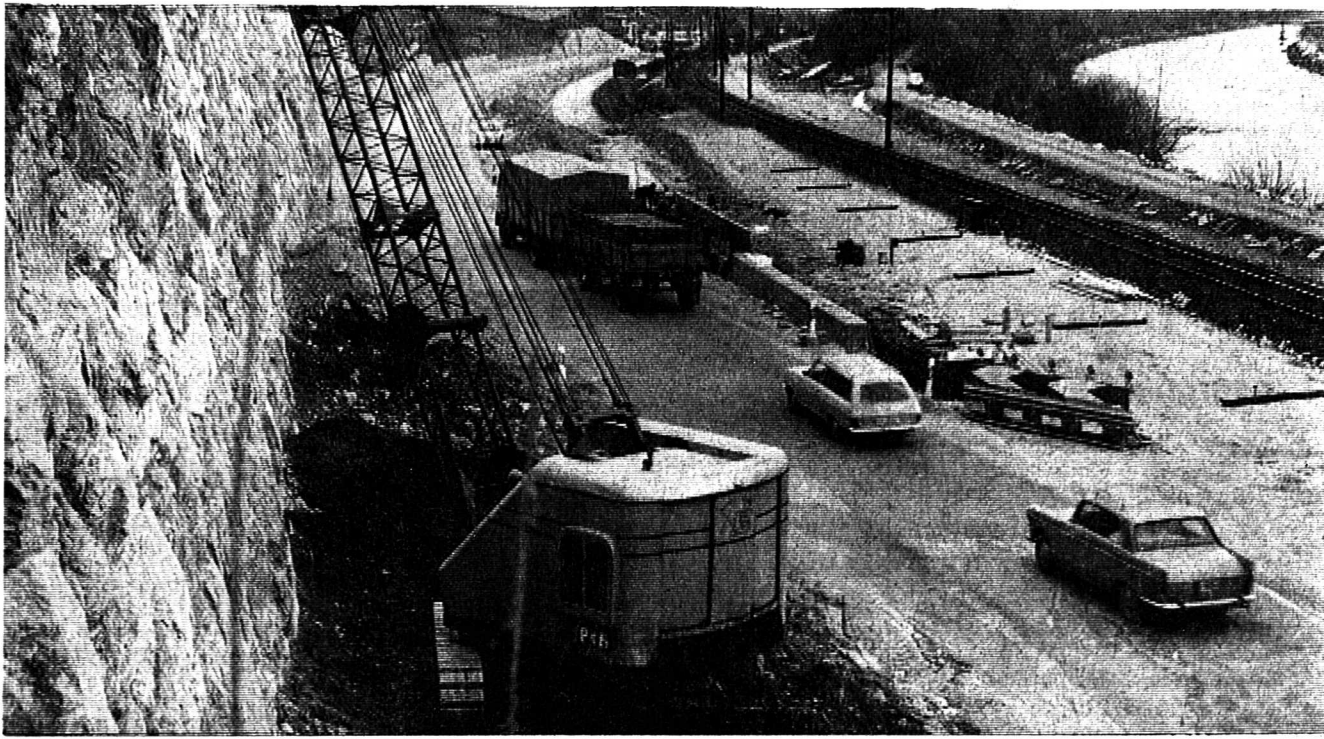


Martigny: Bruchez & Matter, garage City - Monthey: A. Panizzi, garage du Simplon - Sion: M. Cagliardi, garage du Rhône - Sierre: J. Nanchen, garage Treize Etoiles.

Ardon: A. Bérard - Ayent: G. Dussex - Crans: Cie SMC - Flanthey-Lens: A. Emery - Fully: G. Renon - Leytron: L. Constantin - Martigny: L. Ravera, station Agip - Massongex: A. Morisod - Montana: Cie SMC - Montana-Village: J. Rey - Orsières: L. Platti - Pont-de-la-Morge: P. Parvex - Réchy-Chalais: M. Rossier - Riddes: Mancini & Consiglio, garage de la Cour. Savièse: Luyet & Dubuis St-Gingolph: R. Masson, station Agip - St-Léonard: L. Farquet - St-Maurice: A. Abbet, garage de St-Maurice - Sion: R. Evéquoz, station Agip - Verbier: Stükelberger - Verbier: W. Fusay - Vernayaz: Aepli E.

échos du valais

DE COURBES EN VIRAGES : D'IMPORTANTES TRAVAUX



Les travaux actuels à la route et sur la voie CFF.

SION. — La topographie de notre vallée donne aux moyens de liaisons une importance dominante. La route principale comme la voie CFF constituent l'épine dorsale du canton. Elles desservent au passage les vallées latérales et les relient entre elles à leur point de rencontre avec la plaine.

La route principale Saint-Gingolph-Brigue assure le transit pur par son prolongement à travers les cols. Elle tient également le rôle de desserte régionale.

Le Conseil d'Etat dans son message au Grand Conseil concernant les lignes directrices de la politique financière du gouvernement pour les années 1967 à 1970, tout en restant prudent, a donné la priorité à la route Saint-Gingolph-Brigue.

PREMIERE ETAPE DE RACCORDEMENT A L'ECHANGEUR DE LA FUTURE AUTOROUTE NUMERO 9

Aujourd'hui la route de transit passe au cœur de Sion. Le trafic en direction et en provenance du Simplon passe dans la cité.

La circulation locale est liée au trafic de transit. Le premier projet de déviation de la circulation par le sud de la ville remonte en 1935. Il a fallu plus de trente-trois ans d'études et de palabres. Il faut bien le souligner que le problème n'était soulevé que dans les discours à l'occasion de grandes manifestations et tous les quatre ans à l'approche des élections municipales.

Aujourd'hui cette « percée sud » est en voie de réalisation. Ce nouveau tracé longe la voie CFF au pied des collines de Valère et de Tourbillon.

Le Rhône et les voies CFF ont dû être déplacées pour assurer une plateforme suffisante à la route. Cet aménagement est à la fois déviation de Sion et première étape du raccordement de la ville à l'échangeur de circulation de la No 9 à Sion-Est.

Un carrefour dénivelé reliera donc entre elles la No 9 et la T 9 et le réseau routier des vallées latérales d'Hérens (Evolène, Dixence) et de Saïvère.

C'est donc le départ d'une série de grandes réalisations conformément au programme établi et aux disponibilités financières.

—gé—

Assemblée des ayants-droits de l'alpage de Bendollaz

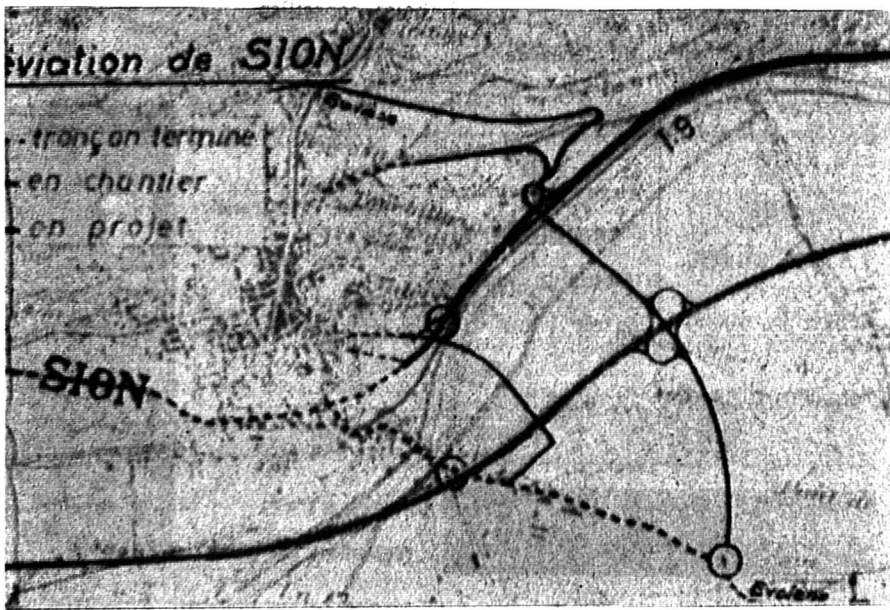
GRIMISUAT — Les ayants-droits de l'Alpage de Bendollaz ont tenu tout dernièrement une assemblée.

Il a été décidé :

1. De vendre une source d'eau, se trouvant sur l'alpage, à la commune de Grimentz.
2. D'acheter des actions du télésiège Grimentz-Bendollaz.

La commune de Grimentz a d'ores et déjà prévu d'inviter durant la bonne saison tous les ayants-droits de l'Alpage de Bendollaz à une sortie.

— gé —



Le réseau routier de demain.

Problème de la quinzaine

UN SOUTIEN PERMANENT A L'AGRICULTURE: POUR MAINTENIR LA POPULATION DANS CERTAINES ZONES

SION — Notre agriculture, toutes proportions gardées, semble être sur le même pied que celle des autres pays.

Ce n'est pas toujours très encourageant.

Ce n'est pas non plus catastrophique.

Les jeux ne sont pas faits. Le croupier dirait : « Rien ne va plus... » et pourtant les jeux ne sont pas faits.

L'agriculteur valaisan doit être conscient de sa position. Il doit penser et ordonner son exploitation pour demain et après-demain.

S'il se dérobe à cette sage précaution il aura grand peine à vivre et aussi à survivre.

M. Pisani, l'ancien ministre de l'agriculture en France, disait : « Dans certaines parties du territoire, en particulier en montagne, il est indispensable que, par delà le mécanisme structu-

ral, nous envisagions, grâce à l'intervention de la collectivité publique, un soutien permanent de l'agriculture même si l'activité agricole n'est pas rentable parce qu'il faut maintenir un peuplement dans certaines zones ».

DES FAITS

● La majorité des exploitations de montagne sont marginales; moins de 10 pour cent d'entre elles sont viables et procurent un revenu annuel supérieur à Fr. 9.000.—

● 20 à 25 pour cent des paysans montagnards exerçant l'agriculture comme profession principale ont besoin d'un gain accessoire (tourisme, artisanat, industrie, chantier) pour compléter le revenu agricole qui est insuffisant.

● 65 à 70 pour cent de très petites exploitations appartenant à des ouvriers et employés, paysans qui, à côté de leur travail salarié s'adonnent à l'agricul-



ture. Elle leur fournit une ressource accessoire appréciable.

Nous reviendrons plus en détail sur les mesures appliquées pour améliorer l'économie agricole de montagne.

— gé —

Bloc-notes de JLS

- ★ **PEINTURE SUR PORCELAINE.** — Les personnes qui s'intéressent à cette activité sont priées de se faire connaître.
- ★ **MAISON DES JEUNES.** — Ouverte tous les mercredis, vendredis et samedis, dès 20 heures.
- ★ **SKI-MONTAGNE.** — Dimanche 10 mars, course officielle des OJ du CAS; Diablerets - Sanetsch - Daillon. Départ en car à 6 heures précises, de la place de la Planta. Prendre pique-nique. Délai d'inscription 6 mars au soir.
- ★ **PHOTO-CLUB.** — Après M. Rollin qui a initié à l'art de la caméra, c'est M. Aldo Cereghetti, instituteur, qui parlera de la manière de prendre, de cadrer, de développer des photographies. Taverne séduinoise, lundi 11, à 20 h 15.
- ★ **RADIO-CLUB.** — Travail aux instruments, lecture au son. Ce soir pour les débutants, vendredi pour avancés (19 h 30, bâtiment de la bourgeoisie). Samedi 9, la station émetteur-récepteur sera ouverte dès 14 heures (tél 2.58.54).
- ★ **DANSE-CLUB.** — Jeudi 7 à 20 heures, à la Maison des Jeunes.
- ★ **ART-CLUB.** — Lundi 11, à 19 h 30, au tea-room « L'Escalier » (peinture et dessin).
— Pour avoir répondu à sa circulaire, Jeunesse-Loisirs remercie vivement : L. Sartoretti, C. Bastaroli, P. Fauchère, A. Sartoretti, Dr A. Cachin, R. Meyer, Dr Ch. de Roten, G. Machoud, R. Cusin, H. Vouillamoz, P. Evéquoz, Mme H. de Torrenté, M. Wanner, E. Emery, F. Fay, A. Wagner, B. de Torrenté, M. de Torrenté, P. Aymon, Mme A. Bacher, Mme A. Andréoli, M. Evéquoz, R. Bitsch, J. Putallaz, Donzé.
- ★ **ADRESSE J.L.S.** — Case postale 90 - Sion 2 - 2.16.95 (Jaques Bovier) - 2.18.84 (Elisabeth Biderbost).

«Le Légataire universel» au Théâtre de Sion

Le public séduinois aura le privilège, vendredi prochain, 8 mars, d'applaudir le « Théâtre de Bourgogne ». Au programme de la soirée — la dernière de la saison — « Le légataire universel », pièce de Regnard.

Cette œuvre, avec « Le joueur », est l'une des seules de cet auteur qui ait subi avec succès l'épreuve du temps. C'est peut-être ce qui a valu à Regnard d'être considéré comme l'égal de Molière. Beaucoup d'écrits, en effet, présentent Molière et Regnard comme Corneille et Racine. Regnard, successeur et continuateur de l'auteur du « Tartuffe » ? Beaucoup l'ont affirmé. La vérité ne s'accommode pas de ces affirmations, tant les différences, entre ces deux œuvres, surpassent les analogies.

Quelques remarques me semblent nécessaires, sans lesquelles les moins habitués risqueraient de trouver la pièce de Regnard fade et vide de substance, comparée à celle, n'importe laquelle, de Molière.

Tout d'abord, leur façon d'utiliser le comique ! On a dit et redit que la règle première, pour Molière, est de plaire. Instruire en amusant ! La règle d'or, pour Regnard, est de faire rire. Amuser pour amuser ! Créer des situations cocasses, provoquer des explosions. D'après le mot de Baudelaire, le premier tend vers un « comique significatif » ; le second, vers un « comique absolu ». Celui-ci, à travers le rire, vise à mettre en valeur une idée morale ; celui-ci, point. La gaité est son but. Le personnage de Molière veut, mais sa nature le réduit à l'inaction. Il menace, mais c'est une veule ! Comique de caractère, comique significatif ! Chez Regnard, c'est autre : déguisement, fantaisie verbale, calembours...

L'avocat abandonne l'intérêt de son client pour le plaisir de faire un bon mot. On se réjouit de toucher « l'argent sec et liquide ». Comique absolu. Quant au contenu, l'on sait que les

premières pièces de Molière portent l'empreinte du théâtre précédent. Déguisement et substitution y tiennent lieu de psychologie. Théâtre de convention, à personnages immuables ! Mais bientôt, grâce à son sens aigu de l'observation, à son don de créer la vie, Molière engendre des « caractères » vraisemblables, vivants parce que complexes et contradictoires. La recherche de la vérité humaine sera dès lors son but. Après les promesses du « Dépit amoureux », les fruits du « Misanthrope » du « Tartuffe ».

Au contraire, le théâtre de Regnard représente plutôt un monde baroque qui se survit. Ses personnages sont vivants certes, mais sans profondeur. Vieillard, valet, amoureux n'ont rien d'observé. Sans être des marionnettes, ils apparaissent « stylisés », sans nuances. Et le « Légataire » n'échappe pas à cette remarque.

Le « Légataire universel » est l'héritage d'un héritage attendu, mais qui tarde à venir.

Cette pièce crée un monde de fantaisie bizarre. Il y règne une atmosphère de fête où le réel compte peu, où l'agitation tient lieu de vie.

La gaité franche, qui ne tarit jamais, est sans doute la vertu maîtresse de cette œuvre faite d'incohérences, d'invéraisemblances, érigées en système dramatique, de gaillardises, de gags drôles.

Sans oublier la fête des mots, des répliques, des rimes-calembours, des emprunts parodiés. Regnard y apparaît comme un précurseur d'Edmond Rostand.

Voilà la belle affiche que nous présente le comité des manifestations artistiques de Sion.

L'exécuteur : le « Théâtre de Bourgogne », l'excellente troupe que chacun connaît.

A n'en pas douter, le vieux théâtre sera comble, vendredi prochain.

G. A.

Joies dans la montagne

SION — Quelques nappes de brouillard demeuraient agrippées le long de la forêt de mélèzes et de sapins.

La température s'obstinait à demeurer douce. Vers 1300 mètres environ, il avait même bruni. Ce fut comme si Maître Temps, ce Maître des résistances, voulait vouer à l'échec toute tentative d'excursion.

Pour ce samedi, ce fut compromis, remis au lendemain, en conservant au fond de soi, l'espoir suprême d'un revirement atmosphérique.

Sur une nuit d'encre, un régime de froid était tombé et les nuages porteurs de pluie s'étaient dissipés. La couronne dentée du grand panorama mordait dans l'azur matinal, une aurore pleine d'espérance.

La décision fut spontanée. Je bouclai le sac, déjà prêt la veille, j'endossai les skis et me dirigeai lentement vers l'orée du bois. Un paysage de rêve s'y dessinait et j'eus en primeur la joie de la beauté de son image.

Faire, tracer sa trace dans une neige si belle, fut une sorte de délice que seuls connaissent encore les fanatiques de la peau de phoque, les amoureux de solitude et aussi ceux qu'une santé déficiente a obligé à rechercher dans ces sous-bois le repos à des nerfs surexcités.

Ainsi le vieux chemin de l'alpage dévalait sa pente régulière sous mes skis. Chaque angle, chaque brusque du tracé de la piste semblaient avoir affiné leur art pour me présenter des paysages nouveaux. Là c'était la trace d'un lièvre, plus loin celle d'un renard,

un tapis piqué de sapins et de mélèzes si parfaitement brodés que l'image estivale n'était plus reconnaissable.

Avec l'altitude, les sapins avaient repoussé la compagnie des mélèzes et pris la possession totale de ces terres de calme. La neige et le vent avaient œuvré de concert, pour dresser de véritables triangles neigeux d'où les branches se remarqueaient à peine. Rarement encore le long de mes pérégrinations hivernales, il me fut donné de découvrir des paysages si insoupçonnés et si harmonieux.

Lorsque plus haut la forêt eut desserré ses serres, un soleil étincelant vint jouer le long du parcours, en y créant des ombres, en scintillant sur l'abondance des cristaux. Les premières caresses de l'astre solaire, ses premiers jets de lumière semblaient expressément créés pour inonder ce tapis et lui donner des formes nouvelles.

Plus haut encore, les arêtes se découpaient dans l'azur matinal, montant sur la galbe dont la croix s'ouvrait vers autant de beauté. En passant, la cabane simplement, m'avait à nouveau offert son hospitalité pour me permettre de passer quelques heures inoubliables vers elle.

Quand le soleil eut tourné à l'horizon, la pente m'absorba dans un léger crissement de neige. Vers le premier ressaut, je me retournai pour un adieu vers la croix sur le sommet du Mont-Noble et avec comme si un mouchoir s'était agité les volets rouges de la cabane.

Echos du valais

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE SAVIESE

Lors de sa dernière séance, le conseil communal s'est occupé notamment des principales questions que nous résumons comme suit :

Il a décidé :
 — De mettre à l'enquête publique le renouvellement de toutes les concessions de cafés et tea-room pour une nouvelle période de 5 ans dès le 1er mars 1968.

— D'indemniser les propriétaires dont les terrains ont été expropriés pour l'aménagement de la place de jeux destinée aux élèves de Drône, conformément au tableau d'abornement et d'expropriations. Cette dépense s'élève à 25.700 frs, terrain taxé 25 frs le m2.
 — De surseoir à la construction d'une école secondaire pour jeunes filles. Le conseil est d'accord de les envoyer à Sion pour suivre l'école secondaire de 1er degré selon entente avec la municipalité de la ville de Sion. L'administration communale continuera de prendre à sa charge les frais d'écolage comme jusqu'ici.

— De transmettre à la commission les demandes d'achat de terrain aux mayens du Cernet et Clochomora ainsi que celle d'une petite surface en bordure de la route Piotte-Granois.

— De donner un préavis favorable à la requête présentée par les cafetiers de Chandolin. Les cafés de ce village seront donc fermés pendant les fêtes et dimanches durant les offices de 9 à 10 heures, ceci pour autant que les offices seront célébrés dans la chapelle de Chandolin. En dehors des jours fixés, la fermeture des cafés reste la même pour toute la commune.

— D'accorder au Club séduinois de boxe l'autorisation d'organiser un meeting de boxe à Savièse, le 30 mars 1968 aux conditions habituelles.

— D'installer le chauffage à mazout à l'école de Drône, travail qui doit être terminé avant l'aménagement de la place de jeux. Une demande de subvention sera adressée à l'Etat sitôt en possession d'un projet avec devis.

— De prolonger d'une année l'exploitation de la gravière de la Morge sous certaines conditions.

— De donner l'autorisation au consortium du Ferratzé de pouvoir aménager une partie du tronçon du chemin Vorigiers-Ferratzé dont la pente est très prononcée. Ce projet sera mis à l'enquête publique en temps utile. D'autre part, la gravière de Chandolin reste à la disposition du consortium pour l'aménagement des chemins projetés.

Le conseil a, en outre :
 — Chargé la commission de surveillance des eaux potables d'examiner la requête formulée par M. Underwood lequel désire pouvoir raccorder la conduite de l'eau potable dans son nouveau chalet sis aux Mouresses sur St-Germain.

Cette même commission est également chargée de mettre au point le texte de la convention qui doit être signée entre la commune et le consortium des eaux potables de Prafirmin. Elle examinera par la même occasion la participation communale aux frais d'installation de la conduite ensuite de la pose d'un calibre plus grand décidé par le conseil.

— Pris connaissance du rapport concernant la situation définitive des travaux exécutés pour la correction de la route Roumaz - Crettamalernaz - St-Germain. Le coût de ces travaux se monte à 140.000 frs au lieu de 170.000.— selon avis (cette différence provient de l'adjudication favorable des travaux) plus le montant versé pour les expropriations 70.000 frs non subventionnés, total : 218.000 frs dont 140.000 frs subventionnés au 68 pour cent.

— Admis la requête présentée par Dubuis et consorts pour l'élargissement du chemin agricole passant au nord du bâtiment à Dubuis Alexandre, à Drône. Etant donné le bien fondé de cette demande, la commission se rendra sur place pour examen et rapport.

— Chargé le président de prendre contact avec M. l'ingénieur Magnin pour mettre de suite en soumission les travaux de démolition du bâtiment exproprié à MM. Héritier Fl. et Agnès, à Roumaz.

— Approuvé le rapport de la commission des eaux d'irrigation. Le nouveau registre des heures de commande sera mis à l'enquête publique prochainement. Celui-ci a été établi d'une manière précise et complète. Il a été tenu compte de la nouvelle situation créée par le remaniement parcellaire de la partie supérieure.

— Entendu un exposé du président de la Société de l'aérodrome du Glacier de Zanfleuron sur le développement de la société et les constructions envisagées pour faciliter le sport du ski et le tourisme dans la région du glacier et du Sanetsch. L'étude des projets est fort avancée et leur réalisation permettra de donner à cette région un essor touristique fort intéressant.

Savièse le 6 mars 1968.

L'administration communale - Savièse
 Le secrétaire :
 Juste Varone.

†
 Madame Adeline BONVIN-SERMIER, à Arbaz;
 Monsieur et Madame Jérémie BONVIN-LOMBARDIE et leurs enfants, Marie-Angèle et Guy, à Châteauneuf, Sion;
 Madame et Monsieur Gabriel TORRENT-BONVIN et leurs enfants Jean-Jérôme et André, à Arbaz;
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jérôme BONVIN
 cafetier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent, décédé à l'hôpital de Sion dans sa 77e année, muni des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Arbaz, le vendredi 8 mars 1968 à 10 heures.
 P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La section de Sion de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Jérôme BONVIN
 café du Centre à Arbaz

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mars 1968, à 10 heures, à Arbaz.

†
 Madame Julie BERTHOLET-DELALOYE, à Saillon;
 Monsieur et Madame Jean BERTHOLET-BRIDY et leurs enfants Josiane et Jean-Marie, à Saillon;
 Madame et Monsieur François VISCOLO-BERTHOLET et leurs enfants Claudine, Ginette et Françoise à Ardon;
 Monsieur et Madame Julien BERTHOLET-GAILLOUD et leurs enfants Jean-Pierre et Catherine, à Sion;
 Monsieur et Madame Germain BERTHOLET-FELLAY et leurs enfants Chantal, Philippe et Pierre-Alain à Martigny;
 Monsieur et Madame Claude BERTHOLET-CRETTON à Saillon;
 Monsieur Auguste BERTHOLET-THURRE, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
 Famille de feu Maurice CHESEAUX-BERTHOLET;
 Famille de feu Valentin BERTHOLET-RAYMOND;
 Monsieur Charles BERTHOLET à Saillon;
 Madame veuve Victor DELALOYE-GONIN, ses enfants et petits-enfants à Genève;
 Famille de feu Germain DELALOYE-DISIERES à Sion et Magnot;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice BERTHOLET-DELALOYE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin que Dieu a rappelé à Lui, le 5 mars 1968 dans sa 79e année, après une maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de notre sainte mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon le vendredi 8 mars 1968 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.

La famille de

Mademoiselle Christiane VUISOZ

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Elle gardera fidèlement le souvenir des nombreuses marques de sympathie reçues, les dons de messes, les visites, les messages, les couronnes et les fleurs, la présence aux obsèques, qui ont exprimé toute l'affection et l'estime dont jouissait sa chère défunte.

Un merci spécial à l'abbé Beytrison, à l'abbé Ballestraz, à l'abbé Hugo, à la direction et au personnel de Publicitas, à la société de chant et à la classe 1947.

Grône, mars 1968.

La famille de

Monsieur Louis MUTTER

à Bramois

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. Elle gardera fidèlement le souvenir des marques de sympathie reçues. Les dons de messes, les visites, les messages, les couronnes et les fleurs, la présence aux obsèques ont exprimé l'affection dont jouissait leur cher frère et parent.

Un merci spécial au Dr Morand, au personnel de l'hôpital de Sion, au chœur mixte de Bramois, à la direction et au personnel des carrières Lathion, au syndicat FCTA Sion, à la société de tir de la Borgne, aux employés de Matériaux S.A. Sion, au club de quilles les joueurs de la Borgne, à la Fédération valaisanne des clubs de quilles.

†
 L'administration communale de Saillon

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice Bertholet

père de M. Jean Bertholet, conseiller municipal.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†
 Monsieur et Madame César Paccard-Gross, leur famille, remercient très sincèrement les personnes qui prirent part à leur peine lors du décès de

Monsieur Alfred PACCARD

Les envois de fleurs, les dons de messes, les messages reçus ont adouci leur chagrin.

Martigny, mars 1968.

†
 IN MEMORIAM
Monsieur Joseph VOCAT

11 mars 1967 - 11 mars 1968

Il y a déjà une année, bien cher papa, que sans adieu et si brusquement tu nous as quittés. Ton cher souvenir demeure et jamais le temps n'apportera l'oubli dans nos cœurs.

Avec nos prières.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée le 10 mars 1968, à 9 h 30, en l'église de Saint-Maurice-de-Laques.

†
 Madame et Monsieur Joseph BERRUT-ROUILLER à Troistorrents;
 Monsieur Ernest ROUILLER à Troistorrents;
 Mademoiselle Thais ROUILLER à Troistorrents;
 Madame et Monsieur Rémy DUBOSON-ROUILLER et leurs enfants Jean-Bernard et Vincent à Troistorrents;
 Monsieur l'abbé Lucius ROUILLER, curé de Grimentz;
 Monsieur le chanoine Gustave ROUILLER, missionnaire au Sikkim;
 Révérende sœur Marie-Rose ROUILLER, à La Pelouse, Bex;
 Monsieur et Madame Albert BERRUT-MARCLAY et leurs enfants à Monthey;
 Monsieur André BERRUT-NANTERMOD et leurs enfants à Troistorrents;
 Monsieur et Madame Guy BERRUT-GAILLARD et leurs enfants à Troistorrents;
 Monsieur l'abbé Gabriel DUBOSSON, vicaire à Monthey;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du grand deuil qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Joseph ROUILLER

leur cher frère, beau-frère, oncle et cousin que Dieu vient de rappeler à Lui après une douloureuse maladie chrétiennement supportée avec le réconfort des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 65 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrents, le vendredi 8 mars à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†
 La classe 1903 de Troistorrents

a le pénible devoir de faire part aux contemporains et amis, du décès de

Monsieur Joseph ROUILLER

de Maurice

Elle les prie d'assister aux obsèques qui auront lieu vendredi 8 mars 1967, à 10 h 30, à Troistorrents.

†
 IN MEMORIAM
 7 mars 1966 - 7 mars 1968

M. Daniel Lugon

Déjà deux ans que tu nous as quittés. Ton souvenir reste présent dans nos cœurs.

Du ciel protège ceux que tu as aimés.

Fully, 7 mars.
 Ta famille.
 P 23044 S

†
 La famille de
Madame Sarah DELALOYE

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. Elle gardera fidèlement le souvenir des nombreuses marques de sympathie reçues.

Les dons de messes, les visites, les messages, les couronnes et les fleurs, la présence aux obsèques, ont exprimé toute l'affection et l'estime dont jouissait leur très chère épouse, mère, grand-mère, sœur et parente.

Tous ces témoignages lui ont apporté courage et lui sont un réconfort dans la douloureuse épreuve de la séparation.

Ardon, mars 1968.
 P 22813 S

†
 Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Albert Jacquemetz

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, soit par leur soutien, leur présence aux obsèques, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages et dons de messes et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

Martigny-Croix, mars 1968.

P 65246 S

†
 La famille de
Monsieur GRATIEN BESSON

dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie, remercie les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, se sont associées à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

P 92485 X

†
Union-Fruits Saxon S.A. à Saxon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Maurice Bertholet
 à Saillon

père de son administrateur Jean Bertholet, conseiller.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 23109 S

†
 Les familles WABER, à Thoune et à Contland (Ohio) et Mademoiselle Madeleine BLATTER, à Sion, remercient toutes les personnes qui, par leurs dons pour les messes et leurs messages, ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Werner WABER

Photographe

Elles leur expriment leur reconnaissance émue.

P 22736 S

†
La Quincaille Curdy à Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles Thiesoz

père de son fidèle collaborateur, M. Charly Thiesoz.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, à l'église du Sacré-Cœur, le jeudi 7 mars 1968, à 11 heures.

P 23111 S

†
La classe 1932 de Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles THIESSOZ

père de son membre Marcel.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement; pour cela se référer au faire-part de la famille.

P 23112 S

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Mylène Demongeot
et Marc Simonon



L'actrice française Mylène Demongeot 32 ans, se trouve actuellement en Gde-Bretagne. Elle va épouser Marc Simonon, le fils de Georges Simonon, créateur de Maigret. Mylène Demongeot désire « un petit mariage mais une grande réception ».

Voici Marc Simonon et Mylène Demongeot bras-dessus bras-dessous au Hyde Park de Londres.

Un «Boeing» français s'écrase contre une montagne de la Guadeloupe

Le père Emile Gabel, journaliste catholique, parmi les victimes

C'est à 4 h 25, mercredi matin, que fut transmise la première nouvelle concernant l'accident d'avion de la Guadeloupe. Un long courrier d'Air-France, du type « Boeing », reliant Santiago du Chili à Paris, via Lima, Quito, Caracas, Pointe-à-Pitre et Lisbonne, s'est écrasé contre une montagne de la Guadeloupe, à 21 h 8, locales, avant son atterrissage.

Selon les derniers renseignements obtenus, il avait 63 personnes à son bord, dont 14 membres d'équipage. Parmi les victimes figurent trois journalistes de renom : deux membres de la rédaction de « Paris-Match » et le père Gabel, secrétaire général de l'Union catholique internationale de la presse.

Hubert Herzog et Tony Saulnier faisaient depuis 10 mois un reportage sur les îles « mystérieuses », comme la fameuse Ile de Pâques. Hubert Herzog, frère de l'ancien ministre Maurice Herzog, était âgé de 43 ans. En 1962, il avait assuré à la Guadeloupe même, un reportage sur un accident d'avion qui s'était produit dans des circonstances presque analogues à celui de mercredi. Il était connu pour ses reportages en haute montagne, et pour ceux qu'il avait faits aux Jeux olympiques de Rome et Tokio. Il laisse 3 enfants.

Tony Saulnier, âgé de 42 ans, était considéré comme l'un des plus grands photographes du monde. Il était spécialiste de l'Afrique et avait constitué une collection de masques du continent noir. Marié, il avait un fils, Eric, et avait adopté un jeune Noir, Akanio. Il y avait 20 ans qu'il appartenait à « Paris-Match ».

Le père Gabel était né le 1er septembre 1908 à Drusenheim (Alsace). Il avait fait ses études à l'université de Louvain et avait été ordonné prêtre en 1934. De 1934 à 1943, il fut professeur de théologie dogmatique. Nommé directeur des éditions de la Bonne Presse à Paris, il devint, en 1949, rédacteur en chef du quotidien catholique de la capitale française, « La Croix ». Pour raison de santé, il quitta ce poste en

1957. En 1960-1961, il travailla pendant quelques mois au « Courrier » de Genève. Il occupait depuis lors le poste de secrétaire général de l'Union catholique internationale de la presse.

Pendant un quart de siècle, le père Gabel a été au service de la presse catholique. Son but était : « informer pour former ». Il concevait la presse comme une éducation des adultes et soulignait que le journal devait se distinguer par ses qualités propres, sa valeur. Le journal catholique devait, selon lui, être lu à cause de sa valeur intrinsèque tout d'abord, et non pas principalement parce qu'elle est « catholique ». Elle est une base indispensable pour maintenir le catholicisme chez les fidèles. Mais, il ne s'agissait pas pour lui de faire une presse « pieuse », mais une presse qui, par sa valeur puisse pénétrer dans tous les milieux, et qui ait quelque chose à dire à tous. Ces derniers temps, le père Gabel travaillait activement à la préparation du 8ème Congrès mondial de l'Union catholique internationale de la presse,

qui aura lieu au début de juillet à Berlin, sur le thème « Monde, Eglise, Presse ». Le thème de cette prochaine réunion résume parfaitement l'activité du religieux mort tragiquement : sa vie a été un service du monde, de l'Eglise par la presse catholique, qui lui doit tant.

ROME — La nouvelle de la mort du père Emile Gabel a vivement affecté tous les milieux ecclésiastiques romains où le disparu s'était acquis l'estime et la considération générales.

Le Pape, par des dépêches du cardinal secrétaire d'Etat Cicognani, adressées d'une part à M. Raimondo Manzini, directeur de « L'Osservatore romano » et président de l'Union catholique internationale de la presse, et d'autre part à la Maison de la Bonne Presse à Paris, a exprimé ses sentiments de compassion paternelle et l'assurance de ses prières pour ce « fervent religieux, clair serviteur de la presse dans le monde d'aujourd'hui ».

250 000 livres sterling dérobées dans une chambre forte à Londres

LONDRES — Six bandits masqués se sont emparés mercredi soir de 250 000 livres sterling qui se trouvaient dans la chambre forte d'une compagnie spécialisée dans les services de sécurité et qui assure notamment les transports de fonds pour les banques dans des voitures blindées.

Un garde de l'immeuble a été blessé d'un coup de feu, et un autre découvert à demi évanoui par la police.

La ville risque de s'écrouler

MOSCOU — La ville de Kryvoy Rog, en Ukraine, le plus grand centre minier du monde (il produit la moitié du minerai de fer soviétique et autant que la production globale de l'Angleterre et de l'Allemagne de l'Ouest réunies) est menacée d'effondrement en raison des centaines de kilomètres de galeries souterraines de mines dont elle est truffée, écrit la « Gazette littéraire ».

Le journal s'indigne qu'on ait édifié une ville de plus de 600 000 habitants en sachant qu'en quelques années son sous-sol serait devenu un véritable « gruyère ».

« Le gouvernement ukrainien, ajoute la « Gazette littéraire » a bien pris des mesures pour éviter la catastrophe. Les

habitants sont relogés dans des quartiers nouvellement construits dans la périphérie. Mais le rythme des constructions est insuffisant et ne répond pas aux nouveaux besoins des cadres et de la main-d'œuvre nécessaires pour augmenter la production ».

Le journal signale que le cas de Kryvoy Rog n'est pas unique en son genre : « Magnitogorsk, dans le « Kouzbass », indique-t-il, a été transplanté trois fois pour les mêmes raisons.

Un Allemand de l'Ouest établi à Locarno condamné en Bulgarie

VIENNE — Un citoyen ouest-allemand établi à Locarno, représentant de commerce, âgé de 55 ans, a été condamné à Sofia, pour « trafic de devises », à trois ans de prison. Il a été accusé d'avoir versé des « pots-de-vin » en devises à des employés du ministère du commerce extérieur, qui ont, eux-mêmes, été condamnés à de lourdes peines de prison.

MORT DU CINEASTE FRANÇAIS LEON MATHOT

PARIS. — Le cinéaste Léon Mathot, président de la cinématographie française de 1959 à 1967, est mort mercredi matin, jour de son 85e anniversaire.

Les « centristes » disent NON aux gaullistes

PARIS — M. Jean Lecanuet, 48 ans, leader du centre-démocrate, vient de répondre par un non catégorique à l'appel lancé la semaine dernière par M. Georges Pompidou aux centristes pour qu'ils rallient la majorité gaulliste face au danger de « dictature » que constitue, selon le premier ministre, l'alliance de la gauche et des partis communistes. M. Lecanuet répond au premier ministre : « Changez de politique faute de quoi nous ne pouvons vous suivre. » Les centristes considèrent que les options fondamentales prises par le gouvernement gaulliste dans tous les domaines et notamment celui de la politique extérieure, vont à l'encontre de leurs propres conceptions. Mais les centristes ne se tournent pas pour autant vers la gauche. Ils ne veulent pas être le « supplément » à la coalition avec les communistes. Ils estiment que cette coalition

peut être dangereuse pour les libertés et les valeurs profondes de la société française. En définitive, le centre veut être une formation de recours. Ses leaders — Jean Lecanuet sur le plan national et Jacques Duhamel sur le plan parlementaire — estiment qu'après De Gaulle la division actuelle du pays en deux blocs (la majorité gaulliste et la gauche unie avec les communistes) ne pourra subsister car elle est, selon eux, artificielle. Une majorité des centristes ne croit pas à la bipolarisation. Elle pense que lorsque le général De Gaulle aura quitté la scène politique le pays ne pourra être gouverné qu'en rassemblant les hom-

mes qui sont aujourd'hui répartis dans les deux camps. Le centre veut être le catalyseur de tous les hommes de progrès qui se situent entre, d'une part, la gauche communiste et marxiste et collectiviste et, d'autre part, la droite conservatrice et réactionnaire. Selon eux, les problèmes à résoudre, entraîneront demain ce reclassement politique, une fois qu'auront disparu les passions dues à la présence du général De Gaulle à la tête de l'Etat.

GREVE DES DOCKERS A ALGER

ALGER. — Le port de commerce d'Alger est paralysé depuis trois jours par une grève générale de 2 500 dockers, apprend-on mercredi soir.

Vingt et un ouvriers ensevelis dans une mine de sel aux Etats-Unis

CALUMET — 21 mineurs ont été ensevelis mercredi à 360 mètres du sol dans une mine de sel située à 200 km à l'ouest de la Nouvelle-Orléans, un incendie s'étant produit dans une galerie. Le feu détruisit les installations téléphoniques. Un port-parole des mines a déclaré que l'on n'a aucune nouvelle des mineurs ensevelis et que l'on ne savait pas s'ils étaient réellement en danger.

L'accident s'est produit peu après minuit. Des pompiers ont déclaré que de la fumée et de la vapeur se dégagent de la mine.

De la réunion de Budapest à celle de Sofia

Une réception offerte dans les salons de l'hôtel Gellert a apporté, mercredi matin, sa conclusion mondiale à la réunion consultative de Budapest. Les conversations entre les délégués présents reflétaient généralement la satisfaction d'être parvenus à un accord sur la convocation d'une conférence internationale des PC, à Moscou, en novembre ou décembre de cette année, ainsi qu'une approbation des thèses développées dans le communiqué final. Celui-ci indique que 88 des partis communistes sont invités à participer au « sommet » de Moscou. Parmi ces partis figurent ceux qui étaient absents à la réunion de Budapest, ainsi que le parti communiste roumain, qui s'était retiré de cette conférence durant les travaux.

Avant de quitter la capitale hongroise, le chef de la délégation du parti suisse du travail, M. Edgar Woog, a, comme tous les autres délégués, apporté son soutien à la proposition de réunir cette année encore à Moscou une conférence des partis communistes et ouvriers. Il a souligné que le thème des entretiens devrait alors être l'unité de la classe ouvrière dans sa lutte contre la guerre et l'impérialisme.

C'est précisément de problèmes militaires et de l'impérialisme qu'il va être question à Sofia, où s'est ouverte mercredi, en fin d'après-midi, la 9e session du conseil politique consultatif du pacte de Varsovie.

Sept pays sont membres de cette alliance : l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la République démocratique allemande, la Roumanie, la Pologne et la

Bulgarie. Tirana, qui fait toujours partie de la commission consultative du pacte, ne participe plus à ses travaux depuis 1961.

Les Roumains, eux, vont avoir l'occasion de manifester leur « particularisme » pour la deuxième fois en huit jours.

Les observateurs estiment que l'une des principales questions à l'ordre du jour portera sur l'accord soviéto-américain intervenu le 18 janvier à Genève concernant la non prolifération des armes nucléaires.

Or, la position de Bucarest n'a guère évolué depuis que le représentant roumain l'a exposée à Genève et depuis la conférence de Berlin des 26 et 27 février, qui permit de fixer l'ordre du jour du sommet de Sofia et sa date. Les Roumains ne sont pas d'accord avec les Soviétiques en ce qui concerne le problème des garanties, du contrôle et de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ils insistent également pour que le traité de non prolifération ne soit pas une fin en soi, mais une étape sur la voie du désarmement complet. Mais on exclut, dans les milieux est-européens de Moscou, l'éventualité d'un éclat des Roumains à Sofia.

Les autres questions à l'ordre du jour au sommet communiste, indique-t-on dans les mêmes milieux, porteront sur le Vietnam et le problème allemand, notamment sur le « danger de la renaissance du néo-nazisme ».

Les travaux, qui se dérouleront au siège du parti communiste bulgare, dureront vraisemblablement deux jours.

La dernière survivante du « Titanic »



Récemment les journaux anglais ont annoncé que la dernière des 700 survivants du paquebot « TITANIC » qui a coulé en 1912, était décédée, mais l'information est fautive. Dans la petite ville danoise de Davinde-Fuen habite Mme Karla Pedersen qui a été sur le « TITANIC » au moment où ce magnifique paquebot a sombré et qui a fait 1.600 victimes. Mme Pedersen vient de fêter ses 75 ans.

Mme Karla Pedersen se porte parfaitement bien. A droite, Karla Pedersen en 1912, photo prise avant son voyage sur le « TITANIC ».